

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.279.638,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

EUROBIO SCIENTIFIC
Société anonyme au capital de 3.279.638,72 euros
Siège social : 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf, 91953 Les Ulis
414 488 171 RCS Evry

RAPPORT DE GESTION
COMPRENANT LE RAPPORT DE GESTION DU GROUPE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle en application des statuts et de la loi pour vous rendre compte de l'activité d'Eurobio Scientific (ci-après la « **Société** ») et du Groupe qu'elle constitue avec ses filiales, directes et indirectes, détenues en totalité :

- les sociétés de droit français Capforce Plus et Eurobio Scientific Service,
- les sociétés de droit belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) et Biomedical Diagnostics MV,
- les sociétés de droit britannique Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), Personal Diagnostics Ltd et Alpha Biotech Limited,
- les sociétés de droit américain Capforce USA, Genbio Llc et GenDx Product Llc,
- les sociétés de droit suisse Eurobio Scientific Switzerland AG et TECOMedical AG,
- la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV,
- les sociétés de droit allemand TECO medical GmbH, Eurobio Scientific GmbH et Eurobio Scientific Service GmbH,
- la société de droit australien Eurobio Scientific PTY Ltd,
- et enfin la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA

ci-après ensemble les « **Filiales** »), au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe constitué par la Société, ses Filiales au cours dudit exercice.

L'ensemble constitué par la Société et ses Filiales est dénommé ci-après le « **Groupe** ».

Les états financiers du Groupe présentés au 31 décembre 2024 présentent donc en intégration globale les comptes de la Société et de ses Filiales.

Les convocations prescrites par la loi vous seront régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur seront tenus à votre disposition dans les délais impartis.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1 -	Activité de la Société et de ses Filiales et évolution des affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024	4
1.1	Présentation générale de l'activité du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024	4
1.2	Situation de l'activité et analyse de l'évolution des affaires	7
1.3	Résultats économiques et financiers de l'ensemble consolidé	10
1.4	Résultats économiques et financiers annuels de la société juridique Eurobio Scientifc SA et proposition d'affectation du résultat	12
1.5	Activité en matière de recherche et développement et de production	12
1.6	Activités polluantes ou à risque	13
1.7	Principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée et gestion des risques financiers	14
1.8	Événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement du rapport	18
1.9	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	19
CHAPITRE 2 -	Filiales et participations	20
2.1	Activités des filiales de la Société	21
2.2	Prise de participations significatives dans des sociétés ayant leur siège social en France ou prise du contrôle de telles sociétés	25
2.3	Aliénation d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées	25
CHAPITRE 3 -	Informations sur les délais de paiement	26
CHAPITRE 4 -	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	27
CHAPITRE 5 -	Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	28
CHAPITRE 6 -	Répartition du capital et actions d'autocontrôle	29
6.1	Evolution de la répartition du capital au cours du dernier exercice	29
6.2	Franchissement de seuils légaux	29
6.3	Actionnariat salarié	29
6.4	Informations relatives à l'autocontrôle	29
CHAPITRE 7 -	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	32
7.1	Composition du conseil d'administration et de la direction générale	32
7.2	Rapport sur les délégations en matière d'augmentation de capital au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024	43
7.3	Conventions conclues avec les mandataires sociaux	46
CHAPITRE 8 -	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	47
CHAPITRE 9 -	Remunerations et avantages attribués aux mandataires sociaux et participations au capital	48
9.1	Rémunérations et avantages attribués aux mandataires sociaux	48
9.2	Participation au capital des mandataires sociaux	50
CHAPITRE 10 -	Rapport spécial sur les options de souscription ou d'achat d'actions et sur les attributions gratuites d'actions	52
10.1	Options de souscription ou d'achat d'actions	52
10.2	Attributions gratuites d'actions	52
CHAPITRE 11 -	Mandats des commissaires aux comptes	53
11.1	Commissaires aux comptes	53
11.2	Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024	53
CHAPITRE 12 -	Liste des conventions réglementées et des conventions courantes	54
12.1	Nouvelles conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2024	54
12.2	Nouvelles conventions réglementées conclues depuis la clôture de l'exercice 2024	56

12.3 Conventions réglementées approuvées par l'assemblée générale des actionnaires, mais dont les effets se sont poursuivis au cours de l'exercice 2024.....	56
12.4 Cautions, avals et garanties donnés par la Société à des tiers.....	58
12.5 Conventions conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale, hors conventions courantes	59
CHAPITRE 13 - Informations diverses.....	60

CHAPITRE 1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION DES AFFAIRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application des articles L.232-1 II et R.225-102 du Code de commerce.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Le Groupe Eurobio Scientific continue d'être un acteur français important, leader dans le domaine du diagnostic *in vitro* et des sciences de la vie. Dans le cadre Diagnostic, Il fournit aux laboratoires de diagnostic hospitaliers et privés des instruments et des réactifs permettant d'effectuer des analyses médicales prescrites par les médecins. Dans le cadre des sciences de la vie, il fournit aux laboratoires de recherche des Groupes pharmaceutiques, des sociétés de biotechnologie et des institutions publiques des produits nécessaires à la réalisation de leurs programmes de R&D, en particulier des anticorps dont elle assure le développement et la fabrication. Dans le domaine thérapeutique, le Groupe est propriétaire de molécules issues de sa propre recherche.

Avec 326 collaborateurs au 31 décembre 2024, le Groupe est localisé dans le sud de la région parisienne, aux Ulis (équipe siège, marketing, vente, administration, R&D, production et logistique), ainsi qu'à Anvers (Belgique), San-Diego (Etats Unis - Californie), Chicago (Etats Unis - Illinois), Dorking (Royaume Uni), Sissach (Suisse), Rheinbach, Cologne et Munich (Allemagne), Utrecht (Pays-Bas), et Milan (Italie).

Diagnostic in vitro

Eurobio Scientific s'est spécialisé sur les tests de diagnostic à forte valeur ajoutée, c'est à dire :

- offrant une meilleure précision ou une meilleure vitesse de réalisation, en utilisant des technologies récentes issues des progrès réalisés, entre autres, en biologie moléculaire, ou
- relatifs à des maladies complexes comme les cancers.

L'offre produits d'Eurobio Scientific couvre un large panel de pathologies dans les domaines principaux des maladies infectieuses et auto-immunes, du contrôle qualité, de la transplantation et de l'oncologie. Cette offre inclut également la mise à disposition des équipements nécessaires pour effectuer les tests, leur intégration dans le laboratoire de biologie, leur maintenance ainsi qu'une assistance technique.

Les réactifs d'analyse sont développés en interne ou par des tiers. Les instruments sont toujours fabriqués par des tiers et vendus dans le cadre d'accords de distribution généralement exclusifs. Les instruments mis à disposition sont généralement acquis en crédit-bail.

Infectieux, Immunologie & Contrôle Qualité

Le Groupe développe et commercialise des tests de biologie moléculaire pour détecter une grande variété de maladies, notamment les maladies infectieuses, les troubles de la fertilité et les affections dermatologiques.

En distribution, le Groupe dispose de partenariats majeurs avec des acteurs internationaux de renom comme par exemple, ses partenaires asiatiques Seegene, SD Biosensor et Vela Diagnostic, ses partenaires européens Vircell, Copan Diagnostic, Pathonostic et NG Biotech, et ses partenaires américains Biorad et Streck.

En parallèle, le Groupe innove, développe et fabrique sa propre gamme EurobioPlex pour certaines maladies infectieuses (Covid-19, mais également Hépatite Delta, virus Zika, Dengue, etc...), ainsi que Tétanos Quick Stick®, test rapide utilisé en service d'urgence ou en pharmacie pour l'évaluation du statut vaccinal ou de la protection immunitaire des patients contre le tétanos.

Transplantation

Le Groupe est l'un des leaders en France et à l'international dans ce domaine. Sa filiale GenDx depuis 2022 est un leader dans le domaine du typage HLA (Human Leucocyte Antigen - antigènes des leucocytes humains) à haute résolution et des tests de diagnostic moléculaire.

En sus de GenDx, le Groupe continue d'honorer les appels d'offre en cours avec One Lambda, filiale du Groupe américain Thermo-Fischer Scientific. Ce contrat de distribution a été arrêté par Thermo-Fischer Scientific à la fin de 2022. Dans le cadre de cet arrêt, Eurobio Scientific continue d'honorer les appels d'offres en cours jusqu'à leur expiration progressive en 2026.

Enfin et en parallèle de son activité diagnostic HLA, le Groupe produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée. Ces milieux ont été développés spécifiquement pour les marchés français et européens. La société a soumis son dossier pour marquage CE à l'organisme notifié qui est toujours en cours de traitement.

Oncologie

Le Groupe distribue en France depuis quelques années des tests, notamment avec son partenaire américain Invivoscribe qui fournit une gamme complète de produits de diagnostic *in vitro* et marqués CE dans le domaine de l'onco-hématologie, ainsi que des tests RUO et des contrôles ADN et ARN. Ces tests interviennent dans les domaines de la clonalité B/T, de la maladie résiduelle, de l'hypermutation somatique, de la mutation *FLT3* et des translocations génétiques.

Au 1er août 2024, le Groupe a décidé de renforcer son offre de produits propriétaires en finalisant l'acquisition de l'ensemble des droits du test d'expression génique de deuxième génération du cancer du sein EndoPredict® ainsi que de la license exclusive pour la fabrication, la vente et la distribution du kit de test de dépistage du cancer de la prostate Prolaris®. EndoPredict® est un test d'expression multigénique de deuxième génération très précis du cancer du sein au stade précoce. Il fournit des informations cruciales pour guider les décisions thérapeutiques des patientes atteintes d'un cancer du sein au stade précoce, à récepteurs hormonaux positifs (RE-positifs) et HER2-négatifs. Il prédit le risque de récurrence (réapparition) du cancer du sein jusqu'à 15 ans après le diagnostic initial, aidant ainsi les cliniciens à déterminer si une patiente présente un risque élevé ou faible de récurrence.

Sciences de la vie

Le Groupe développe et commercialise un ensemble de produits, incluant des instruments, des milieux de préservation et de culture, des anticorps, ainsi que des réactifs, destinés aux laboratoires de recherche, en particulier auprès d'organismes publics, de sociétés de biotechnologie et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire fabriqués dans sa propre unité de production des Ulis, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon pour les industriels du secteur.

Activité thérapeutique

Dans le domaine thérapeutique, l'activité continue de se poursuivre de manière directe et indirecte, Eurobio Scientific ayant confié le développement préclinique et clinique de molécules qu'elle a développé à des tiers.

- Eurobio Scientific a également développé en propre une famille de molécules ciblant l'enzyme Dyrk,
- A la suite de l'acquisition de la société Dendritics, Eurobio Scientific détient une technologie propriétaire permettant de fabriquer des anticorps humains. Dans le cadre d'un accord de collaboration avec les Hospices Civils de Lyon, la société mène un programme d'identification d'anticorps neutralisants qu'elle a fabriqué et qui pourraient avoir une utilité thérapeutique.

Portefeuille de produits au 31 décembre 2024

Les tableaux ci-après rappellent l'ensemble du portefeuille de produits en cours de développement et commercialisés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

En cours de développement

Droits de développements thérapeutiques réalisés par des tiers		
ALLERGAN	Ophthalmologie, douleur, neurodégénérescence	Etudes cliniques
Développements propriétaires Infectieux		
EUROBIOPLEX	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex	Marquage CE
ANTICORPS	Anticorps humains spécifiques	Etude d'évaluation
Développements propriétaires Cornée		
CORNEASYN & CORNEATRANS	Milieux synthétiques de transport et conservation de greffons de cornée	Marquage CE
Développement en consortium diagnostic		
TEDAC (BPI France PISI)	Test compagnon traitements enzymatiques anti-cancer Erythec	Etudes de biomarqueurs

Commercialisés

Commercialisation Diagnostic		
Allomap	Suivi transplantation cardiaques	CE, 510K, ISHLT Laboratoire central opérationnel Etude PRME en cours
TQA	Test rapide immunité tétanos	Monde
Biodiag	Dépistage des Mycoplasmes urogénitaux	Monde
EurobioPlex	Gamme de tests de biologie moléculaire multiplex	CE, Monde
HLA	Test de compatibilité entre organes et receveurs pour réduire le risque de rejet	Monde
EndoPredict	Test d'expression génique de deuxième génération évaluant le risque de récurrence du cancer du sein	Monde
Prolaris (licence exclusive)	Test d'expression génique de deuxième génération évaluant le risque de récurrence du cancer de la prostate	Monde excluant EU
Divers	Microbiologie, immuno-analyse, contrôle de qualité	Fr, Be, Ch, GB, D, Au
Divers	Maladies infectieuses, auto-immunité, biomarqueurs	Fr, Ch, GB, D, Au
Immuno- DOT, -WELL, -FLOW	Maladies infectieuses, auto-immunité	Monde
Commercialisation Recherche en Science de la Vie		
TransCelliN	Vecteurs de transfection	Monde
Gamme Dendritics	Anticorps humains et humanisés	Monde
Milieux de culture	Sérum de veau fœtal	Monde
Production à façon	Divers R&D	Donneurs d'ordre (Sanofi, Servier...)
Divers	Immunologie, imagerie, anatomopathologie, biologie moléculaire	Fr
Commercialisation Cornée		
CORNEAMAXJETPREP	Système de transport et conservation des greffons de cornées à chaud	PTA (Produits Thérapeutiques Annexes) Marque CE en cours
I-GLIDE (licence exclusive)	Système de transport de cornée lamellaire	Brevets EU, USA
CORNEA-COLD	Milieu de transport et de conservation de cornées à froid	CE, 510K

1.2 SITUATION DE L'ACTIVITE ET ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a continué son intégration et son développement sur les axes suivants

Renforcement de l'image du Groupe, nouvelle identité visuelle

Eurobio Scientific a fait évoluer son logo et sa charte graphique afin de refléter son développement récent à l'international. Tout en conservant les valeurs entrepreneuriales qui l'anime et en laissant une forte responsabilité et autonomie aux équipes dans les différentes géographies, le Groupe a voulu renforcer le sentiment d'appartenance à un Groupe et a fait évoluer et harmoniser les appellations de ses filiales. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de ces évolutions :



eurobio gendx

eurobio teco

eurobio did

eurobio bmd

eurobio genbio

Renforcement de son portefeuille de produits propriétaires

Par l'acquisition de nouveaux produits

Le 1er août 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition du test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein et l'accord de licence pour distribuer le test génomique de seconde génération Prolaris® pour le cancer de la prostate auprès de Myriad Genetics. Le chiffre d'affaires de ces deux activités est de l'ordre de 8 M€ en base annuelle avec un niveau d'EBITDA à court et moyen terme dilutif sur la performance du Groupe. Au titre de 2024, cette acquisition a généré un EBITDA négatif de l'ordre de 1 million d'euros.

Par l'intégration au Groupe des réseaux de distribution de ses produits propriétaires

Le 3 janvier 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital d'Alpha Biotech Limited, société britannique spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic HLA pour évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre des greffes d'organes et de moelle. Cette société est notamment le distributeur historique de GenDx sur le marché britannique et a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 millions de livre sterling.

Par ailleurs, le Groupe a annoncé au cours du mois de mars 2025 la signature d'un accord portant sur l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Cette unité est spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie. La finalisation de cette transaction est prévue pour le 1er juillet 2025. Quelques jours plus tôt, le Groupe avait également finalisé l'acquisition de Quimark SRL, distributeur des produits oncologiques EndoPredict® et Prolaris® en Italie. Ces acquisitions permettront de renforcer les opérations italiennes en apportant environ 10 millions d'euros de revenus additionnels sur une base annuelle, dont 4 millions d'euros concernant les produits propriétaires.

Par le développement interne de nouveaux produits

En Transplantation, le Groupe continue de fortement innover en lançant de nouveaux produits permettant de réduire les temps de traitement. Ainsi, après avoir lancé NGS-Turbo en Octobre 2023, Eurobio GenDX a annoncé le lancement du NGS-Pronto en Septembre 2024, conçu pour le typage HLA basé sur les appareils de séquençage d'Oxford Nanopore Technologies, pour une utilisation en recherche (RUO).

En Diagnostic, le Groupe a par exemple démarré la commercialisation du "Sperm Messenger" d'Eurobio TetraPlex™ 4 Fertility", conçu pour explorer l'infertilité masculine en mettant en évidence

les dysfonctionnements et en quantifiant la géo-expression des gènes cibles, par qPCR en temps réel. Il continue également de développer sa gamme EurobioPlex en lançant par exemple l'EurobioPlex Dermatophytes conçu pour la détection qualitative des six dermatophytes les plus fréquemment impliqués dans les mycoses cutanées superficielles de la peau, des cheveux et des ongles : Trichophyton rubrum/violaceum, Trichophyton tonsurans, Trichophyton mentagrophyte var. interdigitale, Microsporum canis et Epidermophyton floccosum, à partir d'un extrait d'ADN. Il a également obtenu début 2025 la certification CE-IVDR pour son produit EBX 071 pour l'hépatite B et l'hépatite Delta, première certification CE-IVDR du Groupe pour un produit de classe D.

Renforcement de son activité de Distribution

Le Groupe a continué de développer ses activités de distribution en collaboration avec ses partenaires et à en conclure de nouveaux s'inscrivant dans sa stratégie produit.

Tout d'abord le Groupe a formellement renouvelé au cours du premier trimestre 2024 et pour les trois prochaines exercices son partenariat avec Seegene sur le marché français.

Ensuite, le Groupe continue de conclure des partenariats avec des acteurs à forte réputation. Ainsi par exemple, Eurobio Teco a conclu en février 2024 un accord commercial avec DIESSE pour la distribution exclusive des analyseurs d'immunochimie CHORUS Trio, CHORUS EVO et AUTO-DAT sur les marchés DACH.

Il est à noter également que deux contrats de distribution importants se sont terminés. En Grande Bretagne, la société Technoclone a stoppé fin 2024 son contrat avec Eurobio Scientific UK. En base annuelle, la filiale anglaise réalisait environ 1 million de livre sterling par an de chiffre d'affaires. En février 2025, Eurobio DID a été informé que l'un de ses fournisseurs américains, T2 Biosystems, avait cessé ses activités et licencié l'ensemble de ses salariés, devenant ainsi incapable de fabriquer et entretenir des instruments et des réactifs. En 2024, le Groupe a réalisé environ 1,9 million d'euros de chiffre d'affaires avec ce fournisseur, dont 1,7 million d'euros en Italie, son plus grand marché. *

Offre publique d'achats avec retrait obligatoire et restructuration du financement

Le 31 juillet 2024, des fonds gérés par NextStage AM et IK Partners, ainsi que M. Denis Fortier, Président-Directeur Général et d'autres membres du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société ont pris la décision de former un consortium (le « Consortium ») afin d'initier une offre publique d'achat volontaire visant l'intégralité des actions Eurobio Scientific en circulation.

Le 24 octobre 2024, l'offre publique d'achat a été ouverte suite l'obtention le 22 octobre 2024, du visa de conformité délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sur la note d'information de la société EB Development sous le numéro 24-443.

Le 19 décembre 2024, Eurobio Scientific et EB Development ont annoncé le résultat final de l'offre publique d'achat initiée par EB Development (l'"Offre"), sur la base des résultats publiés le 18 décembre par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'issue de la période de réouverture de l'Offre (l'"Offre Rouverte"). A l'issue de ces processus, EB Development détient, après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.113.592 actions représentant 88,92% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific. Suite à des rachats subséquents sur le marché, la quote-part de détention s'élève à 89,11% au 31 décembre 2024.

Au cours de cette opération, le Groupe a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL. Par ailleurs le Groupe dispose d'une ligne de financement de 23,4 millions d'euros par EB Development.

1.3 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2024

en M€	2024 consolidé	2023 consolidé	Variation
Chiffre d'affaires	154,2	130,0	19%
Subventions de R&D et CIR	0,7	0,6	-
Total des produits d'exploitation	154,9	130,6	19%
Coût d'achat des marchandises	(82,7)	(68,8)	20%
Marge brute opérationnelle	72,2	61,9	17%
Impact cession du stock alloué au PPA	(0,3)	(4,4)	
Marge brute ¹	71,9	57,5	25%
Dépenses de recherche et développement	(4,6)	(5,9)	-22%
Frais marketing et commerciaux	(29,4)	(19,2)	53%
Frais généraux et administratifs	(16,1)	(14,3)	13%
EBITDA ajusté ²	27,7	27,3	1%
Amortissement des actifs incorporels issus du PPA	(4,7)	(4,5)	4%
Amortissement des écarts d'acquisition	(3,7)	(3,4)	9%
Résultat opérationnel	13,3	10,1	
Résultat opérationnel ajusté ³	22,1	22,5	-2%
Résultat financier	(5,6)	(1,7)	-
Résultat exceptionnel	(1,4)	(1,4)	-
Impôts	(2,3)	(2,2)	-
Résultat net	4,0	4,8	-17%
Trésorerie	23,1	89,0	
Dettes financières hors crédit-bail	(3,6)	(94,5)	
Compte courant EB Development	(23,4)	-	
Capitaux propres	178,7	175,0	

Commentaires sur les résultats annuels 2024

Croissance de 19% de l'activité et progression de la part des produits propriétaires

Eurobio Scientific enregistre sur l'exercice 2024 un chiffre d'affaires de 154,2 M€, en hausse de 24,3 M€ (+19%) par rapport à l'exercice 2023. Sur une base comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètre liés aux acquisitions de DID en juillet 2023, Alpha Biotech en janvier 2024, et EndoPredict®/Prolaris® en août 2024, la croissance est de 12,2 M€ (+9%).

¹ Inclus en 2023 la valeur du stock alloué au PPA (4,4 M€) au moment de l'acquisition de GenDx et vendu depuis – non récurrent.

² Ajusté de la valeur du stock alloué au PPA (4,4 M€) au moment de l'acquisition de GenDx et vendu depuis – non récurrent.

³ Ajusté (i) de la valeur du stock alloué au PPA, (ii) des amortissements des actifs incorporels issus du PPA et (iii) des amortissements liés aux écarts d'acquisition

Les effets de périmètre se détaillent comme suit : la prise en compte des activités de DID sur l'année complète 2024 par rapport à seulement 6 mois en 2023 contribue à hauteur de 6 M€ ; l'activité oncologie EndoPredict® et Prolaris® acquise au 1er août 2024, s'élève 3,8 M€ et celle d'Alpha Biotech, acquise en janvier 2024, s'élève à 2,3 M€.

Sur une base comparable, la hausse d'activité de 12,2 M€ s'explique principalement par la croissance de l'activité en France ainsi que celle de GenDx :

- La France bénéficie d'une croissance portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Covid et Coqueluche ou encore la prorogation pour quelques mois de certains appels d'offre en Transplantation qui maintiennent les volumes d'activité sur ce segment. L'activité est stable en dehors de ces effets ;
- GenDx connaît une croissance sur l'ensemble des territoires (Europe, Etats Unis et à l'International) de l'ordre de 19% avec notamment quelques contrats de distribution ponctuels à l'International qui contribuent à hauteur de + 1,6 M€ à cette évolution. Retraité de cet effet non récurrent, le taux de croissance de GenDx est de l'ordre de 12% sur l'exercice.

La part des produits propriétaires s'élève à 31%, stable par rapport à l'exercice 2023. Le chiffre d'affaires à l'international s'élève à 41% du total Groupe contre 38% en 2023.

Stabilité des résultats reflétant une pression sur les marges et les difficultés de certaines filiales européennes

A 46,6% le taux de marge brute est en retrait d'environ 1% par rapport à 2023. L'exposition au marché français et les évolutions à la baisse des remboursements des actes de biologie expliquent les pressions sur la marge brute du groupe.

Les dépenses de Recherche et Développement sont en léger retrait à 4,6 M€ principalement en raison d'une moindre activité en France. Les frais marketing et commerciaux sont en augmentation de 10,1 M€ dont 4,4 M€ liés au renforcement des équipes commerciales et marketing au niveau groupe et filiales et 5,7 M€ liés aux nouvelles acquisitions. Les frais généraux et administratifs augmentent eux de 1,8 M€ dont 0,6 M€ lié à la prise de nouveaux locaux chez GenDx et 0,9 M€ liés aux acquisitions.

Au 1er août 2024, le Groupe a réalisé l'acquisition du test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein et l'accord de licence pour distribuer le test génomique de seconde génération Prolaris® pour le cancer de la prostate auprès de Myriad Genetics. Le chiffre d'affaires de ces activités a été de 3,8 M€ en 2024 en baisse de 10% par rapport à 2023. L'EBITDA généré a été négatif d'environ 1 million d'euros.

Ainsi, au 31 décembre 2024, l'EBITDA atteint 27,7 M€ contre 27,3 M€ au 31 décembre 2023. Le résultat opérationnel est relativement stable à 22,1 M€.

Le résultat financier est négatif à -5,7 M€ principalement lié à la dépréciation des titres de participation de la société Usense pour 3,6 M€. Les retards dans la mise sur le marché des produits ainsi que la permanence de résultats négatifs ont conduit le Groupe de façon prudentielle à déprécier à 100% le montant de cet investissement.

Le résultat exceptionnel est négatif et s'élève à -1,4 million d'euros. Le résultat net ressort ainsi à 4 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Free cash-flow de 6 M€

Les cash-flows liés aux opérations d'investissement comprennent - 3,3 M€ d'acquisition nette d'immobilisation, et - 10,1 M€ liés à l'entrée d'Alpha Biotech et des entités produisant et commercialisant EndoPredict®/Prolaris®. Ces flux sont partiellement compensés par le remboursement des dépôts de garantie qui avaient été effectués dans le cadre d'opérations de change pour 2,5 M€. Ainsi, avec un flux net lié aux investissements de -10,7 M€, il en résulte un Free cash-flow de 6 M€.

A l'issue de l'offre publique d'achat volontaire initiée en 2024, le Groupe a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL. Par ailleurs le Groupe a mis en place une ligne de financement de 23,4 millions d'euros par EB Development.

A fin décembre 2024, Eurobio Scientific dispose d'une trésorerie de 23,1 M€, pour une dette financière (hors crédit-bail) de 3,6 M€ et le compte courant provenant d'EB Development pour 23,4 M€, soit une dette nette de 3,9 M€.

1.4 RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS ANNUELS DE LA SOCIETE JURIDIQUE EUROBIO SCIENTIFIC SA ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Au cours de l'exercice 2024, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 90,8 millions d'euros contre 82,3 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Le gain d'exploitation de l'exercice 2024 s'est élevé à 8,6 millions d'euros contre un gain d'exploitation de 12,3 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Le gain net de l'exercice 2024 s'est élevé à 24,6 millions d'euros contre un gain net de 8,1 millions d'euros pour l'exercice 2023.

Le résultat de l'exercice se solde pour la Société par un bénéfice de 24 631 303 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Report à nouveau antérieur	:	179.931.880 euros
Résultat de l'exercice 2024	:	24 631 303 euros
Affectation du résultat 2024 à la réserve légale	:	0 euro
Affectation du résultat 2024 au report à nouveau	:	24 631 303 euros
Bénéfice distribuable	:	204 563 183 euros
Report à nouveau 2024	:	204 563 183 euros
Dividende	:	0 euros

1.5 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET DE PRODUCTION

Organisation

L'activité de recherche et développement de la Société est organisée autour d'un pôle diagnostic en charge du développement et de l'enregistrement de produits diagnostiques *in vitro* approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Ce pôle rassemble les expertises en biologie et bio-statistique nécessaires au développement de produits ainsi que les expertises réglementaires nécessaires pour les validations cliniques et les enregistrements tels que le marquage CE ou les enregistrements nécessaires pour le marché américain. L'administration des études cliniques est sous-

traitée à des organismes spécialisés. L'activité thérapeutique est actuellement prise en charge par des tiers auxquels la Société a consenti des licences sur ses molécules, et par ses équipes localisées à Lyon dans le cadre du partenariat avec les Hospices Civils de Lyon.

L'activité de production de la Société est localisée sur le site des Ulis. L'équipe de production y dispose d'une salle blanche dans laquelle les fabrications de produits propriétaires sont effectuées conformément aux normes en vigueur. Toutes ces activités sont conduites à l'aide d'un système de gestion de production informatisé.

La Société a également mis en place une organisation interne d'assurance de la qualité de façon à garantir que les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation soient réalisées selon les critères exigés pour des produits diagnostiques. C'est dans ce cadre que la Société a obtenu le 19 septembre 2018 le certificat ISO 13485v2016 qui est devenu obligatoire depuis mars 2019 pour le marquage CE des dispositifs médicaux.

Activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'activité en matière de recherche et développement et de production au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport.

1.6 ACTIVITES POLLUANTES OU A RISQUE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-2 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous une description des activités polluantes ou à risques.

La Société est soumise aux lois et réglementations concernant l'environnement, l'hygiène et la sécurité, notamment celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques et biologiques. La Société a mis en place le document unique de sécurité conformément au Décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001. La société est également soumise à un agrément pour l'entreposage et la manipulation de sous-produits animaux de catégorie 3 correspondant à l'article 24 du règlement 1069/2009.

La Société a une activité de recherche et développement en laboratoire et une activité de production industrielle. Toutefois, la Société est soumise pour ses activités aux réglementations en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, en particulier celles relatives au stockage, à l'utilisation, au transport et à l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers.

Elle est également considérée comme producteur de Déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE ») dans le sens où elle importe sur le territoire français des équipements soumis à cette réglementation. Pour répondre à ses obligations, Eurobio Scientifique a passé depuis 2012 un contrat avec l'éco-organisme Récylum habilité pour la filière professionnelle. Des contrats de prestation sont en place pour l'enlèvement et le traitement de déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI).

La Société n'exploite pas d'installation classée et n'est donc pas soumise à la réglementation en matière d'installations classées et de risques technologiques, toutefois, elle utilise des produits dangereux, chimiques et biologiques. Des contrôles sont réalisés régulièrement dans les laboratoires et l'unité de production de la Société. Bien que la Société estime qu'elle satisfait aux obligations légales actuelles liées à l'environnement, elle serait, en cas de non-conformité, exposée à des sanctions

pénales et administratives, notamment à une suspension ou un retrait des autorisations et agréments nécessaires à ses activités.

Depuis la création de la Société, aucun incident n'a eu lieu dans le cadre des activités polluantes ou à risques. La Société estime ainsi qu'elle continue à satisfaire aux obligations légales relatives à ces activités en vigueur à la date du présent rapport.

Le respect des réglementations applicables en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité impose à la Société des dépenses et pourrait exiger des investissements importants notamment dans le futur si l'évolution de la réglementation exige l'utilisation d'équipements nouveaux ou de procédures nouvelles.

De plus, bien que la Société estime que les procédures de sécurité qu'elle met en œuvre pour le stockage, l'utilisation, le transport et l'élimination de produits dangereux, chimiques, biologiques et de déchets industriels et hospitaliers sont en conformité avec la réglementation applicable, le risque d'accident ou de contamination accidentelle ne peut pas être éliminé. En cas d'accident ou de contamination, la responsabilité de la Société pourrait être engagée ce qui l'obligerait à engager des coûts potentiellement importants pour l'indemnisation des victimes et la réparation des dommages.

1.7 PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de change

La Société est exposée à la variation du taux de change entre l'euro et le dollar US qui peut avoir un impact significatif sur ses résultats opérationnels.

Les revenus d'Eurobio Scientific sont essentiellement réalisés avec des ventes libellées en euros. Les transactions libellées en dollars US sont liées aux chiffres d'affaires de GenDx Products et GenBio, ainsi qu'aux paiements. Il en est de même pour les ventes réalisées par Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) en livres sterling au Royaume Uni. En excluant ces filiales, les dépenses opérationnelles (R&D, marketing et ventes, général et administratif) sont réalisées en euros, et les achats de matières premières, de tests et d'équipements commercialisés sont effectués principalement en euros et, pour une part restreinte, en dollars US. Ainsi, sur ses activités en France, Eurobio Scientific est structurellement acheteuse de dollars US.

Sur l'exercice 2024, la Société a poursuivi une politique active d'options de change euro-dollar de nature à limiter le risque de change qu'elle supporte par l'intermédiaire d'instruments financiers spécifiques qui sont constitués d'achats à terme simples et de produits de change structurés permettant de bénéficier de taux de change plus favorables.

Ces instruments permettent de fixer à l'avance le taux auquel le change euro-dollar sera effectué. L'objectif de la politique de change consiste à assurer dans la mesure du possible un taux moyen de change égal ou plus favorable que celui retenu dans le budget annuel. Ces prises de positions engendrent des charges ou des produits financiers et engagent la Société sur des positions futures.

L'exposition future de la Société à ce risque de change dépendra principalement de la monnaie dans laquelle elle percevra ses revenus et effectuera ses dépenses. Ceci est lié aux marchés sur lesquels ses produits seront vendus, à ses partenaires futurs, ainsi qu'aux monnaies de dénomination de ses achats de tests et équipements commercialisés, de ses coûts de sous-traitance de fabrication, et des pays dans lesquels la Société mènera ses développements. Cette exposition peut également être liée à des

acquisitions d'entreprises qui seraient effectuées en dollar US, dès lors que les engagements de paiement correspondants auraient été contractés.

Le Groupe conserve une trésorerie à la fois en euros, en dollars US, en Francs Suisses et en livres sterling. Les trésoreries des filiales sont principalement utilisées localement, et les paiements reçus par la France en dollars US ne sont pas convertis systématiquement pour pouvoir les utiliser directement pour payer certains fournisseurs dans cette devise. Au 31 décembre 2024, 87% de la trésorerie du Groupe était en euros, 5% en francs suisse, 4% en dollar US, 3% en livres sterling, et 1% en dollars australiens.

La variation de taux de change a aussi un impact sur le bilan, notamment sur les capitaux propres, du fait de la conversion en euros des comptes annuels des filiales américaines, anglaises et suisses du Groupe.

Risque de taux

Au 31 décembre 2024, l'essentiel de la dette financière du Groupe se décomposait de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31.12.2023	Entrée de périmètre	Remboursement	Incidence des cours de change	Autres variations	31.12.2024	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	94 510	-	(90 909)	-	(19)	3 582	725	2 857
Emprunts bancaires (a)	94 481	-	(90 909)	-	-	3 571	714	2 857
Intérêts courus (dont concours bancaires)	29	-	-	-	(19)	10	10	-

(a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL.

Risque sur actions ou participation

Le 30 mars 2017, la Société a acquis la totalité des actions de la société Capforce Plus, une société holding détenant 100% du capital de la société Eurobio, auprès de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier et leurs familles pour un montant total de 28,9 millions d'euros répartis comme suit :

- 65% des actions de Capforce Plus, intégralement détenues par Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, ont été apportés à Eurobio Scientifique (anciennement « Diaxonhit ») par ces derniers pour une valeur totale de 18,8 millions d'euros en contrepartie d'actions Diaxonhit qui leurs ont été transférées ;
- 35% des actions de Capforce Plus ont été cédés à Eurobio Scientifique (anciennement « Diaxonhit ») contre versement en numéraire de 10,1 millions d'euros effectué en une tranche de 8,5 millions d'euros payée à la date de réalisation de l'acquisition, et une tranche de 1,6 million d'euros sous forme de crédit vendeur non rémunéré et remboursable par Eurobio Scientifique (anciennement « Diaxonhit ») à hauteur de 0,8 million d'euros en juin 2018 et 0,8 million d'euros en juin 2019.

Le 28 janvier 2018, Eurobio a été absorbée par Eurobio-Ingen dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio-Ingen a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

La Société n'anticipant également pas de pertes futures dans sa filiale Capforce Plus, elle n'a pas constitué de provision sur cette filiale.

Le 31 juillet 2017, Eurobio a acquis la totalité des actions composant le capital de la société californienne Genbio, par le biais d'une société holding, Capforce USA, qu'elle détenait en totalité. A la suite de l'absorption d'Eurobio par Eurobio-Ingen puis d'Eurobio-Ingen par Eurobio Scientific, Capforce USA, Inc. est désormais détenue par Eurobio Scientific. N'anticipant pas de pertes dans cette filiale, Eurobio Scientific n'a pas constitué de provision spécifique pour couvrir des risques liés à celle-ci.

Le 1^{er} juillet 2018, Eurobio Scientific a acquis la société lyonnaise Dendritics pour 46 milliers d'euros. Le 1^{er} janvier 2019, Dendritics a été absorbée par Eurobio Scientific dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

En juillet 2019, Eurobio Scientific a acquis les sociétés britanniques Pathway Diagnostics (aujourd'hui « Eurobio Scientific UK ») et Personal Diagnostics pour 3 230 milliers d'euros. En janvier 2024, Eurobio Scientific a acquis la société Alpha Biotech. Au cours de l'exercice 2024, l'ensemble des flux d'activité de Personal Diagnostics et Alpha Biotech ont été transférés chez Eurobio Scientific UK. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 15 juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de 100% du capital de TECOmedical AG, société mère d'un Groupe suisse spécialisé dans le développement et la distribution de test de diagnostic *in vitro* en Europe, présent en Suisse, en Allemagne, en Autriche et au Benelux. Cette acquisition a été réalisée intégralement en numéraire, en direct pour 20% du capital de TECO, et par le biais d'une holding détenue à 100%, Eurobio Scientific Switzerland AG, pour les 80% restants. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 23 novembre 2021, la Société a pris une participation minoritaire, à hauteur de 16 % du capital, dans la start-up Usense, société française basée à Paris-Saclay, spécialisée dans l'aide au diagnostic médical sur la base d'analyse urinaire. Au 31 décembre 2024, compte tenu de retards répétés dans la finalisation des produits, le Groupe a décidé de déprécier à 100% cette participation.

Par ailleurs, la Société détient une participation dans la société belge Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma), anciennement propriétaire de son produit TQS. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 13 juin 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la société Biomedical Diagnostic NV (« BMD ») par le biais de sa filiale Eurobio Scientific Benelux. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à forte valeur ajoutée. Le prix d'acquisition de cette société est de 3,4 M€. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 3 octobre 2022, Eurobio Scientific a finalisé l'acquisition de la société GenDx pour un montant de 145,5 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 5 juillet 2023, Eurobio Scientific a acquis la totalité du capital de Diagnostic International Distribution SPA (« DID »), société spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic *in vitro* sur tout le territoire italien. Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale.

Le 1er août 2024, Eurobio Scientific a acquis le test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein et l'accord de licence pour distribuer le test génomique de seconde génération Prolaris® pour le cancer de la prostate auprès de Myriad Genetics. Le chiffre d'affaires de ces deux activités est de l'ordre de 8 M€ en base annuelle avec un niveau d'EBITDA à court et moyen terme dilutif sur la performance du Groupe. Au titre de 2024, cette acquisition a généré un EBITDA négatif de l'ordre de 1 million d'euros. Néanmoins au 31 décembre 2024, le Groupe n'a pas constitué de provisions sur cette filiale

Eurobio Scientific ne détient pas de participation significative dans d'autres sociétés tierces.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le Groupe suit avec attention les emplois et les ressources de trésorerie à venir, ce qui l'aide à gérer ses besoins en flux de trésorerie. Généralement, il s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette.

Au 31 décembre 2024, le bilan consolidé du Groupe faisait apparaître un total d'actifs à court terme de 89 586 milliers d'euros avec des dettes à court terme de 44 147 milliers d'euros.

Compte-tenu de dettes à long-terme de 31 258 milliers d'euros, les dettes au 31 décembre 2024 s'élevaient à un total de 75 405 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie disponible du Groupe s'élève à 23 065 milliers d'euros, la variation nette de trésorerie liée à l'activité au cours l'exercice clos le 31 décembre 2023 était de 16 703 milliers d'euros et la trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail du Groupe s'élevait à -5.482 milliers d'euros.

En milliers d'euros	31 décembre 2024
Dettes financières remboursables en cash	-23 449
Trésorerie	23 065
Trésorerie nette de l'endettement financier hors crédit-bail	-384

Le niveau de la trésorerie nette mentionné ci-dessus, est lié à l'activité de l'entreprise mais aussi à des financements et des remboursements qui sont intervenus au cours du temps.

Risque douanier

Les marchés mondiaux traversent une période d'incertitude croissante, alimentée par les tensions commerciales et les politiques protectionnistes. Au cœur de ces turbulences se trouvent les droits de douane, instruments économiques aux conséquences multiples. Leur utilisation accrue par les grandes puissances provoque des ondes de choc. En ce début 2025, le gouvernement américain a alimenté cette incertitude et établi avec la Communauté Européenne des droits de douanes de 10%, renchérissant d'autant le coût d'importation des produits sur le marché américain. A la date de publication de nos états financiers, la Communauté Européenne n'avait pas encore réagi sur les marchés concernant le Groupe.

Le Groupe vend sur le marché américain pour un montant d'une contre-valeur d'environ 10 million d'euros, principalement en important les produits de transplantation de son site de production européen. Par ailleurs, il s'approvisionne soit en matières premières pour ses activités propriétaires, soit en produits finis pour ses activités de distribution auprès de tiers basés aux Etats Unis.

Dans ce contexte volatil et incertain, des droits de douane élevés pourraient être mis en place, ce qui aurait un impact direct sur le coût d'importation des tests transplantation de l'Europe vers les Etats-Unis. Le Groupe pourrait alors prendre en compte ces droits soit en réduisant sa marge brute (absorption des droits), soit en augmentant ses prix de vente localement (compensation des droits), soit en produisant localement, soit en mixant ces trois options. Dans tous les cas, la rentabilité du Groupe pourrait être impactée ainsi que son chiffre d'affaires sur le territoire américain. A ce stade, Eurobio Scientific reste attentif aux développements des discussions entre les Etats Unis et la Communauté européenne avec ses effets directs et indirects.

1.8 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU RAPPORT

Renforcement de la présence du Groupe en Italie

Le Groupe a annoncé en mars 2025 la signature d'un accord portant sur l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Cette unité est spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie. La finalisation de cette transaction est prévue pour le 1er juillet 2025.

Par ailleurs, le Groupe a également finalisé l'acquisition de Quimark SRL, distributeur des produits oncologiques EndoPredict® et Prolaris® en Italie.

Ces acquisitions permettront à Eurobio Scientific de renforcer ses opérations en Italie et d'intégrer commercialement la distribution de ses produits propriétaires. Eurobio Scientific estime qu'elles apporteront environ 10 millions d'euros de revenus additionnels en Italie sur une base annuelle, dont 4 millions d'euros pour les produits propriétaires.

Enfin, le Groupe a été informé fin février que l'un de ses fournisseurs américains, T2 Biosystems, avait cessé ses activités et licencié l'ensemble de ses salariés, devenant ainsi incapable de fabriquer et entretenir des instruments et des réactifs. En 2024, le Groupe a réalisé environ 1,9 million d'euros de chiffre d'affaires avec ce fournisseur, dont 1,7 million d'euros en Italie, son plus grand marché. Le groupe est en train de mettre fin à cette distribution et d'évaluer l'impact sur ses clients italiens.

Arrêt du contrat de liquidité

Le Groupe a annoncé avoir mis fin le 4 mars 2025 au contrat de liquidité confié à TP ICAP, qui était suspendu depuis le 1er août 2024. A la date d'échéance, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 231 501,72 euros en espèce

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité au 10/04/2019, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- 31 573 titres
- 55 902,07 euros en espèce

Fusion Absorption GenDX Products BV par Genome Diagnostic BV avec effet 1er Janvier 2025

Dans le cadre de la simplification de son organisation juridique, le Groupe a procédé à l'absorption de sa filiale de distribution GenDx Products BV par Genome Diagnostic BV afin de ne garder qu'une seule entité juridique aux Pays Bas.

Réorganisation de la production d'EndoPredict® et Prolaris®

A la fin du mois de mars 2025, le Groupe a décidé clôturer le site de production d'EndoPredict® et Prolaris® à Cologne et de transférer la production sur son site des Uls. Cette opération de réorganisation n'aura aucun impact sur le service aux clients.

1.9 ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Eurobio Scientific poursuit le déploiement de ses axes stratégiques prioritaires : le développement des produits propres, l'internationalisation et l'ouverture de nouveaux marchés. Leur objectif est de permettre au Groupe de poursuivre son développement avec, à la fois, une croissance de son chiffre d'affaires et de ses marges.

CHAPITRE 2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations au 31 décembre 2024 :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2024.12	2023.12	2024.12	2023.12	2024.12	2023.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlens House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D (h)		USA	NI	IG	-	100%	-	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Acherstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbestrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlens House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products INC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Sps (f)	Piazza Carlo Amati 6 20147 Milano	Italie	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Alpha Biotech Limited (g)	Ythan Lodge, Drummore Road Killearn, Glasgow G63 9N, Royaume-Uni	UK	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific Service SAS (i)	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific Services GmbH (i)	Staffelsestr. 6 - 81477 Munich	Allemagne	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific GmbH (i)	Nattermannallee 1 50829 Köln	Allemagne	IG	NI	100%	-	100%	-
EurobioScientific PTY (i)	Locked Bag Q800 QUEEN Victoria Building, NSW 1230 -Australia	Australie	IG	NI	100%	-	100%	-

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019.

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020.

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020.

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022.

(e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDxProducts BV et GenDx Products Inc en octobre 2022.

(f) Acquisition de 100% de la société D.I.D par Eurobio Scientific le 5 juillet 2023.

(g) Acquisition de 100% de la société Alpha Biotech Limited par Eurobio Scientific UK le 3 janvier 2024.

(h) Absorption de la Genbio R&D par la société Genbio sur l'exercice 2024 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

(i) Acquisition de 100% des sociétés Myriad Genetics SAS, Myriad Services GmbH, Myriad International GmbH et Myriad Genetics Australia PTY le 1^{er} août 2024.

IG : intégration globale

NI : non intégrée

Les entités du Groupe non-consolidées sont :

- la participation minoritaire d'Eurobio Scientifique dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Cette participation a fait l'objet d'une dépréciation intégrale sur l'exercice 2024.
- la prise de participation minoritaire dans la société Anthomed (10,5%) effectuée au cours du premier semestre 2024 pour un montant de K€ 100 ;
- la prise de participation minoritaire dans la société MADS (1%) effectuée au cours du second semestre 2024 pour un montant de 100€.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.1 ACTIVITES DES FILIALES DE LA SOCIETE

Vous trouverez dans le présent paragraphe une description de l'activité et des résultats des Filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Capforce Plus

Depuis le 30 mars 2017, la Société détient 100% du capital social et des droits de vote de Capforce Plus, société holding dont l'activité, à titre principal, était la détention d'une participation à 100% dans le capital d'Eurobio (622 018 554 RCS Evry), industriel français dans le domaine du diagnostic in-vitro et des sciences de la vie. Dans le cadre d'une réorganisation du Groupe, cette participation a été cédée en décembre 2017 à Ingen qui a ensuite absorbé Eurobio le 28 janvier 2018 par le biais d'une dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine.

Son exercice clos le 31 décembre 2024 s'est soldé par un bénéfice net de 117 milliers d'euros contre un bénéfice net de 116 milliers d'euros en 2023.

Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)

Eurobio Scientific Benelux est l'entité productrice du test propriétaire TQS qu'elle livre à Eurobio Scientifique dans le cadre de la commercialisation en France. La fabrication de TQS étant sous-traitée, Eurobio Scientific Benelux n'a pas de collaborateurs en propre et son fonctionnement est assuré par des collaborateurs du Groupe.

Son exercice clos le 31 décembre 2024 s'est soldé par une perte de 23 milliers d'euros, contre une perte de 25 milliers d'euros en 2023.

Biomedical Diagnostics MV (BMD)

En juin 2022, Eurobio Scientific Benelux a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit belge Biomedical Diagnostics MV (« **BMD** »).

Créée en 1986, BMD est basée à Anvers, en Belgique. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs sur la zone Benelux (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de l'auto-immunité pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. BMD s'est également développé dans le domaine des maladies infectieuses, des désordres génétiques et de la surveillance des biothérapies. BMD commercialise actuellement des

produits spécifiques du Groupe Eurobio Scientific en distribuant la gamme des contrôles de qualité Pathrol fabriquée par Eurobio Scientific UK au Royaume-Uni.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, BMD a enregistré un bénéfice net de 378 milliers d'euros contre un bénéfice de 603 euros en 2023.

Capforce USA

Eurobio Scientific possède 100% de cette filiale qui a vocation à être la holding de détention de ses participations américaines. Elle a été constituée en 2017 pour réaliser l'acquisition de Genbio avec un financement par emprunt auprès de Bank of the West en Californie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Capforce USA a enregistré une perte de 77 milliers de dollars US contre une perte de 71 milliers de dollars US en 2023.

Innominata Inc. dba Genbio (Genbio LLC.)

Eurobio Scientific contrôle, par l'intermédiaire de Capforce USA, 100% du capital de cette société basée en Californie depuis juillet 2017. Genbio Inc. fabrique ses propres tests de diagnostic qu'elle vend principalement aux Etats-Unis par l'intermédiaire de distributeurs.

Au cours de l'exercice 2024, la société a absorbée Genbio R&D LLC (anciennement « Diaxonhit Inc. »), société américaine qui consistait essentiellement à effectuer tous les travaux de R&D sur les produits destinés au marché américain ainsi que les démarches réglementaires correspondantes auprès de la FDA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Genbio LLC. a enregistré un bénéfice net de 358 milliers de dollars US contre un bénéfice de 288 milliers de dollars US en 2023 pour Genbio R&D LLC et une perte de 93 milliers de dollars pour GenBio R&D LLC.

Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics)

En juillet 2019, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit britannique Pathway Diagnostics Ltd (« **Eurobio Scientific UK** »).

Fondée en 1999, Eurobio Scientific UK est basée à Dorking dans le Surrey. Elle propose toute une gamme d'instruments et de réactifs de diagnostic in vitro aux laboratoires de biologie hospitaliers, notamment dans les domaines de l'hématologie et de l'immunologie, ainsi qu'aux laboratoires industriels et de recherche (centres de recherche, laboratoires pharmaceutiques, CRO, etc.). De même, Eurobio Scientific UK fournit des réactifs de contrôle de qualité qu'elle conçoit et fabrique, afin de permettre aux laboratoires de comparer et de suivre leur performance comme exigé dans le référentiel des bonnes pratiques de laboratoire. La Société commercialise actuellement en France certains contrôles fabriqués par Eurobio Scientific UK.

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a transféré les flux de ses filiales Personal Diagnostics Ltd et Alpha Biotech limited à Eurobio Scientific UK. Personal, aussi basée à Dorking dans le Surrey, était spécialisée dans les auto-tests à destination des professionnels de santé et des particuliers commercialisant, essentiellement auprès de particuliers AnaemiaScreen pour l'anémie liée au manque de fer, ThyroScreen pour la détection de l'hypothyroïdie, et UlcerScreen pour l'ulcère de l'estomac. La société commercialise d'autres auto-tests en distribution. Acquise début janvier 2024, Alpha Biotech était principalement le distributeur de GenDx en Grande Bretagne. A fin décembre 2024, Personal Diagnostic Ltd et Alpha Biotech sont des structures dormantes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Eurobio Scientific UK a enregistré un bénéfice net de 580 milliers de livres sterling contre un bénéfice de 392 milliers de livres sterling en 2023.

TECOmedical AG

En juillet 2020, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit suisse TECOmedical AG (« **TECO** »).

Fondée en 1984, TECO est basée à Sissach, en Suisse. Elle propose toute une gamme de tests de biomarqueurs spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs, ainsi que des produits propriétaires pour le diagnostic humain et vétérinaire, l'écotoxicologie et les syndromes métaboliques. De même, TECO développe et fabrique ses propres produits au sein de sa filiale TECOmedical GmbH, située à Rheinbach, en Allemagne. La Société commercialise actuellement en France et au Royaume-Uni des produits spécifiques de TECO.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, TECOmedical AG a enregistré un bénéfice net de 292 milliers de francs suisses contre un bénéfice de 91 milliers de francs suisses en 2023.

Eurobio Scientific Switzerland

Dans le cadre de l'acquisition de la société TECOmedical AG, la société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrasse, 10 6362 Stansstad, en Suisse, a été créée en tant que holding.

Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte nette de 24 milliers de francs suisses contre une perte de 26 milliers de francs suisses en 2023.

Genome Diagnostics BV (« GenDx »)

En octobre 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit néerlandais Genome Diagnostics BV (« **GenDx** ») et ses filiales Genome Products et GenDx Products.

Créée en 2005 à Utrecht aux Pays-Bas, GenDx est spécialisée dans le diagnostic moléculaire des transplantations par typage HLA (*human leucocyte antigen*) d'organes ou de patients dans le cadre de l'évaluation de la compatibilité entre donneurs et receveurs. Elle est, entre autres, un des pionniers du typage basé sur la séquençage génomique (*sequencing based typing*, SBT) pour lequel elle propose actuellement des solutions à haute résolution basées sur les technologies NGS (*next generation sequencing*) les plus récentes. GenDx développe et commercialise une gamme complète qui comprend : des réactifs permettant d'effectuer le typage HLA par séquençage ; des logiciels d'analyse des résultats de séquençage, adaptés à différentes techniques et différentes plateformes ; des modules de formations, facilitant l'adoption de ses solutions par ses clients.

Au cours de l'année 2024, Genome Diagnostics BV a absorbé sa filiale hollandaise Genome Products BV et a transféré en interne la propriété de sa filiale américaine GenDx Products à Cap Force USA.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, GenDx a réalisé un bénéfice net de 9 660 milliers d'euros contre un bénéfice de 5.254 milliers d'euros en 2023.

Diagnostic International Distribution SPA (« DID »)

En juillet 2023, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit italien Diagnostic International Distribution SPA (« **DID** »).

Créée en 1946, DID est basée à Milan, en Italie, et réunit une équipe de 26 collaborateurs. La société propose une gamme de tests et d'instruments spécialisés à travers des contrats de distribution exclusifs. Elle est devenue un acteur de référence dans le domaine de la microbiologie pour lequel elle propose à ses clients une gamme très complète de solutions incluant réactifs et instruments. Au-delà des hôpitaux et des laboratoires de biologie privés, DID est présente sur les marchés vétérinaires, industriels et de la nutrition. Plus récemment, la société s'est également développée dans la biologie de proximité (Point Of Care, POC). Elle est certifiée ISO9001.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, DID a réalisé un bénéfice net de 22 milliers d'euros contre un bénéfice de 70 milliers d'euros en 2023.

Eurobio Scientific Service GmbH (anciennement Myriad Genetics Service GmbH)

En août 2024, la Société a finalisé l'acquisition de la totalité des actions de la société de droit allemand Myriad Genetics Service GmbH et de sa filiale Myriad International GmbH. Les deux sociétés ont été renommées respectivement Eurobio Scientific Service et Eurobio Scientific GmbH.

Basée à Munich, Eurobio Scientific Service GmbH est une société de distribution dans le domaine des tests génétiques et de la médecine préventive. Elle vend sur son marché domestique ainsi que via des distributeurs à l'international, les tests génomiques de seconde génération EndoPredict® et Prolaris® pour le cancer du sein et de la prostate.

Basée à Cologne, sa filiale Eurobio Scientific GmbH est une société qui détient la technologie EndoPredict® et l'accord de license Prolaris® et les produit sur son site avant de les revendre à Eurobio Scientific Service GmbH.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Eurobio Scientific Service GmbH a réalisé une perte de 1 063 milliers d'euros et sa filiale Eurobio Scientific GmbH un bénéfice net de 1 649 milliers d'euros.

Eurobio Scientific Service SAS (anciennement Myriad Genetic SAS)

Dans le cadre de l'acquisition des produits EndoPredict® et Prolaris® décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport, la Société a acquis la filiale de droit français Myriad Genetic SAS, devenu en septembre 2024 Eurobio Scientific Service SAS.

Basée à Issy-les-Moulineaux, Eurobio Scientific Service SAS est également spécialisée dans le domaine des tests génétiques et de la médecine préventive. Elle vend sur son marché domestique les tests génomiques de seconde génération EndoPredict® et Prolaris® pour le cancer du sein et de la prostate.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Eurobio Scientific Service a réalisé une perte de 811 milliers d'euros.

Eurobio Scientific PTY Ltd (anciennement Myriad Genetic PTY Ltd)

Toujours dans le cadre de cette acquisition des produits EndoPredict® et Prolaris® décrite au paragraphe 1.2 du présent rapport, la Société a acquis la filiale de droit australien Myriad Genetic PTY Ltd, devenu en septembre 2024 Eurobio Scientific PTY Ltd.

Eurobio Scientific Service PTY Ltd est également spécialisée dans le domaine des tests génétiques et de la médecine préventive. A ce stade, elle vend sur son marché domestique le test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Eurobio Scientific Service a réalisé une perte de 672 dollars australien.

2.2 PRISE DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES DANS DES SOCIETES AYANT LEUR SIEGE SOCIAL EN FRANCE OU PRISE DU CONTROLE DE TELLES SOCIETES

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, en août, la Société a acquis la totalité des actions de la société de droit français Miryad Genetic SAS.

Les termes et modalités de cette acquisition sont décrits au paragraphe 1.2 du présent rapport. Vous trouverez également une description de l'activité et des résultats de cette société au paragraphe 2.1 du présent rapport.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société n'a pris aucune autre participation au sein de sociétés de droit français ou étranger.

2.3 ALIENATION D'ACTIONS INTERVENUES A L'EFFET DE REGULARISER LES PARTICIPATIONS CROISEES

Néant.

CHAPITRE 3 - INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau présentant le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients de la Société par date d'échéance au 31 décembre 2024 en application des articles L. 441-14 et D. 441-6 du Code de commerce :

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	474	157	9	11	122	299	2 869	612	352	240	1574	2 778
Montant total TTC des factures concernées	8 820 928 €	1 328 995 €	22 835 €	88 833 €	575 483 €	2 016 146 €	12 288 117 €	2 775 093 €	913 847 €	1 114 658 €	2 179 937 €	6 983 535 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	-11,8%	-1,8%	0,0%	-0,1%	-0,8%	-2,7%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							13,5%	3,1%	1,0%	1,2%	2,4%	7,7%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement							Délai généralement consenti de 30 jours fin de mois					

CHAPITRE 4 - MONTANT DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

La Société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

La Société envisage d'affecter tous les fonds disponibles au financement de ses activités, à celui de sa croissance et au plan de rachat d'actions. Elle n'a, en conséquence, pas l'intention de distribuer de dividendes dans un futur proche.

CHAPITRE 5 - TABLEAU DES RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le tableau des résultats des cinq derniers exercices de la société requis en application de l'article R. 225-102 al. 2 du Code de commerce :

RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Nature des indications	Exercice 31/12/2020	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2024
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 629 815	3 629 815	3 629 815	3 501 815	3 279 639
Nombre des actions ordinaires existantes	11 343 171	11 343 171	11 343 171	10 943 171	10 248 871
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer	46 379	28 581	32 320	127 610	127 610
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de Bons de Souscription d'Action, d'actions gratuites et de levées d'options	46 379	28 581	32 320	127 610	127 610
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	179 582 303	167 425 705	128 086 850	82 280 552	90 852 515
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	89 716 619	69 041 465	37 367 677	9 203 353	22 389 562
Participation des salariés due au titre de l'exercice	5 571 348	7 737 756	3 703 879	845 326	874 315
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Résultat distribué	78 782 666	62 344 885	27 506 657	8 123 411	24 631 303
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	7,42	5,40	2,97	0,76	2,10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-	-	-	-	-
Dividende attribué à chaque action	6,95	5,50	2,42	0,74	2,40
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	115	128	135	139	143
Montant de la masse salariale de l'exercice	7 903 319	8 467 445	9 970 386	7 512 798	8 922 213
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	3 279 504	3 307 987	4 370 079	2 941 069	2 528 901

CHAPITRE 6 - REPARTITION DU CAPITAL ET ACTIONS D'AUTOCONTROLE

6.1 EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Le tableau ci-dessous présente la répartition du capital et des droits de vote de la Société au 31 décembre 2024 :

Actionnaires	Actions		Droits de vote théoriques	
	Nombre	%	Nombre	%
EB Development	9.132.769 ⁽¹⁾	89,11	9.132.769 ⁽¹⁾	89,11
Public	1.116.102	10,89	1.116.102	10,89
Total	10.248.871	100,00	10.248.871	100,00

(1) En ce compris les 214.450 actions détenues en propre par la société et assimilées aux actions détenues par l'initiateur en application des dispositions de l'article L. 233-9, I, 2° du code de commerce.

A la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus ne détient plus de 5% du capital et des droits de vote de la Société.

Chaque action donne droit à une voix. Le nombre de voix dont peut disposer chaque actionnaire n'est pas limité. Il n'existe pas de droit de vote double.

Au 31 décembre 2024, le nombre de droits de vote théoriques s'élève à 10.248.871 et le nombre de droits de vote réels s'élève à 10.034.421, après déduction des actions auto-détenues par la Société qui sont dépourvues de droit de vote.

6.2 FRANCHISSEMENT DE SEUILS LEGAUX

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, en application des dispositions de l'article L. 233-7 du Code de commerce, EB Development a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 50% en capital en droits de vote.

6.3 ACTIONNARIAT SALARIE

Vous trouverez ci-dessous les informations requises en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Comme détaillé au chapitre 9 ci-dessous, certains salariés ou anciens salariés de la Société sont devenus actionnaires par exercice d'options de souscription d'actions ou par acquisition définitive d'actions attribuées gratuitement.

Par ailleurs, la Société a mis en place le 2 mars 1999 un plan d'épargne d'entreprise par octroi qui a été modifié le 11 mai 2001 puis le 3 novembre 2005. Lors de l'introduction en bourse de la Société, le 17 novembre 2005, 18.512 actions ont été souscrites par les salariés dans le cadre du PEE. Aucune action n'a été souscrite depuis cette date.

Au 31 décembre 2024 et à la connaissance de la Société, l'actionnariat salarié représente environ 0,04% du capital social et des droits de vote de la Société.

6.4 INFORMATIONS RELATIVES A L'AUTOCONTROLE

Programme de rachat d'actions

Les actions propres détenues par la Société au 31 décembre 2024 ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2024, dans sa sixième (6^e) résolution, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce.

Ce programme a, par ordre de priorité, les objectifs suivants :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la Société sur le marché Euronext Growth Paris, ou sur tout autre marché, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- remettre les titres rachetés en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- annuler totalement ou partiellement les actions par voie de réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par la treizième (13^e) résolution de l'assemblée générale du 13 juin 2024 ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés française ou étrangères ou Groupements qui lui sont liés selon les conditions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution d'actions gratuites ou toute autre condition permise par la réglementation ;
- attribuer les actions rachetées lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes à émettre de la Société ;
- le cas échéant, attribuer des actions rachetées dans le cadre de la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers et qui serait conforme à la réglementation en vigueur au moment du rachat effectif des actions, étant précisé que dans une telle hypothèse la Société informerait ses actionnaires par voie de communiqué de presse.

La durée du programme est de 18 mois maximum à compter de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2024 et expirant, soit au jour où toute assemblée générale de la Société adopterait un nouveau programme de rachat d'actions soit, à défaut, le 13 décembre 2025. Le pourcentage de rachat maximum autorisé s'élève à 10% du capital. Le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social. Le prix d'achat unitaire maximum est de 60,00 euros, soit un montant théorique maximum consacré au programme de rachat sur la base du pourcentage maximum de 61.493.220 euros, hors frais de négociation, calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social à la date de l'assemblée générale du 13 juin 2024. Ce nombre d'actions et les limites de prix d'achat seront, le cas échéant, ajustés par le conseil d'administration lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité

La Société a conclu un contrat de liquidité le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 0 titre ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 231 501,72 euros.

Autocontrôle hors contrat de liquidité

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 214 450 actions propres, soit 2,09% du capital social à cette même date.

Actions en autocontrôle au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 214 450 actions Eurobio Scientific, soit 2,09 % du capital social à cette même date.

Annulation d'actions préalablement rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

CHAPITRE 7 - RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce, vous trouverez dans le présent paragraphe le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

7.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE

7.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2024, le conseil d'administration est composé des neuf membres suivants :

Nom	Mandat	Age	Membre indépendant ⁽¹⁾	Comité d'audit	Comité des rémunérations et des nominations	Date d'entrée au conseil d'administration	Date d'expiration du mandat actuel ⁽²⁾
Denis Fortier	Président directeur général	57				2019	2025
Jean-Michel Carle Grandmougin	Administrateur et directeur général délégué	64				2019	2025
Cathie Marsais	Directeur général délégué	43				2023	2025
Bosc Olivier	Directeur général délégué	51				2023	2025
Hervé Duchesne de Lamotte	Administrateur	68				2019	2025
Michel Picot	Administrateur	72	✓	✓	✓	2019	2025
Patrick de Roquemaurel	Administrateur	68	✓	✓	✓	2019	2025
EUROBIONEXT SAS, représentée par Monsieur Grégoire Sentilhes	Administrateur	64			✓	2022	2025
Catherine Courboillet	Administrateur	61	✓			2024	2027

(1) Au regard de la recommandation n°3 du Code Middledent.

(2) Le mandat d'administrateur expire à l'issue de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

Comité d'audit

Le conseil d'administration a décidé de se doter d'un comité d'audit ayant pour mission d'examiner :

- les comptes annuels et consolidés afin d'en faciliter l'arrêté et la revue par le conseil d'administration ;
- les comptes consolidés semestriels ;
- les risques, les litiges et les engagements hors bilan significatifs ;
- la pertinence du choix et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes annuels et consolidés ou des comptes consolidés semestriels ;
- la mise en œuvre des recommandations du commissaire aux comptes ;
- la procédure de sélection des commissaires aux comptes, la formulation d'avis sur le montant des honoraires sollicités pour l'exécution de leur mission de contrôle légal et le contrôle du respect des règles garantissant leur indépendance ;
- toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le président du conseil d'administration, notamment le budget de la Société.

Au 31 décembre 2024, le comité d'audit est composé des deux membres suivants :

- Monsieur Michel Picot, administrateur indépendant et président du comité d'audit ;
- Monsieur Patrick de Roquemaurel, administrateur indépendant ;
- Madame Catherine Courboillet, administrateur indépendant.

Comité des rémunérations et des nominations

Le conseil d'administration a également créé un comité des rémunérations et des nominations ayant notamment pour mission de préparer les décisions du conseil d'administration et de lui faire des recommandations dans les domaines suivants :

- La rémunération des membres de la direction générale : le comité est chargé, sur la base de critères définis avec le conseil d'administration prenant en compte la performance de la Société par rapport aux objectifs fixés et la contribution personnelle de chacun des membres de la direction générale à la réalisation de ces objectifs, et par référence à la pratique générale de rémunération de Groupes français ou étrangers équivalents, ou comparables de :
 - recommander annuellement au conseil d'administration le niveau de rémunération fixe des dirigeants ;
 - recommander le montant de la part variable de cette rémunération en fonction des performances réalisées ;
 - examiner les autres formes de rémunération et d'avantages en nature, y compris les avantages de retraite et de prévoyance ;
- la soumission de propositions concernant le montant global de la somme fixe annuelle allouée aux administrateurs par l'assemblée générale, sa répartition entre les administrateurs, les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs et aux comités ad hoc en tenant compte de leur assiduité et des tâches accomplies au sein du conseil d'administration et dans les comités ;
- la politique générale d'attribution des outils d'incentive des collaborateurs (bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, attribution d'actions gratuites et/ou option de souscription et d'achat d'actions) proposée par la direction générale ;
- les éventuelles augmentations de capital réservées aux salariés ;
- la qualité d'indépendance de chacun des administrateurs, et la préparation de la procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs ainsi que l'évaluation des candidats envisagés ;
- l'évaluation de l'organisation et du fonctionnement du conseil d'administration ;
- la composition des comités du conseil d'administration ;
- la prévention des conflits d'intérêts au sein du conseil d'administration ;
- les projets de modifications significatives dans l'organisation de la direction du Groupe.

Au 31 décembre 2024, le comité des rémunérations et des nominations est composé des quatre membres suivants :

- Monsieur Patrick de Roquemaurel, administrateur indépendant et président du comité des rémunérations et des nominations ;
- Monsieur Michel Picot, administrateur indépendant ;
- Monsieur Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, administrateur, au conseil d'administration ;
- Monsieur Arthur Vigneras.

7.1.2 DIRECTION GENERALE

Modalité d'exercice de la direction générale

En vertu de l'article L. 225-51-1 du Code de commerce et de l'article 17.1 des statuts, le conseil d'administration doit, à la majorité des administrateurs présents et représentés, délibérer sur les modalités d'exercice de la direction générale qui doit être assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration soit par une autre personne physique nommé par le conseil d'administration et qui prend le titre de directeur général.

Le conseil d'administration de la Société, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé que la direction générale de la Société sera assumée, sous sa responsabilité, par le président du conseil d'administration qui prendra en conséquence le titre de président directeur général.

En application de l'article 17.1 des statuts le choix d'exercice de la direction générale de la Société ainsi retenue est valable jusqu'à décision contraire du conseil d'administration.

Composition de la direction générale au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, la direction générale de la Société était composée ainsi :

Nom	Mandat	Date de début du mandat	Date d'expiration du mandat
Denis Fortier	Président directeur général	13 juin 2023	Assemblée générale 2025
Jean Michel Carle Grandmougin	Directeur général délégué	13 juin 2023	Assemblée générale 2025
Olivier Bosc	Directeur général délégué	10 octobre 2023	Assemblée générale 2025
Cathie Marsais	Directrice générale déléguée	13 juin 2023	Assemblée générale 2025

7.2.3 LISTE DES MANDATS

Denis Fortier, président directeur général (57 ans)

Denis Fortier bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans le diagnostic *in vitro* et dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes commercial et marketing au sein de sociétés de diagnostic, Denis Fortier a pris en charge des fonctions de directeur international puis de Business Developer de la société BMD France. Il intègre ensuite la direction Générale d'une *start-up*, Inodiag, pour son développement et son financement.

Denis Fortier, possède une double expérience de dirigeant et d'entrepreneur. En 2010, il participe avec son associé Jean-Michel Carle au rachat des laboratoires Eurobio. Il supervise les départements de la production, de la R&D, du Business développement et de l'international.

Entrepreneur et investisseur, Denis Fortier est membre de réseau entreprendre, pour l'aide à la création d'entreprises et aux suivis de jeunes entrepreneurs.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Denis Fortier en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Denis Fortier a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler son mandat de directeur général délégué de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2023, a décidé de nommer Denis Fortier en tant que président du conseil d'administration et directeur général de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur et a constaté, en conséquence, l'arrivée à échéance de son mandat de directeur général délégué.

Denis Fortier est diplômé d'un Master 2 en Biotechnologie et commercial.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Président	Eurobio Scientific UK	2019
Président	Innominata dba Genbio Inc	2017
Directeur général	Capforce Plus	2017
Président	EurobioNext	2022
Président	Eurobio Scientific Switzerland	2022
Président	TECOMedical AG	2022
Président	TECOMedical Gmbh	2022
Président	Eurobio Scientific Benelux	2022
Président	BMD Belgique	2022
Président	Eurobio Scientific Service SAS	2024
Président	Eurobio Scientific GmbH	2024
Président	Eurobio Scientific Service GmbH	2024
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Président Directeur Général	Eurobio Scientific	Depuis 2023
Directeur général délégué	Eurobio Scientific	2019-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0		

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué (64 ans)

Jean-Michel Carle Grandmougin possède plus de 40 ans d'expérience dans les domaines du diagnostic *in vitro* et de la recherche. Il a commencé sa carrière chez Technicon devenu Bayer Diagnostics en tant qu'ingénieur Technico-commercial pour en devenir chef des ventes à 30 ans. Il a été ensuite directeur commercial pour la société BMD (BioMedical Diagnostics) pendant 13 ans avant de prendre la responsabilité de la *business unit* germanique. Jean-Michel Carle Grandmougin intègre Eurobio en 2006 en tant que directeur commercial pour rapidement devenir directeur général afin de préparer la reprise de la société. En juin 2010, il devient avec Denis Fortier et OTC Asset Management (qui cèdera sa participation en juillet 2014), l'un des associés majoritaires de la société Capforce, société holding détenant la totalité du capital de la société Eurobio.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Jean-Michel Carle Grandmougin en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 27 juin 2019, a décidé de le nommer président du conseil d'administration et directeur général de la Société pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Jean-Michel Carle Grandmougin a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024. Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2022, a décidé de renouveler ses mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de la Société, pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2023, a constaté la fin de ses mandats de président du conseil d'administration et de directeur général de la Société et a décidé de le nommer directeur général délégué pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur.

Jean-Michel Carle Grandmougin est titulaire d'une Licence de Biologie (1982).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Représentant d'un président personne morale	Capforce Plus	2017
Directeur général	EurobioNext	2022
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Co-gérant	SCI Capforce	2017
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Directeur Général Délégué	Eurobio Scientific	Depuis 2023
Président directeur général	Eurobio Scientific	2019-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0		

Madame Cathie Marsais, directrice générale déléguée (44 ans)

Cathie Marsais a rejoint Eurobio Scientifique en 2007 au poste de Responsable Qualité. Membre du Comité Exécutif Groupe d'EUROBIO SCIENTIFIC, elle est actuellement Directrice Générale Adjointe en France et est en charge des opérations (Supply Chain, production, R&D, Services Qualité et Réglementaire). Elle est également, le COO du Groupe Eurobio Scientifique et travaille de manière transversale avec les équipes opérationnelles du Groupe.

Elle possède 18 ans d'expérience dans le domaine du diagnostic in vitro et des dispositifs médicaux. De formation scientifique et réglementaire, elle est référente et représentante de la direction d'EUROBIO SCIENTIFIC auprès des organismes de réglementation, des agences françaises et européennes des produits de santé.

Cathie Marsais est titulaire d'un Master en biotechnologie et produits de santé de l'Université Pharmaceutique de Châtenay-Malabry et également titulaire d'un Executive MBA délivré par l'EM de Lyon.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 13 juin 2023, a décidé de nommer Cathie Marsais en tant que directrice générale déléguée de la Société pour une durée égale à celle du mandat du directeur général soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientifique</i>		
Directrice générale	Eurobio Scientifique Service SAS	2024
Directrice générale	Eurobio Scientifique GmbH	2024
Directrice générale	Eurobio Scientifique Service GmbH	2024
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientifique</i>		
Néant		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Directrice générale délégué	Eurobio Scientifique	Depuis 2019
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 4 561		

Monsieur Olivier Bosc, directeur général délégué (52 ans)

Olivier Bosc bénéficie de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la Finance et de la Santé. Après une expérience de 8 ans en Audit et Corporate Finance au sein du cabinet Deloitte en France et aux Etats Unis, il rejoint General Electric Healthcare et occupe pendant 14 ans diverses fonctions financières puis de direction générale en France et à l'international. Il intègre ensuite pendant 5 ans la Direction Générale de l'Hôpital Américain de Paris, puis celle du Groupe d'Hospitalisation privé Kantys avant de rejoindre le Groupe en octobre 2023.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 10 octobre 2023, a décidé de Olivier Bosc en tant que directeur général délégué de la Société pour une durée égale à celle du mandat du directeur

général soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Directeur général	Eurobio Scientific UK	2024
Directeur général	Innominata dba Genbio Inc	2024
Directeur général	Capforce Plus	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Switzerland	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Benelux	2024
Directeur général	BMD Belgique	2024
Directeur général	Personal Diagnostics	2024
Directeur général	Alpha Biotech	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Service SAS	2024
Directeur général	Eurobio Scientific GmbH	2024
Directeur général	Eurobio Scientific Service GmbH	2024
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonction	Sociétés	Dates
Directeur Général délégué	Eurobio Scientific	Depuis 2023
Directeur Général	Clinique du Val d'Ouest	2022-2023
Directeur Général	Clinique St George	2022-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0		

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur (68 ans)

Hervé Duchesne de Lamotte bénéficie de 25 ans d'expérience internationale en finance, et 20 ans dans l'industrie des biotechnologies. Après avoir occupé différents postes d'ingénieur au sein de sociétés de conseil en France et aux Etats-Unis, entre 1981 et 1989, Hervé Duchesne de Lamotte a pris en charge des fonctions de direction générale dans des établissements financiers à Paris.

C'est en 1991 qu'il intègre le monde de la pharmacie et de la biotechnologie lorsqu'il crée avec un partenaire médecin le Groupe IDM, société de biotechnologie spécialisée dans l'immunothérapie du cancer, où il exercera à partir de 1998 les fonctions de directeur financier pendant 10 ans, en France, au Canada, et aux Etats-Unis. Après l'introduction au NASDAQ d'IDM Pharma en 2005, il deviendra directeur général puis président-directeur général d'IDM France à Paris entre 2006 et 2008, jusqu'à la cession d'IDM au Groupe pharmaceutique Takeda.

Avant de rejoindre la Société, Hervé Duchesne de Lamotte était gérant de Cirrus Finance Management, société de conseil spécialisée en stratégie et organisation financière. Il a été membre du conseil d'administration d'IDM et de France Biotech.

Il intègre la Société en octobre 2009 en qualité de directeur administratif et financier.

Hervé Duchesne de Lamotte est membre des conseils de direction et d'administration de la Société depuis 2010. Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans. L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 a nommé, à nouveau, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Hervé Duchesne de Lamotte est diplômé d'un MBA en Finance du MIT et d'un Master of Science du même institut, il est également ingénieur en aéronautique (SupAero).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Président	Cirrus Finance Management SAS	2023
Président	Anthomed SAS	2023
Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années		
Fonctions	Sociétés	Dates
Directeur général délégué	Eurobio Scientifc	2019-2023
Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0		

Michel Picot, administrateur (73 ans)

Michel Picot a commencé sa carrière en tant qu'auditeur chez Peat Marwick Mitchell avant de travailler pour une filiale de Paribas, la SCOA, où il a occupé différents postes. Puis il a été directeur général d'ECS, en Allemagne pendant deux ans avant de devenir Senior Vice-President Finance chez Eunetcom. Il a ensuite rejoint Vivendi Telecom International de 1995 à juin 2004 où il a exercé les fonctions de directeur général adjoint. Michel Picot est président d'Advest SAS depuis 2005. Il a également occupé ou occupe les fonctions d'administrateur des sociétés Keyyo (jusqu'en 2019) et Sogetrel (jusqu'en 2018)

Michel Picot est membre des conseils de direction de la société depuis 2004. Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Michel Picot en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Michel Picot a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Michel Picot est diplômé de l'école de Hautes Etudes Commerciales (HEC, 1974). Il est également titulaire du DECS (1977) et des certificats supérieurs de révision (1983).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientifc</i>		
Néant		

Hors du Groupe Eurobio Scientific

Président	Advest SAS	2005
Membre des Conseillers du Commerce extérieur de la France	CCE	2012
Trustee fonds de Pension UK	IPS	2008

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Administrateur	Keyyo	2008 à 2019
Administrateur	Sogetrel	2016 à 2018

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0

Patrick de Roquemaurel, administrateur (68 ans)

Patrick de Roquemaurel bénéficie de plus de 30 années d'expérience professionnelle dans la finance et l'industrie, notamment dans le secteur de l'informatique et des technologies de l'information. Il a occupé différents postes de direction commerciale au sein des sociétés Tandem Computer, Stratus Computers, de direction générale de Business Unit au sein de Siemens Nixdorf France et de vice-président des activités de service de Bull. En 2007, il rejoint OTC Asset Management en tant que Directeur des Participations. A ce titre, il réalise des investissements dans les secteurs des technologies et de la santé, notamment le rachat d'Eurobio avec son management en 2010. Début 2016, il quitte OTC Asset Management et intègre la société de gestion Extendam en juillet 2016 en tant que gérant.

Au cours de la modification du mode de direction et d'administration de la société, l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019 a décidé de nommer Patrick de Roquemaurel en qualité d'administrateur pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2022 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Patrick de Roquemaurel a été renouvelé dans ses fonctions d'administrateur lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 13 juin 2022 pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Patrick de Roquemaurel est diplômé de l'ESLSCA (1978).

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024

Fonctions	Sociétés	Dates de début
<i>Dans le Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		
<i>Hors du Groupe Eurobio Scientific</i>		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Néant		

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0

EurobioNext SAS, administrateur, représentée par Grégoire Sentilhes (64 ans) en tant que représentant permanent de la personne morale

Grégoire Sentilhes, représentant permanent d'EurobioNext, était le directeur général de ScreamingMedia, entreprise de syndication de contenu à valeur ajoutée introduite au NASDAQ en 2000, qui a récemment fusionné avec CBS Market Watch. Il était précédemment basé à New York, comme Vice-Président marketing pour le monde de la division commerce électronique du Groupe allemand Bertelsmann. Il était auparavant co-fondateur et PDG de la division on-line du Groupe Lagardère à Paris de 1993 à 1996. Il a investi avec succès dans le non coté en France, en Espagne, aux États-Unis et en Chine : 4 de ses 15 investissements ont été cotés en bourse. Il est membre du conseil d'orientation de France Investissement, et co-fondateur des Journées de l'Entrepreneur. En 2010, il devient le Président du G20 des Jeunes Entrepreneurs (G20 YES).

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 18 mai 2022, a nommé EurobioNext administrateur à titre provisoire, nomination ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires du 13 juin 2022. Lors de cette réunion, l'assemblée générale a également renouvelé le mandat d'administrateur d'EurobioNext pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Grégoire Sentilhes est diplômé de l'ISG et de l'Université Paris Dauphine.

<i>Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024</i>		
Fonctions	Sociétés	Dates de début
<u>Dans le Groupe Eurobio Scientifc</u>		
<i>Néant.</i>		
<u>Hors du Groupe Eurobio Scientifc</u>		
<i>Représentant du gérant personne morale</i>	<i>NextStage EverGreen</i>	
<i>Président</i>	<i>NextStage</i>	
<i>Président du conseil d'administration</i>	<i>NextStage</i>	
<i>Président</i>	<i>NextStage AM</i>	
<i>Président</i>	<i>NextStage Partners</i>	
<i>Président du conseil d'administration</i>	<i>NextStage Partners</i>	
<i>Représentant président personne morale</i>	<i>NextStage Croissance</i>	
<i>Représentant président personne morale</i>	<i>NAP</i>	
<i>Président</i>	<i>Senmer</i>	
<i>Membre du comité stratégique</i>	<i>EurobioNext</i>	
<i>Président du comité stratégique</i>	<i>GoodHope</i>	
<i>Représentant membre comité stratégique personne morale</i>	<i>Lonsdale Développement</i>	
<i>Représentant membre comité stratégique personne morale</i>	<i>New Black Gold</i>	
<i>Représentant membre comité stratégique personne morale</i>	<i>NordNext</i>	
<i>Représentant membre conseil de surveillance personne morale</i>	<i>Royce WS</i>	

Représentant membre comité stratégique personne morale	Atream
Représentant membre comité stratégique personne morale	Yseop

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Président du Conseil d'administration	NextStage AM	2023
Représentant administrateur personne morale	Coorpacademy	2022
Représentant président personne morale	La compagnie de Kairos	2022
Représentant personne morale	Wally	2021
Représentant administrateur personne morale	Fontaine Pajot	2020
Citizen Entrepreneurs	Président	2020
G20 Young Entrepreneur Alliance	Président	2020
Société des Amis de Versailles	Vice-Président	

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0

Catherine Courboillet, administratrice (61 ans)

Madame Catherine Courboillet a démarré sa carrière chez Pharmacia DIAG, entreprise suédoise de diagnostic in vitro où elle occupe rapidement plusieurs postes de direction dont celui des ventes et du marketing. Elle développe ensuite le laboratoire de biologie spécialisée de la Générale de Santé avant de rejoindre Cerba en 1999, qui deviendra sous sa direction le Groupe Cerba Healthcare. Elle dispose d'une expérience de 30 ans dans le domaine des sciences de la vie et du diagnostic médical.

Au cours de ces années, elle a développé une compétence très fine de la gestion de sociétés dans tous ses aspects et a réalisé de très nombreuses opérations de croissance externe dans le domaine du diagnostic médical en France, en Europe et à l'International.

Madame Catherine Courboillet a été nommée administratrice par l'assemblée générale du 13 juin 2024 pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale à tenir dans l'année 2027 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Autres mandats et fonctions exercés au 31 décembre 2024

Fonctions	Sociétés	Dates de début
Dans le Groupe Eurobio Scientific		
Néant		
Hors du Groupe Eurobio Scientific		
Néant		

Autres mandats et fonctions exercés au cours des 5 dernières années

Fonctions	Sociétés	Dates
Néant		

Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2024 : 0

7.2 RAPPORT SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Le tableau ci-dessous présente, de façon synthétique, les délégations accordées au conseil d'administration comme décrit au paragraphe 7.1 du présent rapport de gestion, par l'assemblée générale extraordinaire (ci-après l'« **AGE** ») de la Société lors de ses réunions du 13 juin 2022, du 13 juin 2023 et du 13 juin 2024. Il est rappelé que le procès-verbal de ladite assemblée est disponible sur le site Internet de la Société à la rubrique « investisseur » (www.eurobioscientific.com/fr).

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
1. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actions (8 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2024)	1.400.000 €	13 août 2026	Non utilisée	Selon les conditions légales (prix au moins égal à la valeur nominale de l'action à la date d'émission des valeurs mobilières)
2. Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (14 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	1.400.000 €	13 août 2024	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
3. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, par voie de placement privé (15 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2022)	20% du capital ou 1.400.000 € ⁽¹⁾	13 août 2024	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
4. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs (8 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023)	1.400.000 € ⁽¹⁾	13 décembre 2024	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration et au moins égal à la moyenne pondérée des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la fixation du prix de l'émission, éventuellement diminuée d'une décote maximum de 15%
5. Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires (9 ^e résolution de l'AGE du 13 juin 2023)	15 % du montant de l'émission initiale	13 août 2025	Non utilisée	Modalités correspondantes à celles des délégations présentées en 2, 3 et 4 ci-dessus selon le cas

Délégations données au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire	Montant nominal max augmentation de capital	Echéance de la délégation	Utilisation des délégations faites par le conseil/Nombre d'actions émises	Modalités de détermination du prix
6. Attribution gratuite d'actions nouvelles ou existantes de la Société (14 ^e résolution de l'AGE du 14 juin 2024)	10% du capital social à la date d'attribution	14 août 2027	Non utilisée	Gratuite
7. Émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice des adhérents au plan d'épargne entreprise (15 ^e résolution de l'AGE du 14 juin 2024)	1.400.000 €	14 août 2026	Non utilisée	Fixé par le conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-20 du Code du travail

(1) Ce montant s'impute sur celui de l'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public prévue par la quatorzième (14^e) résolution de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2022.

7.3 CONVENTIONS CONCLUES AVEC LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conventions réglementées

Les conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont décrites au paragraphe 12 du présent rapport.

Conventions intervenues entre un mandataire social de la Société ou un actionnaire détenant plus de 10% et une société dont la Société détient, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital

Néant.

Convention de bail commercial conclue avec la SCI CAPFORCE

Le 27 février 2017, la société Eurobio, détenue indirectement à 100% par Eurobio Scientific, a conclu un contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier, respectivement président du conseil d'administration et membre du conseil d'administration de la Société.

Le 28 janvier 2018, InGen a absorbé Eurobio par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine et a modifié sa dénomination sociale devenir « Eurobio Ingen ». Le 1^{er} janvier 2019, Eurobio Scientific a absorbé Eurobio Ingen par voie de dissolution sans liquidation avec transfert universel de patrimoine. En raison de cette opération, Eurobio Scientific a substitué Eurobio Ingen en qualité de preneur du contrat de bail commercial décrit ci-dessus. Le transfert universel du patrimoine d'Eurobio Ingen au profit de la Société, n'ayant pas entraîné la conclusion d'un nouveau contrat de bail, ce dernier n'entre pas dans le champ d'application des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Le 14 décembre 2021, la société Eurobio Scientific a conclu un nouveau contrat de bail commercial concernant les locaux situés au 7, avenue de Scandinavie, ZA de Courtaboeuf 91953 Les Ulis avec la SCI CAPFORCE, société civile immobilière, détenue par Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin, respectivement président directeur général et administrateur/directeur général délégué de la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a versé à la SCI CAPFORCE un montant de 575 milliers d'euros H.T. au titre des loyers des locaux décrits ci-dessus.

CHAPITRE 8 - OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) n°596/2014 du 16 avril 2014 dit « règlement relatif aux abus de marché », les opérations réalisées par les personnes visées à l'article 19 dudit règlement sont déclarées auprès de l'Autorité des marchés financiers dans les conditions et selon les modalités prévues par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par le règlement relatif aux abus de marché.

Ces déclarations sont publiées par l'Autorité des marchés financiers sur son site Internet (<https://www.amf-france.org>).

CHAPITRE 9 - REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX ET PARTICIPATIONS AU CAPITAL

9.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les tableaux ci-dessous présentent les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux par la Société et sa filiale au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023.

Tableau de synthèse de l'ensemble des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées aux mandataires sociaux dirigeants

Une synthèse de l'ensemble des éléments de rémunération du et versé aux mandataires sociaux dirigeants de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 est présentée ci-après :

Nom	2024			2023		
	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)	Rémunération fixe versée (en euros)	Rémunération variable versée (en euros)	Avantages de toute nature versés (en euros)
Dirigeants en fonction au 31 décembre 2024						
Denis Fortier <i>Président directeur général</i> (1)	300.000	400.000	-	300.000	1.000.000	-
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Directeur général délégué</i> (2)	120.000	0	-	448.000	1.080.000	-(8)
Cathie Marsais <i>Directeur général délégué</i> (3) (4)	144.000	50.000	-	126.000	72.000	155
Olivier Bosc <i>Directeur général délégué</i> (5) (6)	200.000	43.000	-	45.000	-	-
Dirigeants dont les fonctions sont échues au 31 décembre 2024						
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Directeur général délégué</i> (7)	-	-	-	109.582	150.000	276(9)
TOTAL	764.000	493.000	-	1.028.582	2.302.000	431

(1) Monsieur Denis Fortier a exercé les fonctions dirigeantes de directeur général délégué du 27 juin 2019 au 13 juin 2023. Il a été nommé président directeur général le 13 juin 2023.

(2) Monsieur Jean Michel Carle Grandmougin a exercé les fonctions dirigeantes de président directeur général du 27 juin 2019 au 13 juin 2023. Il a été nommé directeur général délégué le 13 juin 2023.

(3) Madame Cathie Marsais a été nommée directeur général délégué le 13 juin 2023.

(4) Madame Cathie Marsais est également titulaire d'un contrat de travail de V.P. Opérations et affaires réglementaires conclu antérieurement à sa nomination en tant que directeur général délégué, aucune somme n'a été versée au titre de ses fonctions de directeur général délégué.

- (5) *Monsieur Olivier Bosc a été nommé directeur général délégué le 10 octobre 2023.*
- (6) *Monsieur Olivier Bosc est également titulaire d'un contrat de travail de Directeur Groupe – Finance & IT conclu antérieurement à sa nomination en tant que directeur général délégué, aucune somme n'a été versée au titre de ses fonctions de directeur général délégué.*
- (7) *Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte a exercé les fonctions dirigeantes de directeur général délégué du 27 juin 2019 au 13 juin 2023.*
- (8) *Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin a également perçu la somme de 65.486,11 euros au titre d'indemnités de départ à la retraite.*
- (9) *Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte a également perçu la somme de 50.184,77 euros au titre d'indemnités de départ à la retraite.*

Nous vous précisons que Messieurs Denis Fortier et Jean-Michel Carle Grandmougin cumulent leurs fonctions dirigeantes décrites ci-dessus avec les fonctions d'administrateur et ils ont indiqué, à ce titre, renoncer à leur rémunération en qualité d'administrateur.

Les rémunérations allouées aux dirigeants se sont élevées à 1,26 millions d'euros au cours de l'exercice 2024 contre 3,33 millions d'euros au cours de l'exercice 2023.

Le montant de la rémunération variable due et non versée s'élève à :

- 323 milliers d'euros au titre de l'exercice 2023 ;
- 443 milliers d'euros au titre de l'exercice 2024.

Le montant de la rémunération versée à chaque dirigeant comprend une partie fixe et une partie variable. La partie variable de la rémunération des dirigeants repose sur la réalisation d'une pluralité d'objectifs à la fois individuels et *corporate* présentés chaque année au conseil d'administration pour approbation sur recommandations du comité des rémunérations et des nominations. Ces objectifs sont propres à chaque mandataire social. L'avantage en nature dont bénéficiaient les dirigeants correspondait principalement au véhicule de fonction. Par ailleurs, les contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier sont décrits au paragraphe 12 du présent rapport.

Tableau de synthèse des rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2019 a décidé d'allouer un montant global brut de 30.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à décision contraire. Le montant global brut de 30.000 euros inclut le montant dû par la Société au titre du forfait social.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 13 juin 2023 a décidé d'allouer un montant global de 60.000 euros maximum au titre la rémunération fixe des administrateurs pour l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et pour chacun des exercices suivants jusqu'à décision contraire.

Une synthèse de l'ensemble des jetons de présence et autres rémunérations attribués aux mandataires sociaux non dirigeants de la Société au titre des exercices clos les 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 est présentée ci-après :

Nom	2024		2023	
	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)	Rémunération fixe due et versée (en euros)	Autres rémunérations (en euros HT)
Michel Picot <i>Administrateur</i>	30.000	-	15.000	-
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	30.000	-	15.000	-
EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
Catherine Courboillet <i>Administrateur</i>				
TOTAL	60.000	-	30.000	-

9.2 PARTICIPATION AU CAPITAL DES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 2024, la participation de chaque mandataire dans le capital de la Société se présente comme suit :

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
Denis Fortier <i>Président directeur général</i>	-	-	-	-
Jean-Michel Carle Grandmougin <i>Directeur général délégué et administrateur</i>	-	-	-	-
Cathie Marsais <i>Directeur général délégué</i>	4 561	-	-	-
Olivier Bosc <i>Directeur général délégué</i>	-	-	-	-
Hervé Duchesne de Lamotte <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
Michel Picot <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
Patrick de Roquemaurel <i>Administrateur</i>	-	-	-	-

Mandataires	Actions		Droits de vote	
	Nombre	%	Nombre	%
EurobioNext <i>Administrateur</i>	-	-	-	-
Grégoire Sentilhes <i>Représentant permanent d'EurobioNext</i>	-	-	-	-
Catherine Courboillet <i>Administrateur</i>	-	-	-	-

CHAPITRE 10 - RAPPORT SPECIAL SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ET SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Chers Actionnaires,

Le présent rapport vous est présenté :

- en application des dispositions de l'article L. 225-184 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux options de souscription ou d'achat d'actions, et
- en application des dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de Commerce concernant les opérations relatives aux actions gratuites.

10.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution d'options de souscription d'actions.

Exercice par les bénéficiaires d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été exercée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

10.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Attribution gratuite d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le conseil d'administration de la Société n'a procédé à aucune attribution gratuite d'actions.

Acquisition définitive d'actions gratuites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, 33.858 actions attribuées gratuitement en 2023 ont été définitivement acquises et émises.

Actions définitivement acquises par chacun des mandataires sociaux

Aucune des actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux n'a été définitivement acquise au cours de l'exercice 2024.

Bénéficiaires	Nb d'actions acquises	Critères d'acquisition
Cathie Marsais <i>Directrice générale déléguée</i>	4.561	Oui

CHAPITRE 11 - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

11.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young Audit

Représenté par Monsieur Thomas Nesme
Tour First
1, Place des Saisons
92400 – Courbevoie

Nommé dans les premiers statuts du 15 octobre 1997, et renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 juin 2021 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2027 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Endrix Audit

Représenté par Monsieur Nicolas Total
18 avenue Felix Faure
69007 – Lyon

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2019, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

11.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTE OU N'AYANT PAS ETE RENOUVELES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Néant.

CHAPITRE 12 - LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES ET DES CONVENTIONS COURANTES

Par application des dispositions des articles L. 225-38 et suivants, vous trouverez ci-dessous la liste des conventions réglementées et des conventions courantes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous précisons que les fonctions des personnes concernées par les conventions décrites au présent paragraphe sont considérées à la date de signature des dites conventions. A la connaissance de la Société et à l'exception du contrat de bail commercial conclu avec la SCI Capforce le 14 décembre 2021, décrit au paragraphe 7.3 du présent rapport, il n'existe pas d'autre contrat de services liant, directement ou indirectement, les mandataires sociaux à la Société.

12.1 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Convention de management services avec la société EB Development

Personnes concernées :

- Catherine Courboillet, administratrice
- Denis Fortier, président directeur général
- Jean-Michel Carle-Granmougin, directeur général délégué
- Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur
- EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance administrative avec la société EB Development, conclue et approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 21 novembre 2024.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 21 novembre 2024, le conseil d'administration à l'unanimité de ses membres, Madame Catherine Courboillet, Messieurs Denis Fortier, Jean-Michel Carle Granmougin, Hervé Duchesne de Lamotte et EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes ne participant pas au vote, a autorisé la conclusion d'une convention de management services avec la société EB Development au motif qu'elle est conforme à l'intérêt de la Société, eu égard notamment à ses conditions financières et qu'elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des relations entre la Société et EB Development à compter du succès de l'offre publique d'acquisition initiée par cette dernière.

Modalités de la convention :

La convention de management services a pour objet la réalisation par EB Development, en tant que société holding, de certaines prestations d'assistance administrative à la Société.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il a été versé à la société EB Development SAS dans le cadre de la convention de management services la somme de 70 000 euros hors taxes.

Convention de management services avec la société EB Development Holding

Personnes concernées :

- Catherine Courboillet, administratrice
- Denis Fortier, président directeur général
- Jean-Michel Carle-Granmougin, directeur général délégué
- Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur
- EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance administrative avec la société EB Development Holding, détenant 100% du capital et des droits de vote de la société EB Development, conclue et approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 21 novembre 2024.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 21 novembre 2024, le conseil d'administration à l'unanimité de ses membres, Madame Catherine Courboillet, Messieurs Denis Fortier, Jean-Michel Carle Grandmougin, Hervé Duchesne de Lamotte et EurobioNext, représentée par Grégoire Sentilhes ne participant pas au vote, a approuvé la conclusion d'une convention de management services avec la société EB Development Holding au motif qu'elle est conforme à l'intérêt de la Société, eu égard notamment à ses conditions financières et qu'elle s'inscrit dans le cadre de la poursuite des relations entre la Société et EB Development à compter du succès de l'offre publique d'acquisition initiée par cette dernière.

Modalités de la convention :

La convention de management services a pour objet la fourniture de services de conseils stratégiques et la mise à disposition de personnes dirigeantes, notamment Monsieur Denis Fortier, par EB Development Holding à la Société et prévoit la rémunération d'EB Development Holding en contrepartie de ces services.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il a été versé à la société EB Development Holding dans le cadre de la convention de management services la somme de 80 000 euros hors taxes.

Contrat de travail de Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin

Personne concernée :

- Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué

Objet de la convention et procédure :

Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin a conclu un contrat de travail, en date du 1^{er} mai 2024, relatif aux fonctions de *Directeur Commercial Groupe en charge du business development* (le « **Contrat de Travail** »). Le Contrat de Travail a été autorisé par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 mars 2025.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 26 mars 2025, le conseil d'administration a autorisé la conclusion du Contrats de Travail aux motifs suivants :

- ce contrat permet d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- le Contrat de Travail est conforme à l'intérêt social, ses modalités et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes du Contrats de travail, il est notamment prévu que Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin participera à la recherche de nouveaux produits à vendre en distribution, à la création des liens avec des grands partenaires du diagnostic et à la veille stratégique sur le secteur.

12.2 NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024

Néant.

12.3 CONVENTIONS REGLEMENTEES APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES, MAIS DONT LES EFFETS SE SONT POURSUIVIS AU COURS DE L'EXERCICE 2024

Convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS

Personne concernée :

Hervé Duchesne de Lamotte, administrateur

Objet de la convention et procédure :

Convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS la fourniture de services de conseil liés aux fonctions stratégiques, financières, juridiques et administratives de la Société conclue le 1^{er} juillet 2023. Elle a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 22 juin 2023, le conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Hervé Duchesne de Lamotte ne participant pas aux votes, a ratifié la conclusion d'une convention d'assistance avec la société Cirrus Finance Management SAS aux motifs suivants :

- la société Cirrus Finance Management SAS bénéficie d'une très bonne connaissance de la Société, de son activité, de sa situation comptable et financière ;
- la société Cirrus Finance Management SAS dispose d'une expertise particulière en matière financière et comptables ;
- les honoraires de la société Cirrus Finance Management SAS sont significativement moins élevés que la concurrence.

Modalités de la convention :

Les services rendus par Cirrus Finance Management SAS au titre de cette convention portent notamment, sans que celle liste soit exhaustive, sur l'assistance aux opérations comptables, financières et fiscales, ainsi que sur l'accompagnement des opérations d'acquisition. Aux termes de la convention, ces missions seront réalisées à raison de 40 jours de travail annuels. Au titre de cette mission, la société Cirrus Finance Management SAS percevra une rémunération forfaitaire de 1.000 euros hors taxes par jour de travail, soit 40.000 euros hors taxes par an. En cas de besoin et à la demande expresse d'Eurobio Scientifique, ce nombre de jours pourra être augmenté de façon temporaire. La convention est exécutée à partir du 1^{er} juillet 2023 pour une durée d'un an et serait renouvelée par tacite reconduction sauf notification préalable des parties dans les conditions et délais prévus par la convention.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il a été versé à la société Cirrus Finance Management SAS dans le cadre de la convention d'assistance la somme de 139 200 euros TTC.

Convention d'assistance avec la société Carle-Conseil SAS

Personne concernée :

Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué

Objet de la convention et procédure :

Convention de conseil avec la société Carle-Conseil SAS la fourniture de services de conseil liés aux fonctions stratégiques, financières, juridiques et administratives de la Société conclue le 1^{er} novembre 2023. Elle a été approuvée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 10 octobre 2023.

Motivation du conseil d'administration :

Lors de sa réunion du 10 octobre 2023, le conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres, Monsieur Jean-Michel Carle Grandmougin ne participant pas aux votes, a ratifié la conclusion d'une convention d'assistance avec la société Carle-Conseil SAS aux motifs suivants :

- la société Carle-Conseil SAS bénéficie d'une très bonne connaissance de la Société, de son activité, de ses produits, de son environnement économique et concurrentiel ;
- les honoraires de la société Carle-Conseil SAS sont significativement moins élevés que la concurrence.

Modalités de la convention :

Les services rendus par Carle-Conseil SAS au titre de cette convention portent notamment, sans que celle liste soit exhaustive, sur l'assistance aux opérations comptables, financières et fiscales, ainsi que sur l'accompagnement des opérations d'acquisition. Au titre de cette mission, la société C Carle-Conseil SAS percevra une rémunération mensuelle forfaitaire de 21.000 euros hors taxes . La convention est exécutée à partir du 1^{er} novembre 2023 pour une durée d'un an et serait renouvelée par tacite reconduction sauf notification préalable des parties dans les conditions et délais prévus par la convention.

Cette convention est arrivée à échéance le 30 avril 2024.

Exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, il a été versé 151 200 euros TTC à la société Carle-Conseil SAS au titre de la convention de conseil.

Contrats de travail de Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier

Personnes concernées :

- Denis Fortier, président directeur général au 31 décembre 2024 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)
- Jean-Michel Carle Grandmougin, administrateur et directeur général délégué au 31 décembre 2024 (membre du directoire au jour de la conclusion du contrat de travail décrit ci-après)

Objet des conventions et procédure :

Dans le prolongement de l'acquisition d'Eurobio, Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier ont conclu des contrats de travail (les « **Contrats de Travail** »). Les Contrats de Travail ont été préalablement autorisés par le conseil de surveillance lors de sa réunion du 4 janvier 2017 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 3 juillet 2017, dans sa quatrième (4^e) résolution.

Motivation du conseil de surveillance :

Lors de sa réunion du 4 janvier 2017, le conseil de surveillance a autorisé la conclusion des Contrats de Travail aux motifs suivants :

- ces contrats permettent d'adjoindre aux effectifs de la Société des compétences complémentaires et déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie de la Société ;
- les modalités de ces contrats de travail et les conditions de rémunérations sont cohérentes avec celles des autres mandataires sociaux dirigeants et correspondent à l'intérêt de la Société.

Modalités de la convention :

Aux termes des contrats de travail, il est notamment prévu que :

- Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin et Denis Fortier exerceront leurs fonctions salariées décrites ci-dessus sous la direction hiérarchique du président du directoire ;
- ils percevront au titre de l'accomplissement de leurs fonctions une rémunération annuelle fixe brute de 234.000 euros payable sur 12 mois, soit 19.500 euros brut mensuel, portée par le conseil d'administration, lors de sa réunion du 25 mars 2020, à 300.000 euros par an, soit 25.000 euros brut mensuel ;
- ils percevront également une rémunération brute variable composée :
 - o d'un bonus en numéraire dont le montant variera entre 0 et 40 % de leur rémunération fixe annuelle brute, ce montant sera déterminé chaque année en fonction de l'atteinte d'objectifs *corporate* du Groupe et de leurs objectifs personnels préalablement définis ;
 - o d'un bonus en titres dont la valorisation variera entre 0 et 40 % de leur rémunération annuelle ;
- à titre exceptionnel, un bonus de 25.000 euros sera versé en avril 2017 sur la base d'objectifs personnels liés à l'activité de la société Eurobio ;
- leurs fonctions salariées leur confèrent le statut de cadres dirigeants ;
- ils bénéficieront d'un véhicule de fonction, d'une carte essence et autoroute ;
- une indemnité de rupture, d'un montant total de deux années de rémunérations brutes, toutes sommes et causes confondues, sera due sauf départ à leurs initiatives (démission ou départ à la retraite) et sauf licenciement pour faute grave ou lourde, cette indemnité sera également due en cas de licenciement consécutive à un changement de contrôle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 24 mars 2021, a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2020 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2020 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

En outre, le conseil d'administration a approuvé le versement d'une prime 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2021 et une prime exceptionnelle de 380 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2021 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 4 avril 2023, a approuvé le versement d'une prime de 120 000 euros pour chaque dirigeant au titre des objectifs atteints en 2022 et une prime exceptionnelle de 80 000 euros pour chaque dirigeant au titre de l'année 2022 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 avril 2024, a approuvé le versement d'une prime de 200 000 pour Messieurs Denis Fortier et 120 000 euros pour Messieurs Jean-Michel Carle Grandmougin au titre de l'année 2023 pour rétribuer la création de valeur exceptionnelle.

Le Contrat de Travail conclu avec Jean-Michel Carle Grandmougin a pris fin le 31 octobre 2023 lors de son départ à la retraite. Un nouveau contrat de travail a été conclu depuis mai 2024.

12.4 CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES DONNES PAR LA SOCIETE A DES TIERS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune caution ou garantie nouvelle n'a été accordée.

12.5 CONVENTIONS CONCLUE ENTRE UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE, HORS CONVENTIONS COURANTES

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote de la Société et une filiale.

CHAPITRE 13 - INFORMATIONS DIVERSES

Conformément aux dispositions des articles 39-4 et 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant global des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élève à 204 milliers d'euros, et l'impôt sur les sociétés théorique correspondant à 51 milliers d'euros.

Par application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation retenues par rapport à l'exercice précédent.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément.

Paris, le 28 avril 2025

Le conseil d'administration.

COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

BILAN CONSOLIDE
(Montants en milliers d'euros)

ACTIF	note	31 décembre 2024	31 décembre 2023	PASSIF	note	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Immobilisations incorporelles, nettes	4.1/4.2	153 520	153 133	Capital social		3 280	3 502
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4.1	117 402	116 026	Prime d'émission		10 396	23 776
Immobilisations corporelles, nettes	5	12 766	12 299	Prime d'apport		9 795	9 795
Autres actifs à long terme	6	1 295	6 986	Réserves et résultats consolidés		155 226	137 942
				Intérêts minoritaires		-	-
Total actif à long terme		167 581	172 418	Capitaux propres	11	178 696	175 014
				Avances conditionnées		158	158
				Total autres fonds propres	12	158	158
				Provision pour risques et charges		2 909	2 029
				Total provision pour risques et charges	13	2 909	2 029
Stocks	7	26 917	21 449				
Créances clients et comptes rattachés (nets)	8	32 088	26 938	Dettes financières, part à plus d'un an	14	2 857	81 231
Impôts différés actifs à court terme	9	1 062	357	Dettes de crédit-bail, part à plus d'un an		4 115	4 352
Autres créances à court terme	9	6 455	6 138	Autres dettes à long terme	17	24 285	666
Valeurs mobilières de placement	10	1 291	39 730				
Disponibilités et équivalents de disponibilités	10	21 774	49 298	Total dettes à long terme		31 258	86 249
				Dettes financières, part à moins d'un an	14	725	13 279
				Dettes de crédit-bail, part à moins d'un an		2 073	1 798
				Fournisseurs et comptes rattachés	15	19 015	16 815
				Dettes fiscales et sociales	16	11 632	9 630
				Autres dettes à court terme	17	10 522	11 155
				Produits constatés d'avance à court terme	18	180	201
Total actif à court terme		89 586	143 911	Total dettes à court terme		44 147	52 878
TOTAL ACTIF		257 168	316 329	TOTAL PASSIF		257 168	316 329

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)		
	Exercice au 31 décembre 2024 12 mois	Exercice au 31 décembre 2023 12 mois
Ventes	154 229	129 670
Produits de Recherche et Développement	333	333
Subventions de Recherche et Développement et CIR	386	643
Total des produits	154 947	130 646
Coût d'achat des marchandises	(82 711)	(68 760)
Marge brute hors reprise du stock alloué au PPA	72 236	61 885
Reprise du stock alloué au PPA – Non récurrent	(282)	(4 398)
Marge brute	71 954	57 488
Dépenses de Recherche et Développement	(4 645)	(5 905)
Frais marketing et commerciaux	(29 378)	(19 249)
Frais généraux et administratifs	(16 080)	(14 273)
Total dépenses opérationnelles	(50 102)	(39 426)
Dotation aux amortissements des actifs incorporels issus du PPA	(4 771)	(4 523)
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(3 748)	(3 397)
Résultat opérationnel	13 333	10 141
Résultat opérationnel – hors amortissement PPA et reprise du stock PPA	22 134	22 459
Charges financières	(8 313)	(4 423)
Produits financiers	1 956	1 957
Gain (perte) de change (net)	687	748
Résultat Financier	(5 671)	(1 718)
Charges exceptionnelles	(1 759)	(2 877)
Produits exceptionnels	380	1 431
Résultat exceptionnel	(1 379)	(1 446)
Résultat avant impôts	6 283	6 977
Produits (charges) d'impôts	(2 286)	(2 142)
Résultat net	3 998	4 835
<i>Résultat net, part Groupe</i>	<i>3 998</i>	<i>4 835</i>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour résultat de base	10 264 089	11 153 061
Nombre moyen pondéré d'action en circulation pour résultat dilué	10 264 089	11 216 516
<i>Résultat net de base par action</i>	<i>0,39</i>	<i>0,43</i>
<i>Résultat net par action (dilué)</i>	<i>0,39</i>	<i>0,43</i>
EBITDA hors reprise du stock PPA (cf. note 19.1)	27 676	27 276

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Prime d'apport	Réserves de conversion	Réserves & Résultat consolidés	Capitaux propres, part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Au 31 décembre 2022	11 343 171	3 630	30 253	9 795	(1 501)	130 478	172 652	-	172 652
Acquisition de titres en auto-contrôle	-	-	-	-	-	(2 792)	(2 792)	-	(2 792)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	4 835	4 835	-	4 835
Réduction de capital par annulation de titres en auto-contrôle	(400 000)	(128)	(6 477)	-	-	6 605	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	337	(18)	319	-	319
Au 31 décembre 2023	10 943 171	3 502	23 776	9 795	(1 164)	139 107	175 014	-	175 014
Acquisition de titres en auto-contrôle	-	-	-	-	-	(149)	(149)	-	(149)
Réduction de capital par annulation de titres en auto-contrôle	(694 300)	(222)	(13 380)	-	-	13 602	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-	3 998	3 998	-	3 998
Variation de périmètre	-	-	-	-	20	(20)	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	(167)	-	(167)	-	(167)
Au 31 décembre 2024	10 248 871	3 280	10 396	9 795	(1 311)	156 538	178 696	-	178 696

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	3 998	4 835
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Amortissements et provisions nettes des reprises	17 054	14 249
Charges financières nettes	2 401	1 718
Plus ou moins-values de cession	68	55
Impôts différés	(2 362)	(1 786)
Divers (1)	(157)	(649)
Variation du besoin en fonds de roulement (2) :	(4 298)	8 345
Stocks	(3 840)	2 035
Crédit d'impôt recherche	66	(123)
Créances d'exploitation	(2 840)	12 898
Dettes d'exploitation	2 395	(6 228)
Produits constatés d'avance	(80)	(237)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	16 703	26 767
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(3 256)	(4 054)
Cessions d'immobilisations	169	1 896
Variations nettes des autres actifs financiers	2 469	6 342
Incidence des variations de périmètre	(10 121)	(4 502)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(10 740)	(318)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Emprunt obligataire remboursé en numéraire	-	(660)
Décaissement d'avances remboursables	-	(40)
Avances en comptes courants des actionnaires	23 449	-
Emprunts bancaires- remboursement	(90 909)	(15 785)
Remboursement du crédit-bail	(1 812)	(1 759)
Charges financières décaissées	(2 664)	(2 466)
Acquisition de titres en auto-contrôle	(149)	(2 792)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(72 086)	(23 503)
Augmentation (diminution) des disponibilités et valeurs mobilières de placement	(66 123)	2 946
Incidence des variations des cours de devises	159	147
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à l'ouverture	89 028	85 935
Disponibilités et valeurs mobilières de placement à la clôture	23 065	89 028

(1) Correspond principalement aux produits et charges exceptionnels sans impact sur la trésorerie.

(2) Variation du besoin en fonds de roulement – rapprochement avec les postes du bilan.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

	(G)=(F)+(E)+(D)+(C)	(F)	(E)	(D)	(C)=(A)-(B)	(B)	(A)
(Montants en milliers d'euro)	Variation nette impact besoin en fonds de roulement	Autres variations	Impact des entrées et sorties de périmètre	Ecart de conversion	Variation brute	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Stocks	(3 840)	-	1 551	76	(5 468)	26 917	21 449
Crédit d'impôt recherche	66	-	-	-	66	336	402
Créances d'exploitation	(2 840)	(247)	2 835	107	(5 534)	38 208	32 674
Dettes d'exploitation	2 395	1 381	(3 255)	(164)	4 433	(34 064)	(29 631)
Produits constatés d'avance	(80)	-	(57)	(1)	(21)	(180)	(201)
Variation du besoin en fonds de roulement	(4 298)	1 134	1 074	17	(6 523)		

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

SOMMAIRE

Note		Page
1	NATURE DE L'ACTIVITE ET PERFORMANCE SUR L'EXERCICE	7
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
3	ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE.....	17
4	ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	24
6	AUTRES ACTIFS A LONG TERME	25
7	STOCKS.....	26
8	CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	26
9	AUTRES CREANCES A COURT TERME	27
10	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	27
11	CAPITAUX PROPRES.....	28
12	AUTRES FONDS PROPRES	32
13	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE	32
14	DETTES FINANCIERES	33
15	FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	33
16	DETTES FISCALES ET SOCIALES	34
17	AUTRES DETTES.....	34
18	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	35
19	INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES	35
20	EFFECTIFS.....	36
21	PRODUITS D'EXPLOITATION	36
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	37
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	38
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	39
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	40
26	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	40
27	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	41
28	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	42

1 NATURE DE L'ACTIVITE ET PERFORMANCE SUR L'EXERCICE

1.1. Nature de l'activité

Eurobio Scientific (« Le Groupe ») est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie, ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Le Groupe dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels :

- En Biologie moléculaire, la gamme EBX® (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses ;
- En transplantation, les gammes GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation ainsi que la gamme Cornea® pour les milieux de transport et de préservation des greffons de cornée ;
- En sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaires, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques ;
- Nouvellement en oncologie, les gammes EndoPredict®, test d'expression multigénique de deuxième génération pour les femmes ménopausées, atteintes d'un cancer du sein de stade précoce, RE positif et HER2 négatif, ainsi que Prolaris®, test d'expression multigénique de deuxième génération pour les hommes atteint d'un cancer de la prostate ;

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio et GenDx Product Llc. aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), Personal Diagnostics et AlphaBiotech en Grande Bretagne, TECOmedical AG en Suisse, Eurobio Scientific, Eurobio Scientific Service et TECO Medical GmbH en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Genome Diagnostics BV aux Pays-Bas, D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa en Italie ainsi que Eurobio Scientific Pty Ltd en Australie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2024, le Groupe emploie 326 collaborateurs, principalement basés en France et aux Pays Bas (cf. note 20).

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>.

1.2. Performance sur l'exercice 2024

Eurobio Scientific enregistre sur l'exercice 2024 un chiffre d'affaires de 154,9 M€ contre 130,6 M€ à fin 2023, soit une progression de 24,3 M€ (+18,6%). Sur une base comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètre liés aux acquisitions, la croissance est de 12,2 M€ (+9,3%).

Les effets de périmètre se détaillent comme suit : la prise en compte des activités de DID sur l'année complète 2024 versus 6 mois en 2023 contribue à hauteur de 6 M€ ; l'activité oncologie EndoPredict® et Prolaris® acquise au 1^{er} août 2024, s'élève à 3,8 M€ et celle d'Alpha Biotech, acquise en janvier 2024, s'élève à 2,3 M€.

Sur une base comparable, la hausse d'activité de 12,2 M€ s'explique principalement par la croissance de l'activité en France ainsi que celle de GenDx :

- La France bénéficie d'une croissance portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Covid et Coqueluche ou encore la prorogation pour quelques mois de certains appels d'offre en Transplantation qui maintiennent les volumes d'activité sur ce segment. L'activité est stable en dehors de ces effets ;
- GenDx connaît une croissance sur l'ensemble des territoires (Europe, Etats Unis et à l'International) de l'ordre de 19% avec notamment quelques contrats de distribution ponctuels à l'International qui contribuent à hauteur de + 1,6 M€ à cette évolution. Retraité de cet effet non récurrent, le taux de croissance de GenDx est de l'ordre de 12% sur l'exercice.

Le taux de marge brute est en retrait à 46,6%. L'exposition au marché français et les évolutions à la baisse des remboursements des actes de biologie expliquent les pressions sur la marge brute du groupe.

Les dépenses de Recherche et Développement sont en léger retrait à 4,6 M€ principalement en raison d'une moindre activité en France. Les frais marketing et commerciaux sont en augmentation de 10,1 M€ dont 4,4 M€ liés au renforcement des équipes commerciales et marketing au niveau groupe et filiales et 5,7 M€ liés aux effets de périmètre. Les frais généraux et administratifs augmentent eux de 1,8 M€ dont 0,6 M€ lié à la prise de nouveaux locaux chez GenDx et 0,9 M€ liés aux effets de périmètre.

Ainsi, au 31 décembre 2024, l'EBITDA atteint 27,7 M€ contre 27,3 M€ au 31 décembre 2023 (voir note 19.1). Le résultat opérationnel est relativement stable à 22,1 M€.

Le résultat financier est négatif à -5,7 M€ principalement lié à la dépréciation des titres de participation de la société Usense pour 3,6 M€. Depuis fin 2021, Eurobio Scientific a une participation minoritaire dans cette start-up, qui développe un dispositif médical in vitro portatif d'analyse urinaire. Les retards dans la mise sur le marché des produits ainsi que la permanence de résultats négatifs ont conduit le Groupe de façon prudentielle à déprécier à 100% le montant de son investissement.

Le résultat exceptionnel est négatif et s'élève à -1,4 million d'euros (cf. note 23).

Le résultat net ressort ainsi à 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Compte tenu de tous ces éléments, Eurobio Scientific dispose d'une trésorerie de 23,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 (cf. note 10), et d'une trésorerie nette positive de 19,5 millions d'euros (cf. notes 10 et 14).

1.3. Offre Publique d'achat et refinancement du Groupe

Le 31 juillet 2024, des fonds gérés par NextStage AM et IK Partners, ainsi que M. Denis Fortier, Président-Directeur Général et d'autres membres du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société ont pris la décision de former un consortium (le « Consortium ») afin d'initier une offre publique d'achat volontaire visant l'intégralité des actions Eurobio Scientific en circulation via une société nouvellement créée, EB Development.

Le 24 octobre 2024, l'offre publique d'achat est ouverte suite l'obtention le 22 octobre 2024, du visa de conformité délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sur la note d'information de la société EB Development sous le numéro 24-443.

Le 19 décembre 2024, Eurobio Scientific et EB Development annoncent le résultat final de l'offre publique d'achat initiée par EB Development (l'"Offre"), sur la base des résultats publiés le 18 décembre par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'issue de la période de réouverture de l'Offre (l'"Offre Rouverte"). A l'issue de ces processus, EB Development détient, après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.113.592 actions représentant 88,92% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific. Suite à des rachats subséquents sur le marché, la quote-part de détention s'élève à 89,11% au 31 décembre 2024.

Au cours de cette opération, le Groupe a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL. Par ailleurs le Groupe dispose d'une ligne de financement de 23,4 millions d'euros par EB Development comptabilisée en Autres dettes à long terme (Cf Note 17)

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes consolidés sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement ANC 2020-01) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes), ainsi qu'au règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- Le Groupe dispose d'une trésorerie brute de 23,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 (cf. note 10),
- Le Groupe a dégagé un résultat opérationnel positif de 13,5 millions d'euros au 31 décembre 2024,
- Le Groupe a dégagé un EBITDA positif de 27,4 millions d'euros au 31 décembre 2024 (27,7 millions d'euros avant prise en compte des reprises de stock liées au PPA, cf. note 19.1).

Compte tenu de ces éléments, le Groupe est en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2024.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent. Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.2. Périmètre et principes de consolidation

Au 31 décembre 2024, la Société Eurobio Scientific contrôle toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation. Le périmètre se présente comme suit :

Nom	Adresse	Pays	Méthode conso		% Contrôle		% Intérêts	
			2024.12	2023.12	2024.12	2023.12	2024.12	2023.12
Eurobio Scientific	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma)	Ahlens House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Plus	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Cap Force Inc	15222 avenue of science, suite A - San Diego - CA 92128	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio		USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genbio R&D (h)		USA	NI	IG	-	100%	-	100%
Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) (a)	Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Personal Diagnostics (a)	Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, Royaume-Uni	UK	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Eurobio Scientific Suisse (b)	Achereggstrasse 10 6362 Stansstad	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical AG Suisse (c)	Gewerbstrasse 10 4450 Sissach	Suisse	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Teco Medical GmbH (c)	Wasserbreite 57 32257 Bünde	Allemagne	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Biomedical Diagnostics NV (d)	Ahlens House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen	Belgique	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Genome Diagnostic BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products BV (e)	Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht	Pays-Bas	IG	IG	100%	100%	100%	100%
GenDx Products INC (e)	Cumberland Metro Office Park 5521 N. Cumberland Avenue Suite 1116 Chicago, IL 60656	USA	IG	IG	100%	100%	100%	100%
D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa (f)	Piazza Carlo Amati 6 20147 Milano	Italie	IG	IG	100%	100%	100%	100%
Alpha Biotech Limited (g)	Ythan Lodge, Drumore Road Killearn, Glasgow G63 9N, Royaume-Uni	UK	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific Service SAS (i)	7 avenue de Scandinavie - Les Ulis	France	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific Services GmbH (i)	Staffelsestr. 6 · 81477 Munich	Allemagne	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific GmbH (i)	Nattermannallee 1 50829 Köln	Allemagne	IG	NI	100%	-	100%	-
Eurobio Scientific PTY (i)	Locked Bag Q800 QUEEN Victoria Building, NSW 1230 -Australia	Australie	IG	NI	100%	-	100%	-

(a) Acquisition de Pathway et Personal Diagnostics en juillet 2019.

(b) Création d'Eurobio Scientific Suisse en juillet 2020.

(c) Acquisition de 20% du groupe Teco par Eurobio Scientific Groupe et de 80% par Eurobio Scientific Suisse sur 2020.

(d) Acquisition de 100% de la société Biomedical Diagnostics NV par Eurobio Scientific Benelux en juin 2022.

**EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024**

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (e) Acquisition de 100% du groupe GenDx constitué des sociétés Genome Diagnostic BV, GenDxProducts BV et GenDx Products Inc en octobre 2022.
- (f) Acquisition de 100% de la société D.I.D par Eurobio Scientific le 5 juillet 2023.
- (g) Acquisition de 100% de la société Alpha Biotech Limited par Eurobio Scientific UK le 3 janvier 2024.
- (h) Absorption de la Genbio R&D par la société Genbio sur l'exercice 2024 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.
- (i) Acquisition de 100% des sociétés Myriad Genetics SAS, Myriad Services GmbH, Myriad International GmbH et Myriad Genetics Australia PTY le 1^{er} août 2024.

IG : intégration globale

NI : non intégrée

Les entités du groupe non-consolidées sont :

- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599. Cette participation ne fait pas l'objet d'une consolidation, le Groupe n'y ayant pas d'influence notable sur la politique financière et opérationnelle de la société. Cette participation a fait l'objet d'une dépréciation intégrale sur l'exercice 2024.

- la prise de participation minoritaire dans la société Anthomed (10,5%) effectuée au cours du premier semestre 2024 pour un montant de K€ 100 ;

- la prise de participation minoritaire dans la société MADS (1%) effectuée au cours du second semestre 2024 pour un montant de 100€.

Les titres correspondant à la participation minoritaire dans la société Cellbiosciences (10%) d'un montant de K€ 30 ont été cédés sur l'exercice.

Aucune garantie n'a été accordée à ces sociétés.

2.3. Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères exprimés en devise locale sont convertis en euros de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture,
- Le compte de résultat est converti au taux moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans le poste « Réserves et résultats consolidés ».

2.4. Opérations en devise

Les soldes monétaires libellés en devise sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture sont constatés en résultat de la période.

Les écarts de change liés à la conversion des créances à long terme entre Eurobio Scientific et sa filiale américaine, GenBio R&D, sont comptabilisés dans la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

Les gains ou pertes de change résultant des achats de marchandises auprès de fournisseurs ne facturant pas en euros sont comptabilisés dans la rubrique « Coût d'achat des marchandises ».

Les gains ou pertes de change résultant des ventes de biens ou prestations auprès de clients réalisées par Eurobio Scientific SA en France dans une autre devise que l'euro sont comptabilisés dans la rubrique « Autres Produits ».

Conformément au règlement ANC 2020-01 les écarts de conversion résultant de la conversion au cours de clôture des éléments monétaires en devises sont comptabilisés, dans les comptes consolidés, selon les règles du PCG et ne peuvent plus être inscrits en résultat dès leur constatation. Il en résulte le maintien des provisions pour perte de change et des écarts de conversion actifs et passifs comptabilisés dans les comptes sociaux.

Les actifs et passifs des entités consolidées dont la devise de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de fin de période. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période comptabilisée. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de fin de période, sont inclus sous la rubrique « Réserves et résultats consolidés » des capitaux propres consolidés.

2.5. Instruments financiers

Au 31 décembre 2024, la valeur comptable des instruments financiers tels que les disponibilités et équivalents de disponibilités n'ont pas donné lieu à des provisions.

Dans son activité de commercialisation de produits de Diagnostic *In Vitro*, la devise autre que l'Euro majoritairement utilisée pour effectuer les achats de marchandises est le dollar américain (USD). Les opérations d'Eurobio Scientific entraînent un risque de change qui fait l'objet d'une mise en place d'options de change permettant de le limiter. Les options de change utilisées sont essentiellement de deux natures :

- Les termes accumulateurs Européens quotidiens,
- Les achats à terme.

Ces prises de position engendrent des charges ou produits opérationnels et engagent la société sur des positions futures (cf. note 27).

Les termes accumulateurs Européens quotidiens

Le terme accumulateur Européen est une option (sans paiement de prime) permettant à une entreprise structurellement acheteuse de dollars de bénéficier de devises à un cours plus avantageux que le cours de change à terme de marché.

Les achats à terme :

Les achats à terme sont réalisés lorsque le cours de l'EUR/USD devient égal ou supérieur au taux retenu dans le budget du groupe. Le montant d'achat et le taux de change sont connus au moment de la signature de l'engagement. Le terme de chaque engagement ne peut excéder 18 mois.

2.6. Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix payé et l'évaluation totale des actifs et passifs des entreprises acquises évalués à la date d'acquisition. Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse annuelle pour déterminer si leur durée d'utilisation est limitée ou non et les modalités d'amortissement à appliquer.

Ainsi, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'extension du réseau commercial du Groupe sur une nouvelle zone géographique et sur son cœur de métier sont considérés comme amortissables car basé sur la gestion de carte de distribution d'une durée limitée et qui sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Au contraire, les écarts d'acquisition des sociétés s'inscrivant dans l'acquisition de produits propriétaires n'ont pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition dont la durée est considérée comme limitée dans le temps sont amortis de façon linéaire sur une durée correspondant à la période estimée pendant laquelle les produits de la société acquise contribueront aux résultats du groupe.

Lors de l'arrêté des comptes annuels, le groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des écarts d'acquisition. S'il existe certains changements défavorables dans la vie des entreprises acquises, susceptibles d'entraîner une perte de valeur de ces dernières, le groupe peut être amené à comptabiliser un amortissement

exceptionnel supplémentaire dans le poste « Amortissement des écarts d'acquisition » pour refléter certaines pertes de valeur.

Selon la réglementation ANC 2020-01, les écarts d'acquisitions sont présentés directement sur la ligne des immobilisations incorporelles.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation à compter de l'année suivant son entrée dans le périmètre du Groupe, en cas d'absence d'indicateurs de perte de valeur. Toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

2.7. Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- De logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- De licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées de 3 ans à 10 ans,
- Des actifs provenant du groupe Capforce Plus, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis en fonction de leur horizon d'exploitation, entre 5 et 11 ans (jusqu'au 31 décembre 2027),
- Des actifs provenant du groupe GenDx, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 9 ans à compter de 2022,
- D'un fonds de commerce de l'ancien distributeur de GenDx en France acquise par Eurobio Scientific amorti sur 10 ans à compter de mars 2023,
- Des actifs provenant des sociétés produisant et commercialisant EndoPredict® et Prolaris®, identifiés dans le cadre de l'allocation de l'écart d'acquisition et amortis sur 7 ans à compter de 2024.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement de trois ou dix ans. Les coûts engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque le Groupe démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Lors des arrêtés des comptes annuels et semestriels, le Groupe reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, le Groupe réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, le Groupe comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

2.8. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipement de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans
Outillage industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel et logiciel informatique	Linéaire	3 ans

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec en contrepartie l'inscription d'une dette financière. Ils sont amortis sur la durée de vie du bien lorsque le contrat est assorti d'une option d'achat ou sur la durée résiduelle du contrat. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement.

Une dépréciation des immobilisations corporelles est enregistrée lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

2.9. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

Le Groupe distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- Des stocks de marchandises, qui comprennent principalement des réactifs. Ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremption, les stocks de marchandises périmant moins de 3 mois après la date d'arrêté des comptes sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- Des stocks de machines (automates),
- Des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines et pièces détachées est la suivante :

- 15% de dépréciation par élément et par an jusqu'à 5 ans, soit 75% de dépréciation à 60 mois
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus

2.10. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.11 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.12. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital. L'ensemble des fonds placés à court terme sont disponibles dans un délai inférieur ou égal à 3 mois.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.13. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 13).

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,28% (3,23% au 31 décembre 2023)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ moyen à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2023
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.14. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du Groupe proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou provenant de tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance et dans le cadre du Crédit d'impôt recherche (« Subventions de Recherche et Développement et CIR »).

2.15. Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Depuis 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement.

2.16. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.17. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs, en retenant le taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice et qui seront applicables à la date de reversement des différences. Les impôts différés actifs nets appréciés par juridiction fiscale sont provisionnés lorsque leur recouvrabilité est incertaine.

2.18. Résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur la période. Les effets dilutifs liés à l'existence de bons de souscription d'actions et d'options de souscription d'actions sont pris en compte dans le calcul du résultat net par action diluée.

En cas de résultat net déficitaire, les instruments donnant droits au capital de façon différé (BSA, etc. voir note 11.3) sont considérés comme anti-dilutifs, ainsi ces instruments de capitaux propres en circulations ne sont pas intégrés dans le calcul du résultat net par action car ils induiraient une diminution de la perte de la période par action diluée.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

3.1. Progression du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires progressé de 130,6 M€ à 154,9 M€ soit une progression de 24,3 M€ (+18,6%). Sur une base comparable, c'est-à-dire hors effets de périmètre liés aux acquisitions, la croissance est de 12,2 M€ (+9,3%).

Les effets de périmètre se détaillent comme suit : la prise en compte des activités de DID sur l'année complète 2024 versus 6 mois en 2023 contribue à 6 M€ l'activité oncologie EndoPredict® et Prolaris®, acquise au 1^{er} août 2024, s'élève 3,8 M€ et celle d'Alpha Biotech, acquise en janvier 2024, s'élève à 2,3 M€.

Sur une base comparable, la hausse d'activité de 12,2 M€ s'explique principalement par la croissance de l'activité en France ainsi que celle de GenDx :

- La France bénéficie d'une croissance portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Covid et Coqueluche ou encore la prorogation pour quelques mois de certains appels d'offre en Transplantation qui maintiennent les volumes d'activité sur ce segment. L'activité est stable en dehors de ces effets ;
- GenDx connaît une croissance sur l'ensemble des territoires (Europe, Etats Unis et à l'International) de l'ordre de 19% avec notamment quelques contrats de distribution ponctuels à l'International qui contribuent à hauteur de + 1,6 M€ à cette évolution. Retraité de cet effet non récurrent, le taux de croissance de GenDx est de l'ordre de 12% sur l'exercice.

3.2. Evolution des actes de la nomenclature en France

Sur le marché français, la cotation des actes est exprimée en lettre clé, dont B pour la Biologie. Ainsi pour chaque examen de biologie, le nombre de B est fonction de la complexité et des moyens à mettre en œuvre pour le réaliser. La valeur de la lettre clé B est fixée par convention entre les professionnels et l'Assurance maladie et elle définit le niveau de remboursement de chaque acte.

Le marché français, qui représente près de 60% du chiffre d'affaires du groupe, connaît depuis plusieurs années de significatives contraintes budgétaires réduisant le remboursement des actes de nomenclature. Ainsi suite à la signature en 2023 de l'avenant 11 à la convention nationale entre Syndicat des biologistes (SDBio), le Syndicat des laboratoires de biologie clinique (SBLC), le Syndicat national des médecins biologistes (SNMB), le Syndicat « les biologistes médicaux » (Les Biomed) et L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam), actant d'une économie de 250 millions d'euros sur le secteur de la biologie médicale, la lettre clé B a vu son tarif baisser de près de 8% de 0,27 centimes en 2022 à 0,25 centimes en 2024. Ces évolutions tarifaires à la baisse entraînent naturellement de fortes pressions sur les prix de la part des laboratoires hospitaliers et privés.

Il est à noter que de nouveaux efforts budgétaires sont actuellement en cours de discussions, susceptible de provoquer une évolution du tarif de la lettre clé B, et qui entraîne une forte mobilisation nationale des laboratoires de biologie médicale.

3.3. Courrier reçu de l'Université d'Utrecht

Le 15 février 2024, Genome Diagnostics B.V. (« GenDx »), une filiale à 100 % de la Société, a reçu une lettre de l'avocat de Universiteit Utrecht Holding B.V. et de UMC Utrecht Holding B.V. (ci-après chacun individuellement et collectivement dénommés « Utrecht Holdings »). Dans cette lettre, diverses allégations sont formulées concernant le déroulement des événements ayant conduit à la cession par Utrecht Holdings de leurs actions GenDx et KimerDx B.V. en décembre 2017 et février 2018 (la « Transaction »), avant que les actions de GenDx ne soient acquises par la Société en octobre 2022.

La principale allégation est qu'à l'époque, des représentants de GenDx et de Utrecht Holdings se seraient entendus afin que la Transaction soit réalisée à bas prix. Utrecht Holdings prétend ainsi avoir le droit d'annuler la Transaction, ce qui rendrait GenDx responsable de toute perte liée à ces allégations. Après un examen approfondi

des allégations formulées et des faits connus, GenDx a répondu à la lettre d'avocat reçue en niant les allégations présentées et contestant les fondements juridiques des réclamations alléguées par Utrecht Holdings.

À ce jour et à la connaissance de la Société, aucune demande de dommages et intérêts n'a été déposée contre l'une ou l'autre des parties concernées et aucune action en justice n'a été engagée contre GenDx. Le management estime que le risque est faible à la clôture et qu'aucune provision relative à cet événement ne doit faire l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés du 31 décembre 2024. Cependant, la Société ne peut exclure qu'Utrecht Holdings intentent une action en justice à l'encontre de GenDx.

3.4. Variation de périmètre et autres acquisitions

Acquisition de la société Alpha Biotech

Le 3 janvier 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital d'Alpha Biotech Limited, société britannique spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic HLA pour évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre des greffes d'organes et de moelle. Cette société est notamment le distributeur historique de GenDx sur le marché britannique et a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 millions de livre sterling.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 2,4 millions de livre sterling. La société est intégrée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes du groupe au titre de l'exercice 2024.

Prise de participation dans la société Anthomed S.A.S.

Le 21 janvier 2024, Eurobio Scientific a pris une participation à hauteur de 10,5% dans la société Anthomed S.A.S., biotech nouvellement créée dans la nutrition, pour un montant de 0,1 million d'euros en contrepartie d'un apport en nature (option de license). Cette société n'est pas consolidée au 31 décembre 2024.

Acquisition du test génomique EndoPredict® auprès de Myriad Genetics

Le 1^{er} août 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition du test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein et l'accord de licence pour distribuer le test génomique de seconde génération Prolaris® pour le cancer de la prostate auprès de Myriad Genetics. Le chiffre d'affaires de ces deux activités est de l'ordre de 8 M€ en base annuelle avec un niveau d'EBITDA à court et moyen terme dilutif sur la performance du Groupe. Au titre de 2024, cette acquisition a généré un EBITDA négatif de l'ordre de 1 million d'euros.

3.5. Annulation d'actions auto-détenues

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 ECARTS D'ACQUISITION ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

4.1. Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)

ECARTS D'ACQUISITION VALEUR BRUTE	31.12.2023	VARIATIONS				31.12.2024
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Impact change	
Groupe Ingen BioSciences (Acquisition 12/2012)	3 078	-	-	-	-	3 078
Groupe Capforce Plus (Acquisition 03/2017)	23 438	-	-	-	-	23 438
Dendritics (Acquisition 07/2018)	910	-	-	-	-	910
Genbio (Acquisition 07/2017)	968	-	-	-	62	1 029
Pathway / Personal Diagnostics (Acquisition 07/2019)	3 131	-	-	-	30	3 161
Teco Medical AG (Acquisition 07/2020)	1 256	-	-	-	-	1 256
Biomedical Diagnostics NV (Acquisition 06/2022)	2 466	-	-	-	-	2 466
Genome Diagnostic BV / GenDx Products BV	98 205	-	-	-	-	98 205
GenDx Products INC (Acquisition 10/2022)	3 578	-	-	-	-	3 578
D.I.D. (Acquisition 07/2023)	-	1 657	-	-	80	1 736
Alpha Biotech Limited (Acquisition 01/2024)	-	3 348	-	-	-	3 348
EndoPredict® (Acquisition 08/2024)	-	-	-	-	-	-
TOTAL VALEUR BRUTE	137 030	5 005	-	-	171	142 206

ECARTS D'ACQUISITION AMORTISSEMENTS	31.12.2023	VARIATIONS				31.12.2024
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Impact change	
Groupe Ingen BioSciences	(3 078)	-	-	-	-	(3 078)
Groupe Capforce Plus	(15 821)	-	(2 344)	-	-	(18 165)
Dendritics	(500)	-	(91)	-	-	(591)
Genbio	(621)	-	(99)	-	(44)	(763)
Pathway / Personal Diagnostics	(313)	-	(315)	-	(4)	(632)
Teco Medical AG	(126)	-	(126)	-	-	(251)
Biomedical Diagnostic NV	(370)	-	(247)	-	-	(617)
D.I.D.	(176)	-	(358)	-	-	(534)
Alpha Biotech Limited	-	-	(169)	-	(4)	(173)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(21 005)	-	(3 748)	-	(52)	(24 804)

TOTAL VALEUR NETTE	116 026	5 005	(3 748)	-	120	117 402
---------------------------	----------------	--------------	----------------	----------	------------	----------------

Ces écarts d'acquisition sont amortis de façon linéaire sur une durée de 10 ans, durée estimée de contribution au résultat du groupe des produits des sociétés acquises, à l'exception des écarts d'acquisition issus des acquisitions de GenDx et EndoPredict® qui sont considérés comme non amortissables car constituant une extension du réseau commercial du Groupe sans limitation de durée (cf. notes 2.6).

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4.1.1. Ecart d'acquisition Alpha Biotech Limited

La prise de participation dans la société Alpha Biotech Limited a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition d'un montant de K€ 1 657 dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024. Il représente la différence entre le prix payé et l'actif net repris à la date d'acquisition (y compris ajustement de juste valeur). Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition initial

Le tableau qui suit détaille le calcul de l'écart d'acquisition initial :

	Montant KEUR	Montant KGBP
Prix d'acquisition	2 869	2 494
Frais d'acquisition	20	17
Total prix d'acquisition	2 889	2 511

Juste valeur des actifs et passifs identifiables à date d'acquisition	Montant KEUR	Montant KGBP
Immobilisations incorporelles	129	113
Immobilisations corporelles	-	-
Autres actifs non courants	-	-
Autres actifs courants	380	330
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 106	961
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes financières non courantes	-	-
Dettes financières courantes	-	-
Autres passifs courants	(383)	(333)
Actif net acquis	1 232	1 071

Ecart d'acquisition	1 657	1 440
----------------------------	--------------	--------------

Cet écart d'acquisition n'a pas fait l'objet de travaux d'allocation et est amorti conformément à la politique du groupe, à savoir sur 10 ans à compter de la date d'acquisition.

4.1.2. Ecart d'acquisition test génomique EndoPredict®

La prise de participation du test génomique EndoPredict® a entraîné la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif d'un montant de K€ 3 348 dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024. Cet écart d'acquisition représente la différence entre le prix payé et l'actif net repris à la date d'acquisition (y compris ajustement de juste valeur). Les coûts d'acquisition sont incorporés au prix payé pour la détermination de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition initial

Le tableau qui suit détaille le calcul de l'écart d'acquisition initial :

	Montant K€
Prix d'acquisition	10 740
Frais d'acquisition	636
Total prix d'acquisition	11 376

Juste valeur des actifs et passifs identifiables à date d'acquisition	Montant K€
Immobilisations incorporelles	-
Immobilisations corporelles	924
Autres actifs non courants	374
Autres actifs courants	5 193
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 039
Provisions pour risques et charges	(616)
Dettes financières non courantes	-
Dettes financières courantes	-
Autres passifs courants	(3 772)
Actif net acquis	5 141
Ecart d'acquisition avant allocation	6 236

Cet écart d'acquisition initial a fait l'objet d'un travail d'allocation partielle dont le détail figure ci-après.

Allocation de l'écart d'acquisition

Dans le cadre des travaux de PPA réalisés par un évaluateur indépendant, la technologie a été réévaluée pour un montant de K€ 4 169.

Les ajustements suivants ont été ainsi été apportés aux actifs consolidés :

	Montant K€
Ecart d'acquisition avant allocation	6 236
Technologie	4 169
Impôts différés passifs	(1 281)
Total allocation	2 888
Ecart d'acquisition après allocation	3 348

Après allocation, l'écart d'acquisition positif issu de l'acquisition d'EndoPredict® s'élève donc à K€ 3 348. Cet écart d'acquisition n'est pas amorti car considéré comme une extension du réseau commercial du Groupe sans limitation de durée (cf. notes 2.6).

4.1.3. Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Les goodwill, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent principalement à des entités juridiques et principalement au 31 décembre 2024 à la société GenDx et au test EndoPredict®.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de cinq ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini de 2 %.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Le taux utilisé en 2024 a été de 10,5%.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles.

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Au 31 décembre 2024, le Groupe n'a identifié aucune perte de valeur sur les écarts d'acquisition.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4.2. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2023	VARIATIONS					31.12.2024
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass. et autres var	Impact change	
Licences, brevets, logiciels, marques et contrats de distribution	20 471		31	-	277	-	20 780
Frais de développement BJI Inoplex	979	-	-	-	-	-	979
Frais de développement EBX, CORNEE	2 751	-	-	-	-	-	2 751
Frais de développement – Technologie GenDx	22 917	-	-	-	-	-	22 917
Frais de développement – Relation client GenDx	14 765	-	-	-	-	-	14 765
Frais de développement – Technologie EndoPredict®	-	4 169	-	-	-	-	4 169
Fonds commercial	1 839	-	-	-	-	-	1 839
TOTAL VALEUR BRUTE	63 722	4 169	31	-	277	-	68 199

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2023	VARIATIONS					31.12.2024
		Entrée périm.	Dotation	Dimin./ Reprise	Reclass. et autres var	Impact change	
Licences, brevets, logiciels, marques et contrat de distribution	(17 951)	-	(728)	-	1	-	(18 678)
Frais de développement BJI Inoplex	(979)	-	-	-	-	-	(979)
Frais de développement EBX, CORNEE	(2 298)	-	(113)	-	-	-	(2 411)
Frais de développement – Technologie GenDx	(3 183)	-	(2 546)	-	-	-	(5 729)
Frais de développement – Relation client GenDx	(2 051)	-	(1 641)	-	-	-	(3 691)
Frais de développement – Technologie EndoPredict®	-	-	(248)	-	-	-	(248)
Fonds commercial	(154)	-	(191)	-	-	-	(345)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(26 615)	-	(5 467)	-	1	-	(32 081)

TOTAL VALEUR NETTE	37 107	4 169	(5 436)	-	278	-	36 118
---------------------------	---------------	--------------	----------------	----------	------------	----------	---------------

Les autres variations correspondent principalement au reclassement de dépenses de maintenance en immobilisations incorporelles.

Les entrées de périmètre correspondent aux gammes de produits technologiques EndoPredict® et Prolaris® réévaluées dans le cadre de l'exercice d'allocation du prix d'acquisition. Tous les frais de développement encourus sur ces gammes après leur acquisition ne sont pas immobilisés mais passés en charges de R&D.

Les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles se sont élevées à K€ 5 467 au 31 décembre 2024 contre K€ 5 513 au 31 décembre 2023. Elles concernent principalement les actifs réévalués provenant des groupes Ingen Biosciences, CapForce Plus, Gendx, EndoPredict® et Prolaris®.

Ces éléments sont synthétisés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique Immobilisations incorporelles, Nettes :

Valeur nette	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Ecart d'acquisition	117 402	116 026
Immobilisations incorporelles	36 118	37 107
Immobilisations incorporelles, Nettes	153 520	153 133

La technologie et la relation client réévaluées dans le cadre du PPA GenDx font l'objet d'un amortissement dans les comptes consolidés sur une durée de 9 ans à partir du 1^{er} octobre 2022 (cf. 2.7).

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

La technologie réévaluée dans le cadre du PPA EndoPredict® fait l'objet d'un amortissement dans les comptes consolidés sur une durée de 7 ans à partir du 1^{er} août 2024 (cf. 2.7).

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles incluant les immobilisations financées par crédit-bail (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEUR BRUTE	31.12.2023	VARIATIONS						31.12.2024
		Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Reclass.	Autres var.	Impact change	
Installations et équipements de laboratoire	19 585	3 133	3 703	(1 103)	131	(25)	28	25 451
Matériel de bureau et informatique	2 020	89	251	-	58	(81)	12	2 350
Constructions	1 331	-	-	-	486	-	-	1 817
Autres immobilisations corporelles	11 311	195	164	(180)	124	(57)	8	11 565
Immobilisations corporelles en cours	482	-	296	-	(702)	(22)	-	54
TOTAL VALEUR BRUTE	34 730	3 416	4 414	(1 283)	97	(185)	48	41 236

IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS	31.12.2023	VARIATIONS						31.12.2024
		Entrée périm.	Dotation	Dimin./ Reprise	Reclass.	Autres var.	Impact change	
Installations et équipements de laboratoire	(14 620)	(2 209)	(2 833)	1 048	(64)	65	(23)	(18 635)
Matériel de bureau et informatique	(1 472)	(77)	(191)	-	28	81	(10)	(1 641)
Constructions	(680)	-	(145)	-	-	-	-	(825)
Autres immobilisations corporelles	(5 658)	(77)	(1 678)	59	(72)	61	(4)	(7 369)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(22 430)	(2 363)	(4 846)	1 107	(108)	207	(37)	(28 471)

TOTAL VALEUR NETTE	12 299	1 053	(432)	(177)	(12)	22	11	12 766
---------------------------	---------------	--------------	--------------	--------------	-------------	-----------	-----------	---------------

Les entrées de périmètre correspondent aux immobilisations corporelles apportées par les sociétés Alpha Biotech Limited et produits EndoPredict® et Prolaris®.

Les autres variations correspondent principalement aux transferts d'immobilisations entre Alpha Biotech Limited et Eurbio Scientific UK.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2024, les dotations aux amortissements s'élèvent à K€ 4 846 par rapport à un montant de K€ 4 235 pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les instruments (Dispositifs Médicaux de Diagnostic *In Vitro* – DMDIV) mis à disposition par Eurobio Scientific au bénéfice des laboratoires privés et publics, clients du groupe, les équipements de laboratoire et les matériels de bureau et d'informatique sont soit directement acquis par le Groupe, soit financés au travers de contrats de crédit-bail. Les crédits-baux, qui sont inclus dans les immobilisations corporelles se déclinent comme suit :

(en milliers d'euros)

Crédits Baux	31.12.2023	Entrée de périmètre	Augmentation/ Dotation	Diminution/ Reprise	Reclass.	Autres variations	31.12.2024
VALEUR BRUTE							
Instruments DMDIV	6 589	-	-	-	-	-	6 589
Equipements de laboratoire	2 099	-	1 870	-	-	(25)	3 944
Matériel de bureau et d'informatique	1 263	-	-	-	-	-	1 263
Matériel de transport	86	-	-	-	-	-	86
TOTAL VALEUR BRUTE	10 037	-	1 870	-	-	(25)	11 882
AMORTISSEMENTS							
Instruments DMDIV	(2 818)	-	(1 212)	-	-	-	(4 030)
Equipements de laboratoire	(980)	-	(360)	-	-	6	(1 334)
Matériel de bureau et d'informatique	(78)	-	(313)	-	-	-	(391)
Matériel de transport	(13)	-	(14)	-	-	-	(27)
TOTAL AMORTISSEMENTS	(3 889)	-	(1 898)	-	-	6	(5 782)
TOTAL VALEUR NETTE	6 148	-	(29)	-	-	(19)	6 100

Ainsi, les matériels financés en crédit-bail sont utilisés, soit en interne chez Eurobio Scientific, soit chez ses clients dans le cadre d'une mise à disposition.

En 2024, le nombre de mises à disposition a augmenté. Les financements en crédit-bail correspondants ont été conclus en fin d'année.

6 AUTRES ACTIFS A LONG TERME

Les autres actifs à long terme s'élèvent à K€ 1 295 et correspondent à des dépôts de garantie pour K€ 963, à la part de trésorerie du contrat de liquidité pour K€ 232, ainsi qu'à la prise de participation dans la société Anthomed S.A.S. pour un montant de K€ 100 (cf. note 3.5.).

Les variations des autres actifs à long terme s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Autres actifs LT	31.12.2023	Entrée périm.	Augment.	Dimin.	Dépré.	Impact change	31.12.2024
Titres de participation non consolidés net de dépréciations	3 599	-	100	(30)	(3 569)	-	100
Prêts, cautionnements et trésorerie sur comptes d'achat d'actions en autocontrôle*	3 388	374	471	(3 070)	30	2	1 195
TOTAL	6 986	374	571	(3 100)	(3 539)	2	1 295

* Ce poste comprend la part de trésorerie du contrat de liquidité restant au 31 décembre 2024.

Les diminutions des prêts et cautionnements correspondent principalement à des souscriptions et remboursements de dépôts de garantie. Parmi les remboursements, K€ 2 118 ont été réalisés dans le cadre des contrats de couverture de change et K€ 493 de dépôts de garantie restitués suite au remboursement des emprunts.

Au 31 décembre 2024, le prêt convertible chez Genome Diagnostic BV a été partiellement converti en titres à hauteur de K€ 870 et déprécié à 100%. Ce prêt convertible de 3 ans portant un intérêt de 6% avait été accordé le 29 octobre 2021 à un partenaire de Genome Diagnostic BV pour financer le développement de sa technologie et déprécié au 31 décembre 2023 en raison de perspective de remboursement défavorable. Au 31 décembre 2024, le prêt est ramené K€ 272, déprécié également à 100% pour des raisons prudentielles.

Au 31 décembre 2024, les titres Usense, acquis en 2021, ont été dépréciés en intégralité pour un montant de K€ 3 599.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Les titres Cellbiosciences (K€ 30 intégralement dépréciés), ainsi que la créance rattachée à cette participation (K€ 30 intégralement dépréciée) ont quant à eux été cédés sur l'exercice.

7 STOCKS

Au 31 décembre 2024, les stocks sont principalement constitués des produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 26 917, en lien avec l'activité de commercialisation du groupe.

(en milliers d'euros)

STOCKS	31.12.2024	31.12.2023
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	6 033	6 018
Stock de marchandises (réactifs)	22 784	17 715
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	3 606	1 843
TOTAL VALEUR BRUTE	32 424	25 576
TOTAL DEPRECIATION	(5 507)	(4 127)
TOTAL VALEUR NETTE	26 917	21 449

L'augmentation des stocks bruts est principalement à celle des stocks de réactifs en France (K€ 1 866) et celles de pièces détachées (K€ 1 093). L'augmentation est également liée à l'entrée de périmètre des produits EndoPredict® et Prolaris® pour un montant de K€ 1 441.

8 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances clients et comptes rattachés ont une échéance inférieure à un an. Au 31 décembre 2024, elles s'élèvent à K€ 33 087 en valeur brute. Elles sont diminuées d'une provision pour dépréciation de K€ (998), pour s'établir à une valeur nette de K€ 32 088. Au 31 décembre 2023 la valeur nette des créances clients était de K€ 26 938.

Au 31 décembre 2024 comme au 31 décembre 2023, elles sont principalement constituées par des créances de l'ensemble des clients d'Eurobio Scientific en France pour un montant brut de K€ 23 021 contre K 19 126 au 31 décembre 2023.

Les créances clients augmentent principalement chez Eurobio Scientific pour un montant K€ 3 895 en lien avec la progression du chiffre d'affaires.

L'augmentation des créances clients est également liée à l'entrée de périmètre des produits EndoPredict® et Prolaris® pour un montant de K€ 2 382. Au 31 mars 2025, Eurobio Scientific a recouvré 82% des créances enregistrées au 31 décembre 2024.

(en milliers d'euros)

Créances clients	31.12.2024	31.12.2023
Créances clients	33 087	28 011
Dépréciations	(998)	(1 074)
Créances clients et comptes rattachés (à moins d'un an)	32 088	26 938
<i>Créances à échéances moins d'1 an</i>	<i>32 088</i>	<i>26 938</i>
<i>Créances à échéances > 1 an et < 5 ans</i>		-
<i>Créances à échéances > 5 ans</i>	-	-

9 AUTRES CREANCES A COURT TERME

Les autres créances à court terme comprennent :

(en milliers d'euros)

Autres créances	31.12.2024	31.12.2023
Créances de TVA et autres taxes	2 908	2 263
Crédit d'impôt recherche	336	402
Autres crédits d'impôts (CICE, CIA...)	8	8
Créances d'IS	532	1 026
Charges constatées d'avance	1 308	1 011
Avances au personnel	295	213
Fournisseurs, acomptes versés, avoirs à recevoir	636	664
Débiteurs divers	125	-
Produits à recevoir	62	37
Ecart de conversion actif	245	514
Total autres créances à court terme	6 455	6 138

Au 31 décembre 2024, les créances de TVA et autres taxes comprennent principalement de la TVA sur achats pour K€ 2 603 et de la TVA sur factures non parvenues pour K€ 94.

Comme chaque année, le crédit d'impôt est déduit du montant de l'impôt sur les sociétés du pour la même période. Ce crédit est donc inscrit en « autres créances à court terme » et s'élève à K€ 336.

Les créances d'IS correspondent principalement aux montants des acomptes d'IS payés par la filiale D.I.D. pour K€ 309 et par Eurobio Scientific UK pour K€ 98.

Les écarts de conversions actifs sont maintenus au bilan et s'élèvent au 31 décembre 2024 à K€ 245.

10 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)

Trésorerie	31.12.2024	31.12.2023
Valeurs mobilières de placement	1 291	39 730
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 774	49 298
Total des disponibilités et valeurs mobilières de placement	23 065	89 028

L'évolution des disponibilités est liée à l'opération d'offre publique d'achat volontaire et l'utilisation d'une partie de la trésorerie du Groupe pour rembourser la dette existante (Cf Note 14).

Au 31 décembre 2024, les valeurs mobilières de placement sont composées de comptes à terme pour un montant de K€ 1 291.

La trésorerie du Groupe n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

Compte tenu de ses activités, au 31 décembre 2024, une partie de la trésorerie du Groupe est constituée de livre sterling pour une contrevaletur de K€ 932 contre K€ 3 805 au 31 décembre 2023, de francs suisses pour une contrevaletur de K€ 1 233 contre K€ 804 au 31 décembre 2023, de dollars australiens pour une contrevaletur de K€ 389 contre K€ 216 au 31 décembre 2023 et de dollars américains pour une contrevaletur de K€ 2 688 contre K€ 4 482 au 31 décembre 2023.

11 CAPITAUX PROPRES

11.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2024, le capital social du Groupe est composé de 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

11.2. Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, le nombre d'actions composant le capital social a été réduit de 222 176 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2024 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Acquisition définitive d'actions gratuites	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
09/01/2024	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 694 300	- 222 176,00 €	- 13 380 024,28 € ⁽⁴⁾	- 13 602 200,28 € ⁽⁵⁾	- €	3 279 638,72	10 248 871	0,32 €
31/12/2024							3 279 638,72	10 248 871	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

(4) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 694 300 actions annulées et leur valeur nominale.

(5) Montant correspondant à la valeur de rachat des 694 300 actions annulées.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11.3. Capital potentiel

Au 31 décembre 2024, aucune valeur mobilière donnant accès au capital de la Société ne restait en circulation.

11.3.1. Actions gratuites

Au 31 décembre 2024, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2024
03/07/2023	03/07/2025 au 03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2026 au 03/07/2028 ⁽²⁾	AGA 2023-1	98 290	75 107	23 183	0
03/07/2023	03/07/2025 au 03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2026 au 03/07/2028 ⁽²⁾	AGA 2023-2	29 320	18 645	10 675	0
TOTAL				127 610	93 752	33 858	0

(1) Les AGA 2023-1 et les AGA 2023-2 seront acquises en cinq tranches, sous réserve de la réalisation de d'objectifs de performance et de présence qui conditionnent chaque tranche, selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : acquisition au 03/07/2025 ;
- Tranche 2 : acquisition au 03/07/2026 ;
- Tranche 3 : acquisition au 03/07/2027 ;
- Tranches 4 et 5 : acquisition au 03/07/2028.

(2) Les actions acquises au titre des tranche 1 à 5 seront cessibles selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : cessibilité au 03/07/2026 ;
- Tranche 2 : cessibilité au 03/07/2027 ;
- Tranches 3, 4 et 5 : cessibilité au 03/07/2028.

11.4. Autocontrôle

11.4.1. Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 0 titre ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 231 501,72 euros.

Le 4 mars 2025, la Société a mis fin au contrat de liquidité conclu avec TP ICAP (Europe).

11.4.2. Autocontrôle hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 214.450 actions propres, soit 2,09% du capital social à cette même date.

12 AUTRES FONDS PROPRES

(En milliers d'euros)	31.12.2023	Souscription	Remboursement/ Diminution	31.12.2024
Avances conditionnées par l'Etat	70	-	-	70
BPI Assurance prospection	89	-	-	89
Autres fonds propres	158	-	-	158

13 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES, ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	31.12.2023	Entrée périm.	Dotations	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Reclass. et autres variations	31.12.2024
- Provision pour retraite	(a)	528	-	82	-	(7)	-	604
- Autres provisions pour risques	(b)	296	-	-	-	-	(264)	32
- Provisions pour pertes de change	(c)	514	-	-	-	(268)	-	245
- Provision pour litiges sociaux	(d)	45	-	109	(355)	(200)	1 205	804
- Autres provisions pour charges	(e)	646	616	93	-	-	(131)	1 224
Total des provisions		2 029	616	284	(355)	(475)	810	2 909

- (a) Une dotation de K€ 82 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (7).
- (b) Au 31 décembre 2024, K€ 19 correspondent à des provisions passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients, et K€ 13 correspondent à une provision chez Teco Medical AG.
- (c) Depuis le 1^{er} janvier 2021, le nouveau règlement de l'ANC prévoit de maintenir les provisions pour pertes de changes au bilan. Le montant présent au 31 décembre 2023 s'élevait à K€ 514. Au 31 décembre 2024, la provision a été reprise à hauteur de K€ (268) pour atteindre un montant de K€ 245.
- (d) Au 31 décembre 2024, K€ 753 de litiges sociaux sont provisionnés chez Eurobio Scientific Service SAS et K€ 50 chez Eurobio Scientific.
- (e) L'entrée de périmètre correspond au montant des provisions constatées chez les sociétés commercialisant EndoPredict® et Prolaris® à date d'acquisition, ces provisions n'ont pas varié sur l'exercice. La provision T.F.R. chez D.I.D. a été dotée sur l'exercice pour un montant de K€ 93 et un versement a été réalisé pour K€ (131). La provision T.F.R s'élève au 31 décembre 2024 à K€ 559. La provision pour réparation et entretien chez BMD d'un montant de K €48 n'a pas varié sur l'exercice.

14 DETTES FINANCIERES

Les variations de dettes financières de l'exercice s'analysent comme suit :

(En milliers d'euros)	31.12.2023	Entrée de périmètre	Remboursement	Incidence des cours de change	Autres variations	31.12.2024	Part à court terme	Part à long terme
Dettes financières	94 510	-	(90 909)	-	(19)	3 582	725	2 857
Emprunts bancaires (a)	94 481	-	(90 909)	-	-	3 571	714	2 857
Intérêts courus (dont concours bancaires)	29	-	-	-	(19)	10	10	-

(a) Les emprunts bancaires incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.

Au 31 décembre 2024, le Groupe a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL (cf. Note 1.3).

15 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes Fournisseurs	31.12.2024	31.12.2023
Fournisseurs	15 320	13 010
Factures non parvenues	3 695	3 806
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (à moins d'1 an)	19 015	16 815
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>19 015</i>	<i>16 815</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	-	-
<i>Dettes à échéances > 5 ans</i>	-	-

16 DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an et s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes fiscales et sociales	31.12.2024	31.12.2023
Personnel, rémunération dues et congés payés	2 490	2 103
Primes	1 782	1 981
Organismes sociaux	1 877	1 983
Dettes fiscales (dont IS)	5 484	3 562
Dettes fiscales et sociales	11 632	9 630

Le poste "Personnel, rémunérations dues et congés payés" est notamment composé de la provision pour congés payés (K€ 852).

Le poste « Primes » comprend K€ 200 de primes non encore versées au titre de l'exercice 2022, et K€ 120 de primes non encore versées au titre de l'exercice 2023.

Les dettes vis à vis des organismes sociaux se composent notamment de provisions pour charges sociales sur primes de K€ 587 et sur congés payés pour K€ 363. Le solde de K€ 927 comprend principalement les cotisations sociales (URSSAF, retraites...) échues sur la période.

Les dettes fiscales comprennent principalement de la TVA et diverses taxes (CVAE, CFE, C3S, TVS, taxe d'apprentissage...).

17 AUTRES DETTES

Les autres dettes s'analysent comme suit :

Autres dettes	31.12.2024	31.12.2023
Impôts différés	7 768	8 514
Autres dettes à long terme	24 285	666
Avances et acomptes reçus	945	994
Comptes courants passifs hors groupe	106	39
Autres dettes à court terme	1 515	1 439
Ecarts de conversion passifs	189	170
Autres dettes	34 807	11 821

Les impôts différés correspondent principalement aux impôts différés passifs reconnus sur la revalorisation des actifs dans le cadre des PPA GenDx et EndoPredict®.

L'augmentation des autres dettes à long terme est principalement liée à l'octroi sur l'exercice d'une ligne de financement d'un montant de K€ 23 449 par EB Development. Ce financement a généré des intérêts pour K€ 174.

Les autres dettes à court terme sont principalement composées du « payback » retenu dans le cadre de l'acquisition de D.I.D. pour un montant de K€ 1 300 qui sera à verser soit au gouvernement italien, soit aux anciens actionnaires.

18 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés au 31 décembre 2024 s'élèvent à K€ 180 par rapport à K€ 201 au 31 décembre 2023. Ils correspondent intégralement aux ventes facturées sur la période mais non livrées.

19 INFORMATIONS SECTORIELLES ET GEOGRAPHIQUES

19.1 EBITDA

La Société publie, en complément de ses comptes, son EBITDA, un indicateur couramment utilisé par les sociétés commerciales similaires pour préciser le montant de trésorerie brute générée par ses activités opérationnelles.

Le terme « EBITDA » courant, en anglais, « earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization », est le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement des immobilisations. Il désigne le bénéfice avant impôt du Groupe avant que n'y soient soustraits les intérêts, les dotations aux amortissements et les dépréciations des immobilisations (mais après dépréciation des stocks et créances clients). Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation. Les dépenses non récurrentes (éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents) sont exclues. Le tableau qui suit permet de réconcilier l'EBITDA avec les éléments du compte de résultat.

<i>Chiffres consolidés en M€</i>	31.12.2024	31.12.2023
Résultat opérationnel	13,3	10,1
+ dotations nettes aux amortissements des actifs du PPA	4,8	4,5
+ dotations nettes aux amortissements des immobilisations (hors PPA)	5,5	4,8
+ dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	3,7	3,4
EBITDA	27,4	22,9
- Reprise du stock alloué au PPA – Non récurrent	0,3	4,4
EBITDA hors reprise du stock PPA	27,7	27,3

19.2 Informations sectorielles et géographiques

Le Groupe opère dans les domaines du diagnostic et du thérapeutique. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus, du résultat opérationnel et du total des actifs par société du groupe en fonction de leur zone géographique au 31 décembre 2024 :

Au 31 décembre 2024 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis & Australie	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	90 458	53 561	10 209	154 229
Produits de recherche et développement	-	-	333	333
Subventions R&D	386	-	-	386
Résultat opérationnel	5 292	8 217	(176)	13 333
Actifs incorporels & corporels	12 144	36 645	94	48 883

Le tableau ci-dessous présente l'analyse du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du total des actifs par zone géographique au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023 <i>en k€</i>	France	Europe <i>hors France</i>	Etats-Unis	Total
Ventes de produits de Diagnostic In Vitro	82 088	38 789	8 792	129 670
Produits de recherche et développement	-	-	333	333
Subventions R&D	643	-	-	643
Résultat opérationnel	9 152	1 239	(250)	10 141
Actifs incorporels & corporels	13 338	36 020	48	49 406

20 EFFECTIFS

L'effectif moyen du groupe Eurobio Scientific s'élève à 326 personnes : 145 personnes chez Eurobio Scientific S.A., 91 personnes dans le groupe GenDx, 24 personnes chez DID, 20 personnes dans le groupe TECO, 14 personnes au sein d'Eurobio Scientific Service et Eurobio Scientific GmbH, 12 personnes chez Eurobio Scientific UK, 12 personnes chez Genbio, et 8 personnes chez BMD (ne sont pas pris en compte dans le calcul des effectifs les personnes en contrat à durée déterminée de remplacement et en contrat d'apprentissage).

21 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31 décembre 2024, le Groupe a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 154 947, détaillé de la façon suivante :

- Ventes : K€ 154 229,
- Produits de recherche et développement : K€ 333,
- Subventions de recherche et développement et CIR : K€ 386.

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31.12.2024	31.12.2023
Produits financiers	1 956	1 957
Provision intérêts à recevoir sur Placements	1 476	1 118
Reprises aux amortissements et provisions financières	60	-
Divers	420	839
Charges financières	(8 313)	(4 423)
Intérêts sur emprunts	(4 125)	(4 358)
Divers	(590)	(66)
Dotations aux amortissements et provisions financières	(3 599)	-
Gain (perte) de change (net)	687	748
Résultat financier	(5 671)	(1 718)

Au 31 décembre 2024, les intérêts à recevoir sur placements correspondent aux intérêts sur des comptes à terme pour K€ 1 476.

Les reprises aux amortissements et provisions financières sont liées à la cession de la participation Cellbiosciences et de la créance rattachée à cette participation sur l'exercice (K€ 30 pour les titres et K€ 30 pour la créance). Ces actifs étaient intégralement dépréciés au 31 décembre 2023.

Les produits financiers divers correspondent principalement à des intérêts perçus sur divers dépôts par Genome Diagnostic BV pour K€ 295.

Le Groupe a remboursé la quasi-totalité de ses dettes financières sur l'exercice 2024, principalement souscrite en 2022 auprès d'un syndicat bancaire pour l'acquisition de GenDx ainsi que de Bpifrance et du LCL. Il a également mis fin au contrat de couverture de risque de taux afférent à cette dette pour une charge de K€ 607.

Les dotations aux amortissements et provisions financières correspondent à la dépréciation intégrale des titres Usense sur l'exercice (cf. Note 6).

Les gains de change de K€ 687 correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Résultat Exceptionnel	31.12.2024	31.12.2023
Charges exceptionnelles	(1 759)	(2 877)
Produits exceptionnels	380	1 431

Résultat Exceptionnel	(1 379)	(1 446)
------------------------------	----------------	----------------

Les charges exceptionnelles sont principalement composées de frais concernant l'opération d'offre publique d'achat volontaire pour K€ (1 069), de charges liées à des corrections diverses pour K€ (352), des VNC relatives aux cessions d'immobilisations corporelles pour K€ (177) et des VNC liées à la cession des titres de participation de Cellbiosciences et de la créance rattachée à cette participation pour K€ (60).

Les produits exceptionnels sont principalement composés du prix de cession des immobilisations corporelles pour K€ 169, de produits liés à des corrections diverses pour K€ 109 et de la reprise de provisions pour risques à hauteur de K€ 25.

Les flux de trésorerie consécutifs aux charges ou produits exceptionnels ont été inclus dans la catégorie du tableau des flux de trésorerie correspondant à leur objet.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

24.1 Charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Impôts exigibles	(4 648)	(3 901)
Impôts différés	2 362	1 759
Total	(2 286)	(2 142)

Le taux d'impôts applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% au 31 décembre 2024. Le taux d'impôts en vigueur en Belgique et au Royaume Uni est également de 25%. Les taux d'impôts sont de 21% pour les Etats-Unis, 16,5% pour la Suisse, 25,8% pour les Pays-Bas, 24% pour l'Italie, 30% pour l'Australie et entre 19% et 33% pour l'Allemagne.

Depuis 2013, l'ensemble des entités françaises fait l'objet d'une intégration fiscale en France.

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net	3 998	4 835
- Impôt consolidé	(2 286)	(2 142)
Résultat avant impôt	6 283	6 977
Taux courant d'imposition en France	25,00%	25,00%
Impôt théorique au taux courant en France	(1 571)	(1 744)
Différence permanentes	708	(485)
Amortissement du Goodwill (différence permanente)	(937)	(849)
CIR et autres crédits d'impôt	72	89
Effet d'impôt lié au déficit fiscal non activé utilisé	-	1 343
Déficit créé sur la période non activé	(579)	(461)
Différence de taux	21	(35)
Produit/(charge) d'impôt du Groupe	(2 286)	(2 142)

24.2 Impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice	
	31/12/2024	31/12/2023
Impôts différés activés sur report déficitaire	-	-
Différences temporelles.....	1 062	357
Impôts différés actifs,	1 062	357
Impôt différés passifs sur la réévaluation des actifs acquis	(8 637)	(8 441)
Autres (décalages temporaires passifs) / net d'IDA	869	(73)
Impôts différés actif/(passif) nets	(6 705)	(8 157)

Au 31 décembre 2023, l'intégralité des déficits reportables pré-intégration fiscale en France a été consommée sur l'exercice.

Par prudence, la Société n'a pas activé de déficit reportable complémentaire sur l'exercice.

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2024 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	53,5	48,5	47,0	37,0
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	29,0	21,0	18,5	18,5
Sous-Total	82,5	69,5	65,5	55,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	-	3,5	-	7,0
Sous-Total	-	3,5	-	7,0
Total	82,5	73,0	62,5	62,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres de la direction du Groupe se sont élevées à K€ 1 257 au cours de l'exercice 2024, contre K€ 3 540 en 2023. Une somme de K€ 151 a été provisionnée dans les comptes 2024 au titre des jetons de présence de l'année 2024 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 60 par rapport à l'année précédente.

27 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux du Groupe au 31 décembre 2024 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paielements dus à moins d'un an	Paielements dus de un à cinq ans	Paielements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		3 061	2 960	101	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 444	1 008	2 435	-
<i>Locations immobilières</i>		2 410	576	1 834	-
<i>Locations de véhicules</i>		1 034	433	601	-
Total		6 504	3 968	2 536	-

- (a) Il s'agit des obligations du Groupe en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière et de location de photocopieurs.

En complément de ces engagements, le fonds de commerce d'origine Eurobio a été nanti en faveur de plusieurs banques dans le cadre des emprunts souscrits par celle-ci.

28 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

28.1. Présence du Groupe en Italie

Le Groupe a annoncé en mars 2025 la signature d'un accord portant sur l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Cette unité est spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie. La finalisation de cette transaction est prévue pour le 1er juillet 2025.

Par ailleurs, le Groupe a également finalisé l'acquisition de Quimark SRL, distributeur des produits oncologiques EndoPredict® et Prolaris® en Italie.

Ces acquisitions permettront à Eurobio Scientific de renforcer ses opérations en Italie et d'intégrer commercialement la distribution de ses produits propriétaires. Eurobio Scientific estime qu'elles apporteront environ 10 millions d'euros de revenus additionnels en Italie sur une base annuelle, dont 4 millions d'euros pour les produits propriétaires.

Enfin, le Groupe a été informé fin février que l'un de ses fournisseurs américains, T2 Biosystems, avait cessé ses activités et licencié l'ensemble de ses salariés, devenant ainsi incapable de fabriquer et entretenir des instruments et des réactifs. En 2024, le Groupe a réalisé environ 1,9 million d'euros de chiffre d'affaires avec ce fournisseur, dont 1,7 million d'euros en Italie, son plus grand marché. Le groupe est en train de mettre fin à cette distribution et d'évaluer l'impact sur ses clients italiens

28.2. Arrêt du contrat de liquidité

Le Groupe a annoncé avoir mis fin le 4 mars 2025 au contrat de liquidité confié à TP ICAP, qui était suspendu depuis le 1er août 2024. A la date d'échéance, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 231 501,72 euros en espèce

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat de liquidité au 10/04/2019, les moyens suivants ont été mis à disposition :

- 31 573 titres
- 55 902,07 euros en espèce

28.3. Fusion Absorption GenDX Products BV par Genome Diagnostic BV avec effet 1er Janvier 2025

Dans le cadre de la simplification de son organisation juridique, le Groupe a procédé à l'absorption de sa filiale de distribution GenDx Products BV par Genome Diagnostic BV afin de ne garder qu'une seule entité juridique aux Pays Bas.

28.4. Réorganisation de la production d'EndoPredict® et Prolaris®

A la fin du mois de mars 2025, le Groupe a décidé clôturer le site de production d'EndoPredict® et Prolaris® à Cologne et de transférer la production sur son site des Ulis. Cette opération de réorganisation n'aura aucun impact sur le service aux clients.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2024**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ENDRIX AUDIT

18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.6 « Ecart d'acquisition » et 2.7 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes consolidés. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et contrôlé également que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Le paragraphe 2.14 « Produits d'exploitation » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les principes, les règles et les méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables appliquées par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus ainsi que leur correcte application, et contrôlé également que cette note de l'annexe donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ENDRIX AUDIT

Signé par Nicolas Total
Le 28/04/2025

ID: tx_DqBKB4AxrXMB



Nicolas Total

ERNST & YOUNG Audit

Signé par Thomas Nesme
Le 28/04/2025

ID: tx_DqBKB4AxrXMB

Signed with
Universign

Thomas Nesme

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/24	Net 31/12/23
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement	6 236 976	(6 236 976)	-	-
Concession, brevets et droits similaires	2 516 689	(1 919 339)	597 350	397 071
Fonds commercial	43 992 410	(1 924 816)	42 067 594	42 258 829
Immobilisations incorp. en cours	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	52 788 158	(10 123 215)	42 664 943	42 655 900
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	1 386 012	(670 471)	715 541	288 155
Installations tech., mat. et outillage ind.	10 588 246	(9 038 597)	1 549 649	2 294 765
Autres immobilisations corporelles	3 711 755	(2 557 279)	1 154 476	1 292 889
Immobilisations corp. en cours	53 827	-	53 827	482 315
Avances et acomptes				
	15 739 840	(12 266 347)	3 473 493	4 358 124
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	212 943 835	(3 598 500)	209 345 335	201 467 219
Créances rattachées à participations	-	-	-	30 000
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	48 052	-	48 052	48 052
Autres immobilisations financières	4 053 567	-	4 053 567	19 952 072
	217 045 454	(3 598 500)	213 446 954	221 497 344
ACTIF IMMOBILISE	285 573 453	(25 988 062)	259 585 391	268 511 368

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	3 503 253	(1 289 306)	2 213 947	
Stocks d'en-cours de product. de biens	55 138	(15 748)	39 390	
Stocks d'en-cours de product. de services		-	-	
Stocks de produits intermédiaires et finis	2 584 818	(448 925)	2 135 893	
Stocks de marchandises	17 337 493	(3 572 458)	13 765 034	16 070 719
	23 480 702	(5 326 437)	18 154 265	16 070 719
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	160 730	-	160 730	174 960
Créances clients et comptes rattachés	23 586 305	(998 473)	22 587 831	18 436 098
Autres créances	15 219 779	(5 893 077)	9 326 702	9 717 930
Capital souscrit et appelé, non versé				
	38 966 814	(6 891 550)	32 075 263	28 328 987
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	2 124		2 124	39 458 996
Disponibilités	6 089 613		6 089 613	11 744 591
Charges constatées d'avance	643 100		643 100	505 623
	6 734 837		6 734 837	51 709 209
ACTIF CIRCULANT	69 182 352	(12 217 988)	56 964 364	96 108 916

Charges à répartir sur plusieurs exercices	-		-	-
Primes de remboursement des obligations	-		-	-
Ecart de conversion actif	245 386	-	245 386	513 667
TOTAL GENERAL	355 001 191	(38 206 050)	316 795 141	365 133 951

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/24	Net 31/12/23
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 3 501 815	3 279 639	3 501 815
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	20 188 688	33 568 712
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	363 778	363 778
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	179 931 880	171 792 471
Résultat de l'exercice	24 631 303	8 139 409
	228 395 288	217 366 185
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 905 492	1 518 603
CAPITAUX PROPRES	230 300 780	218 884 788

Fonds non remboursables et assimilés		
Avances conditionnées	158 153	158 153
AUTRES FONDS PROPRES	158 153	158 153

Provisions pour risques	315 239	808 520
Provisions pour charges	603 595	527 941
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	918 834	1 336 461

DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 581 966	94 510 004
Emprunts et dettes financières divers	60 074 004	29 324 907
	63 655 970	123 834 910
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	361 179	368 280
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 197 955	10 981 243
Dettes fiscales et sociales	5 970 264	7 212 138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	121 017
Autres dettes	1 867 331	1 890 602
	21 035 550	20 205 000
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	176 158	197 726
DETTES	85 228 857	144 605 917

Ecart de conversion passif	188 518	148 633
----------------------------	---------	---------

TOTAL GENERAL	316 795 141	365 133 951
----------------------	--------------------	--------------------

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en euros

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/24	Net 31/12/23
Ventes de marchandises	74 357 702	8 613 147	82 970 849	80 535 995
Production vendue de biens	3 793 716	1 385 704	5 179 421	-
Production vendue de services	1 973 678	728 567	2 702 245	1 744 557
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	80 125 097	10 727 419	90 852 515	82 280 552

Production stockée	2 747 588	-
Production immobilisée	562 685	-
Subventions d'exploitation	119 341	286 794
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	240 087	8 118 139
Autres produits	304 264	404 340
PRODUITS D'EXPLOITATION	94 826 481	91 089 824

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises (et droits de douane)	55 291 204	45 366 905
Variation de stock de marchandises	2 817 289	231 205
Achats de matières premières et autres approvisionnement	1 929 068	2 498 313
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	(3 503 253)	-
Autres achats et charges externes	14 063 173	12 561 402
	70 597 481	60 657 824
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	387 811	500 845
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	8 922 213	7 512 798
Charges sociales	2 528 901	2 941 069
	11 451 114	10 453 867
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 006 948	2 061 048
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 508 341	4 305 541
Dotations aux provisions pour risques et charges	(117 771)	358 986
	3 397 517	6 725 576
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	386 974	483 141
CHARGES D'EXPLOITATION	86 220 898	78 821 254
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 605 582	12 268 570

EUROBIO SCIENTIFIC - ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en euros

RUBRIQUES	Net 31/12/24	Net 31/12/23
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 605 582	12 268 570
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	25 438 711	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 684 254	1 687 143
Reprises sur provisions et transferts de charges	6 590 576	344 078
Différences positives de change	(286 508)	153 686
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13	-
	33 427 045	2 184 906
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	4 014 499	413 458
Intérêts et charges assimilés	4 984 751	4 366 482
Différences négatives de change	(437 384)	(9 207)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
	8 561 866	4 770 733
RESULTAT FINANCIER	24 865 179	(2 585 827)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	33 470 762	9 682 744
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	29 606	143 101
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 459	2
Reprises sur provisions et transferts de charges	25 000	400 000
	77 065	543 103
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 093 106	803 968
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 562 213	76 450
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	386 889	376 692
	8 042 208	1 257 110
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(7 965 143)	(714 007)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	874 315	829 328
TOTAL DES PRODUITS	128 330 591	93 817 833
TOTAL DES CHARGES	103 699 288	85 678 424
BENEFICE OU PERTE	24 631 303	8 139 409

SOMMAIRE**PAGE**

1	NATURE DE L'ACTIVITE	6
2	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	6
3	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024.....	11
4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14
5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15
6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16
7	STOCKS.....	17
8	CREANCES	18
9	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR.....	19
10	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE.....	20
11	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21
12	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	21
13	CAPITAUX PROPRES.....	22
14	AUTRES FONDS PROPRES	25
15	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	26
16	DETTE FINANCIERE	27
17	DETTE DIVERSE	28
18	DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	28
19	PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE.....	29
20	PRODUITS D'EXPLOITATION	29
21	INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE	29
22	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	30
23	CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	30
24	IMPOTS SUR LES SOCIETES	31
25	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	32
26	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	32
27	EFFECTIFS.....	33
28	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	33
29	FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	33
30	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	34
31	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	35

1 NATURE DE L'ACTIVITE

Eurobio Scientific est un acteur majeur dans le domaine du diagnostic *in vitro* de spécialités et des sciences de la vie. Il intervient dans la conception, le développement et la commercialisation de tests diagnostiques – dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses, de l'auto-immunité et de l'oncologie – ainsi que de produits pour la recherche dans le domaine des sciences de la vie.

Avec ses nombreux partenariats et sa forte présence hospitalière, Eurobio Scientific dispose de son propre réseau étendu de distribution et d'un portefeuille de produits propriétaires parmi lesquels la gamme de biologie moléculaire EBX (Grippe, COVID-19, Dengue, Chikungunya, Zika, Hépatite delta, etc...), et Tétanos Quick Stick® dans le domaine des maladies infectieuses, ainsi que la gamme GenDx de tests pour le typage HLA à haut débit en transplantation. Le Groupe se développe ainsi rapidement dans le domaine de la biologie moléculaire, en particulier dans les plateaux techniques des laboratoires privés.

Dans le domaine des sciences de la vie, le groupe développe un ensemble de produits destinés à la R&D, en particulier auprès d'organismes publics de recherche et de l'industrie pharmaceutique. Il commercialise notamment des milieux de culture cellulaire, des réactifs de biologie moléculaire ainsi que des anticorps propriétaires, et propose un service de production à façon dédié aux sociétés de biotechnologie ou pharmaceutiques.

Eurobio Scientific produit et commercialise également des milieux de transport et de préservation des greffons de cornée.

Dans le domaine thérapeutique, Eurobio Scientific a licencié des molécules issues de ses nombreux travaux de recherche et développement thérapeutique et est éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès des développements entrepris sur ces molécules, entre autres par Allergan (aujourd'hui AbbVie), et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Eurobio Scientific détient plusieurs filiales opérationnelles à l'étranger : Genbio et GenDx Product Llc. aux Etats-Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics), Personal Diagnostics et AlphaBiotech en Grande Bretagne, TECOmedical AG en Suisse, Biomedical Diagnostics NV en Belgique, Génome Diagnostics BV aux Pays-Bas, DiD Spa en Italie, Eurobio Scientific, Eurobio Scientific Service et TECO Medical GmbH en Allemagne ainsi que Eurobio Scientific Pty Ltd en Australie. Le groupe dispose ainsi de quatre unités de production basées en région parisienne, en Allemagne, aux Pays Bas et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2024, Eurobio Scientific emploie 148 collaborateurs, principalement basés en région parisienne.

La maison mère Eurobio Scientific a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Eurobio Scientific est coté sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR0013240934, mnémo : ALERS) et fait partie des indices Euronext Growth BPI Innovation, Euronext PEA-PME 150 et Next Biotech. Eurobio Scientific publie ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.eurobio-scientific.com>

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2016-07) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2024 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 6.1 millions d'euros (cf. note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu compte tenu des éléments suivants :

- La société dispose d'une trésorerie de 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2024 (cf. note 12).
- La société a dégagé un résultat d'exploitation positif de 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2024
- La société a dégagé un EBITDA positif de 12,9 millions d'euros au 31 décembre 2024

Compte tenu de ces éléments, la Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au-delà du 31 décembre 2024.

Les comptes annuels sont établis en euros. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

2.2 Opérations en devises

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellée cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

2.3 Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 20 ans,
- des frais de développement amortis sur une durée de 10 ans,
- des fonds de commerce / mali de fusion amortissables ou non.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif est totalement amorti.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Equipements de laboratoire	Linéaire	5 à 8 ans

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Outils industriel (automates DMDIV)	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

2.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la société Capforce Plus SAS, dans la société belge Eurobio Scientific Benelux S.A. (anciennement Gamma), dans les sociétés britanniques Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostics, dans les sociétés suisse Eurobio Switzerland et TECOMedical AG, dans la société néerlandaise Genome Diagnostic BV, dans la société italienne DiD Spa ; dans les sociétés Eurobio Scientific Service SAS, Eurobio Scientific Service GmbH et Eurobio Scientific Pty Ltd (anciennement Myriad)
- les dépôts et cautionnements ;
- un contrat de liquidité ;
- la participation minoritaire d'Eurobio Scientific dans la société Usense (16%) pour un montant de K€ 3 599 ;
- la prise de participation minoritaire dans la société Anthomed (10,5%) effectuée au cours du premier semestre 2024 pour un montant de K€ 100 ;
- la prise de participation minoritaire dans la société MADS (1%) effectuée au cours du second semestre 2024 pour un montant de 100€.

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

2.6 Dépréciation des actifs

Lors de l'arrêté comptable, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des actifs. La société réalise annuellement un test de dépréciation sur le fonds commercial. Par ailleurs, s'il existe des indices internes ou externes de perte de valeurs sur les autres actifs, la Société réalise un test de dépréciation et estime, pour les actifs considérés leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est fondée soit sur la valeur d'utilité, soit sur la valeur de marché. Si la valeur recouvrable se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

La valeur d'utilité d'un actif est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie prévisionnels qu'il génère, augmenté de sa « valeur terminale » correspondant à la valeur actualisée à l'infini des flux de trésorerie de l'année « normative » estimée à l'issue de la période couverte par les flux prévisionnels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui reflète les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et le risque spécifique de l'actif en question. Les flux prévisionnels de trésorerie sont construits sur la base des modèles d'affaires aux bornes de chaque actif et des hypothèses de ventes retenues par les équipes commerciales.

L'évaluation faite au 31 décembre 2024 a conduit la Société à considérer les faits suivants :

- (i) L'activité anciennement d'Eurobio-Ingen se poursuivant avec une amélioration du résultat par rapport à l'année 2019, le fonds de commerce n'a pas fait l'objet de dépréciation.
- (ii) Les créances rattachées à des participations qu'Eurobio Scientific SA détient vis-à-vis de Genbio R&D Inc. ont été entièrement repris suite à la fusion de Genbio R&D et Genbio aussi la créance et la dépréciation ont été reclassées en compte courant.
- (iii) Depuis fin 2021, Eurobio Scientific a une participation minoritaire dans la start-up USENSE, qui développe un dispositif médical in vitro portatif d'analyse urinaire. Les retards dans la mise sur le marché des produits ainsi que la permanence de résultats négatifs ont conduit le Société de façon prudentielle à déprécier à 100% le montant de son investissement.
- (iv) Aucun indice de perte de valeurs n'a été identifié sur les autres actifs.

2.7 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure. Une attention particulière est portée sur la date de péremption des produits stockés.

La Société distingue plusieurs stocks de la façon suivante :

- des stocks de marchandises, qui comprennent des réactifs ou différents consommables, ces stocks sont dépréciés en fonction des dates de péremptions, les stocks de marchandises périmées à moins de 3 mois sont dépréciés à 100 % de leur valeur d'achat.
- des stocks de machines (automates),
- des stocks de pièces détachées, d'accessoires, de petits matériels et consommables associés.

La méthode de dépréciation utilisée pour les machines, pièces détachées et consommables est la suivante :

- 15% de dépréciation linéaire par élément et par an jusqu'à 5 ans ;
- 100% de dépréciation pour tout stock de 5 ans et plus.

2.8 Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients. Une dépréciation statistique est également comptabilisée sur les créances hors secteur public : les créances échues depuis plus d'un an et non apurées à la date d'établissement des comptes sont dépréciées à hauteur de 100% de leur valeur hors taxes.

2.9 Charges à étaler

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur la durée de vie de l'emprunt en fonction de l'échéancier de remboursement. Ces coûts incluent les frais de mise en place des emprunts.

2.10 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.11 Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges ayant un objet précis et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2013-02 du CNC (cf. note 15).

Pour le calcul de cette indemnité, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,28% (3,23% au 31 décembre 2023)
- Inflation : 2,0 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les non-cadres et 65 ans pour les cadres conformément à la réforme des retraites 2024
- Taux de charges sociales de 45 % pour les cadres et non-cadres
- Taux de revalorisation à long terme des salaires annuels dégressifs :
 - Pour les cadres : 5% jusqu'à 39 ans, 4% de 40 à 49 ans, 3% au-delà
 - Pour les non-cadres : 4% jusqu'à 39 ans, 3% de 40 à 49 ans, 2% au-delà.

2.12 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de la société proviennent principalement des activités liées :

- À la commercialisation des produits de Diagnostic *In Vitro*, de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée, propriétaires ou appartenant à des tiers, essentiellement réalisée en France et à l'international, ainsi qu'aux ventes d'instruments (« Ventes »),
- Aux paiements d'étapes reçus dans le cadre de contrats de collaboration (« Produits de Recherche et Développement ») en particulier dans le cadre des activités thérapeutiques,
- Aux subventions reçues dans le cadre de travaux de recherche en collaboration financés par Bpifrance (« Subventions de Recherche et Développement »),
- Aux autres produits qui correspondent aux différentes reprises sur provisions.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.13 Frais de recherche et développement et crédit d'impôt recherche

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2024 s'élève à K€ 267 contre K€ 333 au titre de l'exercice 2023. En 2024, ce montant ne fera pas l'objet d'une demande de remboursement : la société dégageant un résultat imposable bénéficiaire, le crédit d'impôt recherche viendra compenser le montant de l'impôt dû.

2.14 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des charges et produits liés à des événements majeurs intervenus spécifiquement pendant l'exercice comptable.

2.15 Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

3 ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2024**3.1 Performance sur l'exercice 2024**

La société bénéficie d'une croissance portée par certains facteurs non récurrents comme les contextes épidémiques Covid et Coqueluche ou encore la prorogation pour quelques mois de certains appels d'offre en Transplantation qui maintiennent les volumes d'activité sur ce segment. L'activité est stable en dehors de ces effets

3.2 Evolution des actes de la nomenclature en France

Sur le marché français, la cotation des actes est exprimée en lettre clé, dont B pour la Biologie. Ainsi pour chaque examen de biologie, le nombre de B est fonction de la complexité et des moyens à mettre en œuvre pour le réaliser. La valeur de la lettre clé B est fixée par convention entre les professionnels et l'Assurance maladie et elle définit le niveau de remboursement de chaque acte.

Le marché français, qui représente près de 60% du chiffre d'affaires du groupe, connaît depuis plusieurs années de significatives contraintes budgétaires réduisant le remboursement des actes de nomenclature. Ainsi suite à la signature en 2023 de l'avenant 11 à la convention nationale entre Syndicat des biologistes (SDBio), le Syndicat des laboratoires de biologie clinique (SBLC), le Syndicat national des médecins biologistes (SNMB), le Syndicat « les biologistes médicaux » (Les Biomed) et L'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam), actant d'une économie de 250 millions d'euros sur le secteur de la biologie médicale, la lettre clé B a vu son tarif baisser de près de 8% de 0,27 centimes en 2022 à 0,25 centimes en 2024. Ces évolutions tarifaires à la baisse entraînent naturellement de fortes pressions sur les prix de la part des laboratoires hospitaliers et privés.

Il est à noter que de nouveaux efforts budgétaires sont actuellement en cours de discussions, susceptible de provoquer une évolution du tarif de la lettre clé B, et qui entraîne une forte mobilisation nationale des laboratoires de biologie médicale.

3.3 Courrier reçu de l'Université d'Utrecht

Le 15 février 2024, Genome Diagnostics B.V. (« GenDx »), une filiale à 100 % de la Société, a reçu une lettre de l'avocat de Universiteit Utrecht Holding B.V. et de UMC Utrecht Holding B.V. (ci-après chacun individuellement et collectivement dénommés « Utrecht Holdings »). Dans cette lettre, diverses allégations sont formulées concernant le déroulement des événements ayant conduit à la cession par Utrecht Holdings de leurs actions GenDx et KimerDx B.V. en décembre 2017 et février 2018 (la « Transaction »), avant que les actions de GenDx ne soient acquises par la Société en octobre 2022.

La principale allégation est que des représentants de GenDx et de Utrecht Holdings se seraient entendus afin que la Transaction soit réalisée à bas prix. Utrecht Holdings prétend ainsi avoir le droit d'annuler la Transaction et, ce qui rendrait GenDx responsable de toute perte liée à ces allégations. Après un examen approfondi des allégations formulées et des faits connus, GenDx a répondu à la lettre d'avocat reçue en niant les allégations présentées et contestant les fondements juridiques des réclamations alléguées par Utrecht Holdings.

À ce jour et à la connaissance de la Société, aucune demande de dommages et intérêts n'a été déposée contre l'une ou l'autre des parties concernées et aucune action en justice n'a été engagée contre GenDx. Le management estime que le risque est faible à la clôture et qu'aucune provision relative à cet événement ne doit faire l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés du 31 décembre 2024. Cependant, la Société ne peut exclure qu'Utrecht Holdings intentent une action en justice à l'encontre de GenDx.

3.4 Variation de périmètre et autres acquisitions*Acquisition de la société Alpha Biotech*

Le 3 janvier 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition de 100% du capital d'Alpha Biotech Limited, société britannique spécialisée dans la distribution de tests de diagnostic HLA pour évaluer la compatibilité entre donneurs et receveurs dans le cadre des greffes d'organes et de moelle. Cette société est notamment le distributeur historique de GenDx sur le marché britannique et a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2,3 millions de livre sterling.

La transaction a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 2,4 millions de livre sterling. La société est intégrée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes du groupe au titre de l'exercice 2024.

Prise de participation dans la société Anthomed S.A.S.

Le 21 janvier 2024, Eurobio Scientific a pris une participation à hauteur de 10,5% dans la société Anthomed S.A.S., pour un montant de 0,1 million d'euros en contrepartie d'un apport en nature (licence). Cette société n'est pas consolidée au 31 décembre 2024.

Prise de participation dans la société MADS

Eurobio Scientific a pris une participation à hauteur de 1% dans la société MADS effectuée au cours du second semestre 2024 pour un montant de 100€. Cette société n'est pas consolidée au 31 décembre 2024.

Acquisition du test génomique EndoPredict® auprès de Myriad Genetics

Le 1er août 2024, Eurobio Scientific a réalisé l'acquisition du test génomique de seconde génération EndoPredict® pour le cancer du sein et l'accord de licence pour distribuer le test génomique de seconde génération Prolaris® pour le cancer de la prostate auprès de Myriad Genetics. Le chiffre d'affaires de ces deux activités est de l'ordre de 8 M€ en base annuelle avec un niveau d'EBITDA à court et moyen terme dilutif sur la performance du Groupe. Au titre de 2024, cette acquisition a généré un EBITDA négatif de l'ordre de 1 million d'euros.

3.5 Annulation d'actions auto-détenues

Le conseil d'administration, lors de sa réunion du 9 janvier 2024, a décidé de réduire le capital social de 222 176,00 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Cette annulation d'actions est effective au 11 janvier 2024 et a été inscrite dans les comptes de la Société à cette date. A l'issue de cette annulation d'actions, le capital social s'élève à 3 279 638,72 euros divisé en 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 chacune.

3.6 Offre publique d'achats avec retrait obligatoire et restructuration du financement

Le 31 juillet 2024, des fonds gérés par NextStage AM et IK Partners, ainsi que M. Denis Fortier, Président-Directeur Général et d'autres membres du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société prennent la décision de former un consortium (le « Consortium ») afin d'initier une offre publique d'achat volontaire visant l'intégralité des actions Eurobio Scientific en circulation.

Le 24 octobre 2024, l'offre publique d'achat est ouverte suite l'obtention le 22 octobre 2024, du visa de conformité délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF), sur la note d'information de la société EB Development sous le numéro 24-443.

Le 19 décembre 2024, Eurobio Scientific et EB Development annoncent le résultat final de l'offre publique d'achat initiée par EB Development (l'"Offre"), sur la base des résultats publiés le 18 décembre par l'Autorité des marchés financiers (AMF) à l'issue de la période de réouverture de l'Offre (l'"Offre Rouverte"). A l'issue de ces processus, EB Development détient, après assimilation des actions auto-détenues par Eurobio Scientific, 9.113.592 actions

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

représentant 88,92% du capital social et des droits de vote d'Eurobio Scientific. Suite à des rachats subséquents sur le marché, la quote-part de détention s'élève à 89,11% au 31 décembre 2024.

Au cours de cette opération, le Groupe a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL. Par ailleurs le Groupe dispose d'une ligne de financement de 23,4 millions d'euros par EB Development.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Frais de constitution	42			42
Frais de développement	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	2 230	287		2 517
Fonds de commerce	43 992			43 992
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEUR BRUTE	52 501	287		52 788

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Frais de constitution	42			42
Frais de développement en cours	6 237			6 237
Concessions et droits similaires, brevets	1 832	87		1 919
Fonds commercial	1 734	191		1 925
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	9 845	278		10 123

TOTAL VALEUR NETTE	42 656	9		42 665
---------------------------	---------------	----------	--	---------------

Le poste « fonds de commerce » comprend principalement :

- le mali technique d'un montant de K€ 26.732 généré par de TUP d'Ingen ;
- le mali technique d'un montant de K€ 7.006 généré par la TUP d'InGen Biosciences ;
- le mali technique d'un montant de K€ 5.360 généré par la TUP d'Eurobio-Ingen ;

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 278 sur l'exercice 2024 contre K€ 249 sur l'exercice 2023.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
Constructions				
Agencements & Aménagements des construc	900	486		1 386
Installations techniques				
Matériel industriel	9 950	644	5	10 588
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	2 800	15		2 815
Matériel de transport	61			61
Matériel de bureau & info	530	130		660
Mobilier	172	4		176
	3 563	149		3 712
Immobilisations en cours				
Immobilisations Corporelles en-cours	482	54	482	54
TOTAL VALEUR BRUTE	14 896	1 332	488	15 740

AMORTISSEMENTS	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Constructions				
Agencements & Aménagements des construc	612	58		670
Installations techniques				
Matériel industriel	7 655	1 383		9 039
Outillage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	1 584	231		1 815
Matériel de transport	59	2		61
Matériel de bureau & info	455	54		509
Mobilier	172			172
	2 270	287		2 557
Immobilisations en cours				
Agencement en-cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	10 538	1 729		12 266

TOTAL VALEUR NETTE	4 358	-397	-488	3 473
---------------------------	--------------	-------------	-------------	--------------

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 1 729 sur l'exercice 2024 contre K€ 1 812 sur l'exercice 2023.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Incidence des cours de change	31/12/2024
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262		6 262		
Titres de Participation (Capforce Plus)	29 858				29 858
Titres de Participation (Gamma)	305				305
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30		30		
Titres de participation (Pathway Diagnostics Ltd)	3 230				3 230
Titres de participation (Eurobio Scientific Switzerland)	329				329
Titres de participation (TECOmedical)	743				743
Titres de participation (USENSE)	3 599				3 599
Titres de participation (GenDx)	145 569				145 569
Titres de participation (DiD)	17 836				17 836
Titres de participation Anthom		100			100
Titres de participation EMF		1 435			1 435
Titres de participation EMG		9 889			9 889
Titres de participation EMA		52			52
Titres de participation MADS					
Créances rattachées à des participations	5 507		5 507		
Prêts	48				48
- Dépôts et cautionnement	3 058		2 614		444
- Contrat de liquidité	422	762	952		232
- Actions propres	16 502	3 332	16 456		3 378
Autres immos financières	19 982	4 094	20 023		4 054
TOTAL VALEUR BRUTE	233 297	15 571	31 822		217 045

PROVISIONS	31/12/2023	Dotations	Reprises	Incidence des cours de change	31/12/2024
Titres de Participation (Genbio R&D)	6 262		6 262		
Titres de Participation (Cellbiosciences)	30		30		
Titres de Participation (USENSE)		3 599			3 599
Créances rattachées à des participations	5 477	416	5 893		
Prêts					
Autres immos financières	30		30		
TOTAL PROVISIONS	11 799	4 014	12 215		3 599

TOTAL VALEUR NETTE	221 497	11 556	(19 607)		213 447
---------------------------	----------------	---------------	------------------	--	----------------

Au 31 décembre 2024, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2023. Une dotation nette sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2024 afin d'augmenter la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (5 893). Suite à la fusion de Genbio R&D, la provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations a été entièrement reprise au 31 décembre 2024.

7 STOCKS

(en milliers d'euros)

STOCKS	31/12/2024	31/12/2023
VALEUR BRUTE		
Stock d'instruments	5 644	5 276
Stock de marchandises (réactifs)	15 056	13 190
Stock de pièces détachées, accessoires, petits matériels et consommables associés	2 781	1 688
TOTAL VALEUR BRUTE	23 481	20 155
TOTAL DEPRECIATION	(5 326)	(4 084)
TOTAL VALEUR NETTE	18 154	16 071

Au 31 décembre 2024, les stocks sont constitués de produits de Diagnostics *In Vitro* (coffrets de réactifs), de réactifs pour la recherche en sciences de la vie, de milieux pour la greffe de cornée de pièces détachées et d'instruments pour un montant net de K€ 18 154.

8 CREANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2024	31/12/2023
Avances et acomptes versés	161	175
Créances clients et comptes rattachés	22 588	18 436
Autres créances	9 327	9 718
dont Crédit d'Impôt Recherche	336	402
dont Autres Crédit d'Impôt (CIA, CICE)	8	8
dont Etat, Créances IS	0	478
dont Etat, TVA	150	697
dont Etat, Autres impôts et taxes	0	134
dont Salariés	164	171
dont autres produits à recevoir	68	22
dont subventions à recevoir	8	0
dont Eurobio Sc. Benelux	3 312	3 245
dont Capforce Plus	377	337
dont Capforce Inc	1 611	1 514
dont Eurobio Sc. Switzerland	2 031	2 011
dont Eurobio Sc. UK	0	697
dont Eurobio Sc. GmbH	510	
dont Eurobio Sc. Service GmbH	106	
dont Anthomed	100	
dont MADS	25	
dont avoirs à recevoir	0	0
dont débiteurs divers	1	1
dont Fournisseurs d'Immobilisation	523	
Total	32 075	28 329

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Benelux de K€ 3 312 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Biomedical Diagnostics NV.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific Switzerland de K€ 2 031 correspond à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Teco AG.

La créance sur la filiale Eurobio Scientific UK de K€ 697 correspondant à l'avance de trésorerie faite dans le cadre de l'acquisition de la société Alpha Biotech a été entièrement remboursée au 31/12/2024.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

9 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2024	31/12/2023
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	3 174	1 505
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	411	424
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	267	333
dont crédit d'impôt recherche sur exercices antérieurs	69	69
dont subventions à recevoir	8	
dont personnel (IJSS à recevoir)	68	20
dont divers	0	2
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	265	269
Total	3 850	2 199

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10 VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	48		48
Autres immobilisations financières	4 054	-	4 054
	4 102	-	4 102
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	161	161	
Créances clients et comptes rattachés	23 586	22 445	1 141
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	150	150	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	344	344	-
Groupe et associés	13 963	13 963	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	-
Débiteurs divers	531	531	-
Produits à recevoir	68	68	-
Personnel et comptes rattachés	164	164	-
			-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	643	643	-
TOTAL GENERAL	43 710	38 468	5 243

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts	63 656	12 725	50 931	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédits	3 582	725	2 857	-
Emprunts et dettes financières divers				
Groupe et associés	60 074	12 000	48 074	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	361	361		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 198	13 198	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	13 198	13 198	-	-
Dettes fiscales et sociales	5 970	5 970	-	-
Personnel et comptes rattachés	2 525	2 525	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 616	1 616	-	-
Impôts sur les bénéfices	172	172	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	1 294	1 294	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	363	363	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Autres dettes	1 867	1 867		-
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE	176	176	-	
TOTAL GENERAL	85 229	34 298	50 931	-

11 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Eurobio Scientific au 31 décembre 2024 mais qui ne sont pas relatives à l'exercice 2024. Les charges constatées d'avance sont composées, de charges de crédit-bail pour K€ 90 et de charges diverses (loyers, assurances) pour K€ 414. Au total, K€ 643 ont ainsi été comptabilisés en charges constatées d'avances sur l'exercice 2024.

12 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
(en milliers d'euros)		
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	2	39 459
Disponibilités.....	6 090	11 745
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6 092	51 204

La baisse de la trésorerie, en particulier celle liée aux comptes à terme (clôturés ou remboursés par anticipation), s'explique principalement par le remboursement quasi intégral des encours de prêts, impactant ainsi les disponibilités.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie est composée de Comptes à Terme pour un montant de K€ 2 et de comptes bancaires pour un montant de K€ 6 092.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds de haute qualité dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

13 CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social actuel

Au 31 décembre 2024, le capital social du Groupe est composé de 10 248 871 actions d'une valeur nominale de € 0,32 toutes de même catégorie.

13.2 Evolution du capital social

Au cours de la période allant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, le nombre d'actions composant le capital social a été réduit de 222 176 euros par voie d'annulation de 694 300 actions d'une valeur nominale de € 0,32 préalablement acquises par la Société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions. Le tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice allant du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2024 :

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises / annulées	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
31/12/2019							3 597 829,44 €	11 243 217	0,32 €
28/01/2020	Acquisition définitive d'actions gratuites	9 045	2 894,40 €	- 2 894,40 €	- €	500,00 €	3 600 723,84 €	11 252 262	0,32 €
03/04/2020	Exercice BSA Harbert	90 909	29 090,88 €	370 908,72 €	399 999,60 €	1 259,09 €	3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2020							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2021							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
31/12/2022							3 629 814,72 €	11 343 171	0,32 €
11/07/2023 ⁽¹⁾	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 400 000	- 128 000,00 €	- 6 475 955,75 € ⁽²⁾	- 6 603 955,74 € ⁽³⁾	- €	3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
31/12/2023							3 501 814,72 €	10 943 171	0,32 €
09/01/2024	Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions	- 694 300	- 222 176,00 €	- 13 380 024,28 € ⁽⁴⁾	- 13 602 200,28 € ⁽⁵⁾	- €	3 279 638,72	10 248 871	0,32 €
31/12/2024							3 279 638,72	10 248 871	0,32 €

(1) La réduction de capital a été décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2023, elle est entrée en vigueur le 11 juillet 2023 et a été inscrite en compte à cette date.

(2) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 400 000 actions annulées et leur valeur nominale.

(3) Montant correspondant à la valeur de rachat des 400 000 actions annulées.

(4) Montant correspondant à la différence entre la valeur de rachat des 694 300 actions annulées et leur valeur nominale.

(5) Montant correspondant à la valeur de rachat des 694 300 actions annulées.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

13.3 Capital potentiel

Au 31 décembre 2024, aucune valeur mobilière donnant accès au capital de la Société ne restait en circulation.

13.3.1 Actions gratuites

Au 31 décembre 2024, dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions émis par la Société, il ne restait aucune action attribuée gratuitement non encore acquises et susceptibles d'être émises.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites en cours d'exécution au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2024
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2023	au	au	AGA 2023-1	98 290	75 107	23 183	0
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2023	au	au	AGA 2023-2	29 320	18 645	10 675	0
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
TOTAL				127 610	93 752	33 858	0
Date d'attribution	Date d'acquisition	Date De cessibilité	Nom du plan	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Nombre de droits acquis	Solde de droits au 31 décembre 2024
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2024	au	au	AGA 2024-1	98 290	0	0	98 290
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
	03/07/2025	03/07/2026					
03/07/2024	au	au	AGA 2024-2	29 320	0	0	29 320
	03/07/2028 ⁽¹⁾	03/07/2028 ⁽²⁾					
TOTAL				127 610	0	0	127 610

(1) Les AGA 2023-1 et les AGA 2023-2 seront acquises en cinq tranches, sous réserve de la réalisation de d'objectifs de performance et de présence qui conditionnent chaque tranche, selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : acquisition au 03/07/2025 ;
- Tranche 2 : acquisition au 03/07/2026 ;
- Tranche 3 : acquisition au 03/07/2027 ;
- Tranches 4 et 5 : acquisition au 03/07/2028.

(2) Les actions acquises au titre des tranche 1 à 5 seront cessibles selon le calendrier suivant :

- Tranche 1 : cessibilité au 03/07/2026 ;
- Tranche 2 : cessibilité au 03/07/2027 ;
- Tranches 3, 4 et 5 : cessibilité au 03/07/2028.

13.4 Autocontrôle**13.4.1 Contrat de liquidité**

Un contrat de liquidité a été conclu le 15 octobre 2018 avec TP ICAP (Europe). Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie est comptabilisée en autres actifs à long terme.

Au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- nombre d'actions : 0 titre ;
- solde en espèce du compte de liquidité : 231 501,72 euros.

Le 4 mars 2025, la Société a mis fin au contrat de liquidité conclu avec TP ICAP (Europe).

13.4.2 Autocontrôle hors contrat de liquidité

En complément des opérations réalisées dans le cadre du contrat de liquidité décrit ci-dessus, la Société a procédé à des opérations sur ses propres titres dans le cadre de l'exécution des programmes de rachat d'actions autorisées par l'assemblée générale des actionnaires lors de ses réunions du 13 juin 2022 et du 13 juin 2023.

Au 31 décembre 2024, la Société détenait 214.450 actions propres, soit 2,09% du capital social à cette même date.

14 AUTRES FONDS PROPRES

Au cours de l'année 2024, la société a procédé au aucun remboursement d'avances remboursable.

(En milliers d'euros)	31/12/2023	Souscription	Remboursement	Reclassement	31/12/2024
Avances conditionnées par l'Etat	70				70
BPI Assurance prospection	89				89
Autres fonds propres	158	-	0	0	158

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2023	Dotation de l'exercice 2024	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2024
Ecart de conversion actif.....	(a)	514		268		245
Provision pour litiges sociaux...	(b)	45		25		20
Autre provision pour risques...	(c)	250			200	50
PROVISION POUR RISQUES		809				315
Provision pour retraite	(d)	528	82	3	4	604
PROVISION POUR CHARGES		528				604
TOTAL DES PROVISIONS		1 336				919

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2023	Dotation de l'exercice 2024	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2024
Résultat d'exploitation		82	29	203	
Résultat financier			268		
Résultat exceptionnel					

- (a) La reprise de provision pour perte de change de K€ 268 est principalement marquée par l'évolution du taux de change EUR/USD.
- (b) Au 31 décembre 2024, 1 litige prud'homal est en cours pour 20 K€.
- (c) Ces provisions ont été passées pour couvrir les litiges que la société a avec des tiers, principalement ses fournisseurs et ses clients. Il y a notamment une provision au titre d'un litige pour K€ 50.
- (d) Une dotation de K€ 82 a été comptabilisée liée à l'augmentation du nombre d'années de service et de la rémunération des collaborateurs, compensées par une reprise de K€ (7) principalement liée à la sortie de collaborateurs.

16 DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles.....	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts bancaires	3 582	94 510
Emprunt et dettes financières groupes.....	60 074	29 325
Total	63 656	123 835
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>12 725</i>	<i>42 604</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>50 931</i>	<i>81 231</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

La dette financière comptabilisée au 31 décembre 2024 provient principalement :

- d'emprunts bancaires qui incluent tous les emprunts directement contractés auprès d'établissements bancaires privés ou publics (Bpifrance) ainsi que les intérêts courus correspondant.
- des dettes envers les filiales dont Capforce Plus à hauteur de K€ 28 798.
- d'une dette envers la holding EB Development à hauteur de K€23 449.

Au 31 décembre 2024, la Société a procédé au remboursement de la quasi-totalité de ses dettes financières composées principalement de la dette levée en septembre 2022 auprès d'un syndicat de partenaires bancaires ainsi que de lignes auprès de Bpifrance et du LCL.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

17 DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2024	31/12/2023
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	13 198	10 981
Fournisseurs	10 846	8 650
Fournisseurs, factures non parvenues	2 352	2 332
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	361	368
Avances reçues sur commandes clients	361	368
Dettes fiscales et sociales	5 970	7 212
Personnel	2 525	2 729
Organismes sociaux	1 616	1 983
Etat	1 829	2 500
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	121
Autres dettes	1 867	1 891
Total	21 397	20 573

18 DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	2352	2332
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	3817	4097
Dettes pour congés payés	1201	1059
Dettes pour primes	1985	2438
Dettes sociales	273	264
Etat charges à payer	353	329
Autres charges à payer	5	7
Intérêts courus à payer sur emprunts	11	29
Total	6 179	6 458

19 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 176 au 31 décembre 2024 contre K€ 198 au 31 décembre 2023.

20 PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2024, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 94 826, détaillé de la façon suivante :

- ventes de produits de Diagnostic In Vitro : K€ 90 852,
- production stockée : K€ 2 747,
- production immobilisée : K€ 563,
- subvention d'exploitation : K€ 119,
- reprises sur amortissement et transfert de charges : K€ 240,
- autres produits : K€ 304.

21 INFORMATION SECTORIELLE ET GEOGRAPHIQUE

La Société opère dans le domaine du diagnostic. Ses activités s'étendent de la Recherche et Développement jusqu'à la commercialisation de produits.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

en K€	France	Europe (Hors France)	Etats-Unis	TOTAL
Ventes de DM-DIV	78 151	9 999		88 150
Prestations de services	1 974	729		2 702
Subvention	119			119
Autres produits	304			304
TOTAL	80 549	10 727	-	91 276

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des revenus par zone géographique pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

en K€	France	Europe (Hors France)	Etats-Unis	TOTAL
Ventes de DM-DIV	71 139	9 397		80 536
Prestations de services	1 551	193		1 745
Subvention	287			287
Autres produits	8 469		53	8 522
TOTAL	81 446	9 590	53	91 090

22 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers		33 427	2 185
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	(a)	25 439	0
Autres intérêts et produits assimilés		1 684	1 687
Différences positives de change	(b)	-287	154
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0	0
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions		6 591	344
Charges financières		8 562	4 771
Dotations financières aux amortissements et provisions	(c)	4 014	413
Différences négatives de change		-437	-9
Intérêts et charges assimilés	(d)	4 985	4 366
Total		24 865	(2 586)

- (a) Les produits d'intérêts sont comptabilisés pour K€ 1 684 du fait de l'avance en compte courant consentie par Eurobio Scientific à ses filiales et des intérêts des comptes à terme au cours de l'exercice.
- (b) Les différences positives de change correspondent aux écarts de conversion sur les comptes de la société en devises autres que l'euro.
- (c) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2024 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.
- (d) Les charges d'intérêts s'élèvent à K€ 4 985 au 31 décembre 2024 contre K€ 4 366 au titre de l'exercice 2023.

23 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Charges exceptionnelles	(8 042)	(1 257)
Produits exceptionnels	77	543
Résultat Exceptionnel	(7 965)	(714)

Les charges exceptionnelles sont principalement constituées de :

- K€ 1 068 liés aux frais de l'OPA ;
- K€ 6 262 liés à la sortie des titres Genbio R&D ;
- K€ 387 d'amortissements dérogatoires.
-

Les produits exceptionnels sont principalement constitués de :

- K€ 19 d'intérêt moratoire ;
- K€ 22 de bonis liés à la cession d'actions propres.

24 IMPOTS SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2024 représente un montant de K€ 874 composé de K€ 1 166 d'impôt sur les sociétés, de K€ 13 de contribution sociale, de K€ 39 de produit d'intégration fiscale et de K€ 266 de Crédit Impôt Recherche.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale, prenant effet au 1er janvier 2018, avec l'entité Capforce Plus dont elle est la tête de groupe. Les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé une charge d'impôt de K€ 1 166 relatif à l'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été de K€ 1 127.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

25 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires 2024 concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

Montant HT en milliers d'euros	Au 31 décembre 2024		Au 31 décembre 2023	
	EY	ENDRIX	EY	ENDRIX
Audit				
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>				
- Eurobio Scientific et ses filiales intégrées globalement	53,5	48,5	47,0	37,0
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>				
- Revue semestrielle	29,0	21,0	18,5	18,5
Sous-Total	82,5	69,5	65,5	55,5
Autres prestations				
Services autres que la certification des comptes	-	3,5	-	7,0
Sous-Total	-	3,5	-	7,0
Total	82,5	73,0	62,5	62,5

26 TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant de l'avance consentie par Eurobio Scientific à sa filiale Genbio R&D s'élève à K€ 5 893 au 31 décembre 2024 et est comptabilisée à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de cette même filiale Genbio R&D fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 5 893 au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la Société a comptabilisé une dette de K€ 28 762 vis-à-vis de Capforce Plus, une dette de K€ 600 vis-à-vis de Teco, une dette de K€ 1 031 vis-à-vis de Eurobio Sc. UK, une dette de K€ 245 vis-à-vis de GenDx, une dette de K€ 2 512 vis-à-vis de DiD, une dette de K€ 1 527 vis-à-vis de Eurobio Scientific Services SAS, une dette de K€ 1 006 vis-à-vis de BMD, une créance de K€ 3 312 vis-à-vis de Eurobio Sc. Benelux, une créance de K€ 1 611 vis-à-vis de Capforce Inc., une créance de K€ 5 893 vis-à-vis de Genbio, une créance de K€ 2 031 vis-à-vis de Eurobio Sc. Switzerland, une créance de K€ 510 vis-à-vis de Eurobio Scientific GmbH, une créance de K€ 100 vis-à-vis d'Anthomed et une créance de K€ 25 vis-à-vis de MADS.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2019, dans sa cinquième résolution, a décidé d'adopter à compter de cette même date le mode de direction et d'administration prévu aux articles L. 225-17 à L. 225-56 du Code de commerce, et qui comporte un conseil d'administration et une direction générale à la place du directoire et du conseil de surveillance. Les rémunérations allouées aux membres de la direction générale de la Société se sont élevées à K€ 1 267 au cours de l'exercice 2024, contre K€ 3 330 en 2023. Les membres de la direction générale étant également administrateurs de l'entreprise, ils ont annoncé avoir renoncé à percevoir une rémunération en tant qu'administrateurs. Une somme de K€ 60 a ainsi été provisionnée dans les comptes 2024 au

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

titre des jetons de présence de l'année 2024 versés uniquement aux administrateurs non-salariés, contre K€ 30 l'année précédente.

27 EFFECTIFS

L'effectif de Eurobio Scientific s'élève à 148 personnes au 31 décembre 2024.

28 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2024 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paielements dus à moins d'un an	Paielements dus de un à cinq ans	Paielements dus à plus de cinq ans
Engagements liés aux options de change		3 061	2 960	101	-
Obligations en matière de locations simples	(a)	3 444	1 008	2 435	-
Locations immobilières		2 410	576	1 834	-
Locations de véhicules		1 034	433	601	-
Total		6 504	3 968	2 536	-

(a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, et de location de photocopieurs.

29 FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Capforce USA, localisée au 15222 Avenue of Science, Suite A - San Diego - CA 92128, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2024, la société Capforce USA a réalisé une perte de KUSD 77.
- La société Eurobio Scientific Benelux S.A., (anciennement Gamma), Ahlers House, Noorderlaan 139 2030 Antwerpen, Belgique. Au titre de l'exercice 2024, la société a réalisé une perte de K€ 23.
- La société Capforce Plus, 7 avenue de Scandinavie 91940 Les Ulis. Au titre de l'exercice 2024, la société a réalisé un bénéfice de K€ 117.
- La société Eurobio Scientific UK Ltd, (anciennement Pathway Diagnostics), localisée au Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific UK a réalisé un bénéfice de KGBP 580.
- La société Personal Diagnostics Ltd, localisée au Cu Eclipse House, Curtis Rd, Dorking RH4 1EJ, au Royaume-Uni. Au titre de l'exercice 2024, la société Personal Diagnostics Ltd a réalisé une perte de KGBP 1.
- La société Eurobio Scientific Switzerland, localisée au Achereggstrase, 10 6362 Stansstad, en Suisse. Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific Switzerland a réalisé une perte de KCHF 24.
- La société Genome Diagnostics BV, localisée au Yalelaan 48, 3584 CM Utrecht, aux Pays Bas. Au titre de l'exercice 2024, la société a réalisé un bénéfice de K€ 9 660.
- La société D.I.D. (Diagnostic International Distribution) Spa, localisé au Piazza Carlo Amati 6, 20147 Milano, en Italie. Au titre de l'exercice 2024, la société D.I.D Spa a réalisé un bénéfice de K€ 22.

EUROBIO SCIENTIFIC - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2024

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- La société Eurobio Scientific Services GmbH, localisé au Marie Curie Strasse 1, 53359 Rheinbach, en Allemagne. Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific Services GmbH a réalisé un bénéfice de K€ 802.
- La société Eurobio Scientific GmbH, localisé au Nattermannallee 1 50829 Köln, en Allemagne. Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific GmbH a réalisé un bénéfice de K€ 611.
- La société Eurobio Scientific Services SAS, localisé au 7 avenue de Scandinavie - Les Ulis, en France. Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific Services SAS a réalisé un bénéfice de K€ 775.
- La société Eurobio Scientific Pty Ltd, localisé au Locked Bag Q800 QUEEN Victoria Building, NSW 1230, en Australie. Au titre de l'exercice 2024, la société Eurobio Scientific Services SAS a réalisé un bénéfice de KAUD 133.

La Société détient à hauteur de 20% :

- La société TECOmedical AG, localisée au Gewerbestrasse, 10 4450 Sissach, en Suisse. Au titre de l'exercice 2024, la société TECOmedical AG a réalisé un bénéfice de KCHF 291.

30 ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement n°2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Eurobio Scientific et de ses filiales : Capforce Plus et Eurobio Scientific Services en France, Eurobio Scientific Benelux (anciennement Gamma) en Belgique, Capforce USA, Genbio, Genbio R&D et GenDx Products INC aux Etats Unis, Eurobio Scientific UK (anciennement Pathway Diagnostics) et Personal Diagnostic au Royaume-Uni, TECOmedical AG en Suisse, TECOmedical GmbH, TECOdevelopment, Eurobio Scientific Services GmbH et Eurobio Scientific GmbH en Allemagne, Biomedical Diagnostics NV, Genome Diagnostic BV et GenDx Products BV aux Pays Bas, DiD Spa en Italie et Eurobio Scientific Pty Ltd en Australie.

31 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE*Présence du Groupe en Italie*

Le Groupe a annoncé en mars 2025 la signature d'un accord portant sur l'acquisition des actifs de l'unité Sciences de la vie de Voden Medical Instruments Spa. Cette unité est spécialisée dans le diagnostic, la biologie cellulaire et moléculaire ainsi que l'analyse du génome et distribue la gamme de produits GenDx en Italie. La finalisation de cette transaction est prévue pour le 1er juillet 2025.

Par ailleurs, le Groupe a également finalisé l'acquisition de Quimark SRL, distributeur des produits oncologiques EndoPredict® et Prolaris® en Italie.

Ces acquisitions permettront à Eurobio Scientific de renforcer ses opérations en Italie et d'intégrer commercialement la distribution de ses produits propriétaires. Eurobio Scientific estime qu'elles apporteront environ 10 millions d'euros de revenus additionnels en Italie sur une base annuelle, dont 4 millions d'euros pour les produits propriétaires.

Enfin, le Groupe a été informé fin février que l'un de ses fournisseurs américains, T2 Biosystems, avait cessé ses activités et licencié l'ensemble de ses salariés, devenant ainsi incapable de fabriquer et entretenir des instruments et des réactifs. En 2024, le Groupe a réalisé environ 1,9 million d'euros de chiffre d'affaires avec ce fournisseur, dont 1,7 million d'euros en Italie, son plus grand marché. Le groupe est en train de mettre fin à cette distribution et d'évaluer l'impact sur ses clients italiens

Arrêt du contrat de liquidité

Le Groupe a annoncé avoir mis fin le 4 mars 2025 au contrat de liquidité confié à TP ICAP, qui était suspendu depuis le 1er août 2024. A la date d'échéance, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 0 titres
- 231 501,72 euros en espèce.

Fusion Absorption GenDX Products BV par Genome Diagnostic BV avec effet 1^{er} Janvier 2025

Dans le cadre de la simplification de son organisation juridique, le Groupe a procédé à l'absorption de sa filiale de distribution GenDx Products BV par Genome Diagnostic BV afin de ne garder qu'une seule entité juridique aux Pays Bas.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 31 DECEMBRE 2024**

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ENDRIX AUDIT

18, avenue Félix Faure
69007 Lyon
S.A.S. au capital de € 12 278
820 866 895 R.C.S. Lyon

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Lyon-Riom

ERNST & YOUNG Audit

Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius Vivier Merle
69393 Lyon cedex 03
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eurobio Scientific

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Eurobio Scientific,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Eurobio Scientific relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » aux rubriques 2.3 « immobilisations incorporelles », 2.4 « immobilisations corporelles » et 2.5 « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels. En particulier, comme le précise la note 2.6 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes annuels, votre société réalise annuellement des tests de dépréciation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des informations visées ci-dessus, les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées, et contrôlé également que ces notes de l'annexe donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 28 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

ENDRIX AUDIT

Signé par Nicolas Total
Le 28/04/2025

ID: tx_kL3zwWz6EEGE



Nicolas Total

ERNST & YOUNG Audit

Signé par Thomas Nesme
Le 28/04/2025

ID: tx_kL3zwWz6EEGE

Signed with
Universign

Thomas Nesme